

60 ANS

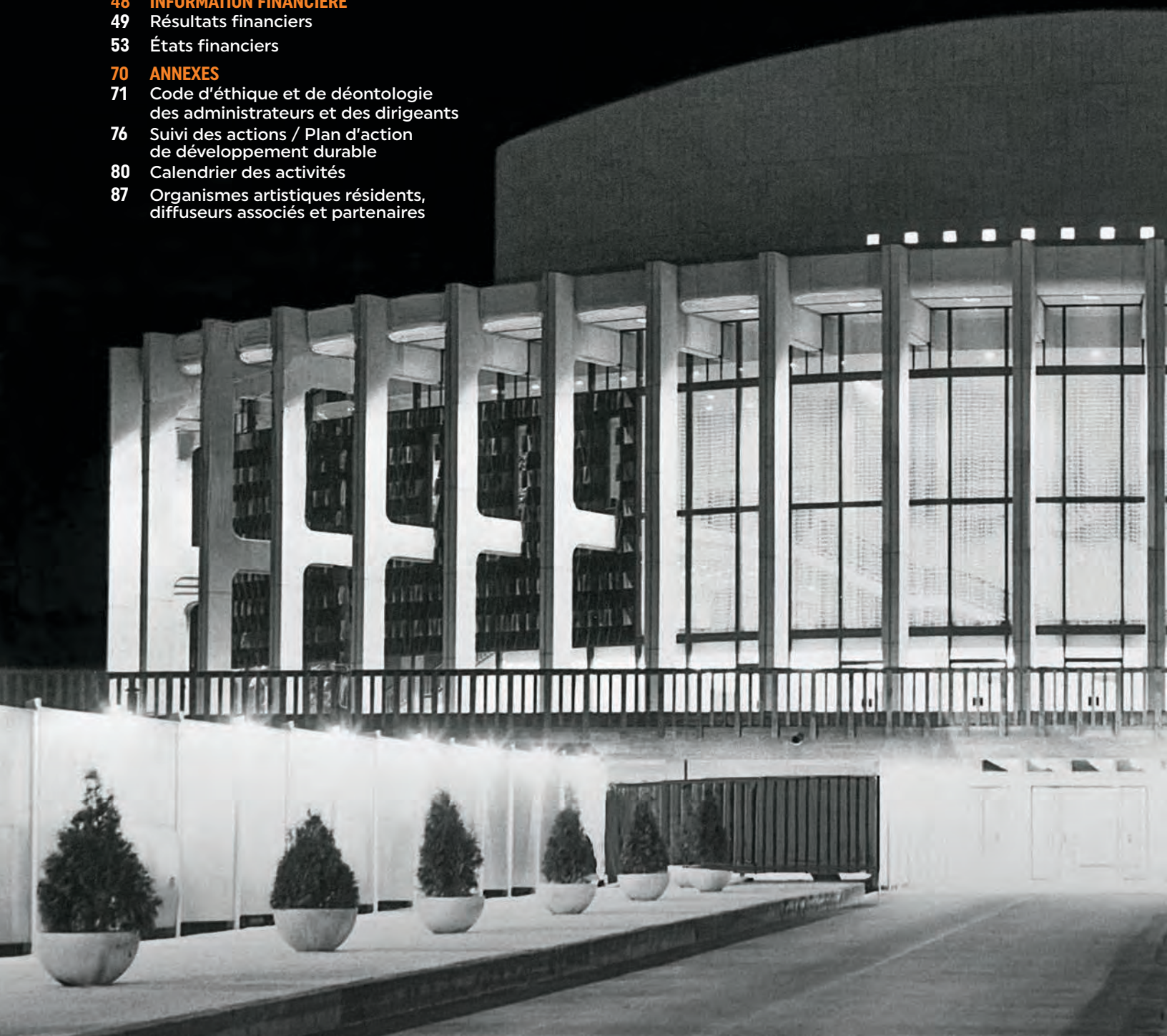


**Place
des
Arts**

**RAPPORT 2023
ANNUEL 2024**

1^{ER} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

02	Message de la présidente du conseil d'administration
03	Message de la présidente-directrice générale
06	Rapport d'activités
32	Statistiques
34	Plan stratégique
36	GOVERNANCE
37	Conseil d'administration
43	Direction de la Place des Arts
44	Suivi des exigences législatives et gouvernementales
48	INFORMATION FINANCIÈRE
49	Résultats financiers
53	États financiers
70	ANNEXES
71	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants
76	Suivi des actions / Plan d'action de développement durable
80	Calendrier des activités
87	Organismes artistiques résidents, diffuseurs associés et partenaires



MISSION LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL A POUR OBJETS D'EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE, D'ADMINISTRER LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL ET L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINDSAY À JOLIETTE, AINSI QUE D'ÉTABLIR LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE DANS LA MAISON SYMPHONIQUE POUR LES ORGANISATIONS AUTRES QUE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. CES ACTIVITÉS ONT PARTICULIÈREMENT POUR BUT DE PROCURER UN LIEU DE RÉSIDENCE AUX ORGANISMES ARTISTIQUES MAJEURS, DE FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX DIVERSES FORMES D'ART DE LA SCÈNE ET DE PROMOUVOIR LA VIE ARTISTIQUE ET CULTURELLE AU QUÉBEC. ELLE PRODUIT, COPRODUIT ET ACCUEILLE DES ŒUVRES ARTISTIQUES D'ICI ET D'AILLEURS METTANT EN SCÈNE DES ARTISTES DE LA RELÈVE AUTANT QUE DES VEDETTES INTERNATIONALES EN COLLABORATION AVEC DES ORGANISMES ARTISTIQUES, DES PRODUCTEURS, DES CRÉATEURS ET TOUT LE MILIEU CULTUREL.

LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 31 juillet 2024

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 27 de la Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2024.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



LOUISE ST-PIERRE

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



SIX DÉCENNIES AU SERVICE DU MILIEU CULTUREL ET DES ARTS VIVANTS

L'année qui vient de se terminer a été ponctuée par des célébrations mémorables à l'occasion des 60 ans de notre institution. Cette période nous a offert l'occasion de prendre la mesure du chemin parcouru par la Place des Arts depuis sa création, de ses nombreux accomplissements et de sa vitalité. Je demeure profondément convaincue de la pertinence de sa mission, de son rôle central dans le milieu culturel québécois, ainsi que de sa capacité à inspirer et à influencer positivement notre communauté.

Sous le signe de la continuité, de l'excellence et de la bienveillance, l'équipe de la direction et tout le personnel de la Place des Arts a de nouveau accueilli et soutenu les producteurs, les partenaires, les artistes et les citoyens qui fréquentent son complexe et son Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette. Je tiens à féliciter nos collaborateurs pour la diversité de la programmation présentée cette année et pour leur créativité, la qualité de leurs spectacles et l'expérience enrichissante qu'ils font vivre à notre public. Je tiens aussi à remercier la Fondation de la Place des Arts pour son soutien financier indispensable au déploiement des activités du secteur Éducation et Collectivités de la Place des Arts, dont les impacts ne cessent de croître.

L'apport économique et social des activités de la Place des Arts et de son écosystème au centre-ville de Montréal et dans tout le Québec est indéniable, tel qu'en fait foi une étude réalisée pro bono par le Boston Consulting Group sur ses retombées économiques, et qui chiffre ces dernières à 212 millions de dollars par an. Cette étude reflète l'importance du secteur culturel dans notre économie et les bienfaits que les arts apportent dans nos vies. Aujourd'hui, pour continuer à accueillir le public et les producteurs dans des lieux sécuritaires et leur offrir une expérience client hors du commun, les immeubles d'intérêt patrimonial de la Place des Arts, qui montrent les signes de leur âge vénérable, se doivent d'être modernisés. Cet enjeu crucial est suivi avec assiduité par le conseil d'administration, et l'équipe de direction s'emploie à l'élaboration d'un plan de mise à niveau de nos infrastructures et de bonification de notre offre en salle et dans nos lieux dans le respect de la vision architecturale d'origine de notre complexe. Des investissements majeurs seront bientôt nécessaires pour assurer la concrétisation de cette vision que nous ne pourrions réaliser sans le soutien du gouvernement du Québec pour les générations à venir.

En terminant, je veux souligner le travail accompli cette année par notre conseil d'administration compétent, paritaire, diversifié et inclusif, notamment dans le cadre du processus de nomination de nouveaux directeurs pour les ressources humaines et la gestion des immeubles, ce qui a permis de moderniser la structure organisationnelle et de renforcer l'équipe de direction. Je suis également ravie que le gouvernement du Québec ait exprimé de nouveau sa confiance envers Marie-Josée Desrochers en procédant au renouvellement de son mandat à titre de présidente-directrice générale de la Place des Arts. Depuis son entrée en fonction, Marie-Josée a insufflé un nouvel élan à notre organisation. Son engagement a été déterminant dans le renforcement de notre positionnement, l'élargissement de notre rayonnement et la consolidation de partenariats stratégiques avec notre milieu. Enfin, je remercie le ministère de la Culture et des Communications et le gouvernement du Québec pour leur appui indéfectible.

Depuis 60 ans, la Place des Arts a su s'adapter à de nombreux changements afin de demeurer forte et à l'affût des aspirations et des besoins de la population et de la communauté artistique. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, les membres du conseil d'administration et de la direction sont portés par l'héritage des visionnaires et des bâtisseurs qui ont conçu cette formidable Place des Arts. Nous nous engageons résolument à faire face aux défis futurs avec agilité et détermination, pour que notre grande et magnifique institution demeure un pilier solide pour le milieu culturel québécois.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louise'.

LOUISE ST-PIERRE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

UN CENTRE CULTUREL ESSENTIEL À LA VITALITÉ DU CENTRE-VILLE

« Les grandes villes sont, presque par définition, des centres culturels. (...) Mais une grande ville peut se détruire elle-même en laissant s'éparpiller ce qui doit en constituer le cœur même. C'est pourquoi la Place des Arts, telle que l'a conçue la Corporation Sir Georges Étienne-Cartier, surgira en plein centre de la ville, dans un secteur qu'elle contribuera largement à régénérer. »

G.A. Bradley & Cie, Ltée
Place des Arts : Un centre culturel à Montréal.
[Brochure, décembre 1958]



Le 21 septembre 2023, notre 60^e anniversaire a été souligné à l'occasion d'une soirée spéciale rassemblant plus de 200 partenaires du milieu, en compagnie du ministre de la Culture et des Communications du Québec et de la responsable de la culture et du patrimoine au comité exécutif de la Ville de Montréal. Une grande fresque retraçant les moments marquants dans nos salles et un court documentaire donnant la parole à des témoins privilégiés de notre histoire ont été dévoilés. Aucun moment n'a été plus propice pour se rappeler l'une des principales raisons d'être du pôle culturel que nous administrons : dynamiser le centre-ville de la métropole du Québec en le dotant d'un cœur artistique qui bat au rythme de toute la population québécoise. Au cours des six dernières décennies, la Place des Arts a évolué pour demeurer ouverte, inclusive et attentive aux besoins de la communauté des arts de la scène, des artistes, du public et des citoyens. Qu'en est-il aujourd'hui? En dépit des transformations profondes que nous vivons en raison des grands mouvements sociaux et du climat d'incertitude qui touchent tous les champs d'activité économique, notre complexe détient toujours ce formidable pouvoir de rassembler. En requalifiant ses actifs, en modernisant son offre, en stimulant l'écosystème des arts vivants et en actualisant ses pratiques de gestion, la Place des Arts peut, plus que jamais, jouer un rôle essentiel en tant que catalyseur, invitant le public à partager ses émotions et à s'engager dans le dialogue social suscité par les arts vivants.

Durant le dernier exercice, un plan d'action ambitieux s'est mis en œuvre avec succès, découlant de **notre nouveau plan stratégique** intitulé « **Le pouvoir de rassembler** », qui présente une vision porteuse et des orientations pour relever les défis auxquels sont confrontés la Place des Arts et le milieu des arts vivants. Dans la foulée de cette planification stratégique, une **étude réalisée avec l'appui de BCG** pour déterminer l'impact des activités de la Place des Arts a établi que **notre institution et son écosystème** génèrent **des retombées économiques de 212 M\$** par année, en plus de démontrer **les effets positifs** de notre action sur l'éducation, le bien-être et la **cohésion sociale**.

La Place des Arts a **attiré plus de 976 000 spectateurs et participants** dans ses salles et à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay de Joliette, témoignant de l'engagement du public envers nos activités et de la vitalité de notre institution. La dernière année a par ailleurs donné lieu à une **hausse significative de 14 % de nos revenus d'exploitation** par rapport à la période précédente, démontrant l'efficacité de nos initiatives visant à optimiser notre modèle d'affaires et les efforts déployés par nos équipes. Notre organisation est en **bonne santé financière**, renforçant notre capacité à poursuivre notre mission au cours des prochaines années.

L'équipe de la Place des Arts, gardienne d'un **patrimoine bâti d'exception**, s'est consacrée quotidiennement à de **nombreux projets de maintien d'actifs**. Ainsi, après de grands travaux de modernisation et de mise aux normes, la **Cinquième Salle** a rouvert ses portes, offrant désormais une meilleure acoustique et un plus grand confort aux spectateurs. Le **corridor métro** reliant notre complexe à la station de métro Place-des-Arts a fait l'objet de travaux majeurs visant à le rendre **accessible universellement** aux milliers de personnes qui l'empruntent chaque jour, tout en proposant aux producteurs un nouveau mode de promotion par le biais d'écrans numériques.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE (SUITE)



Le **Centre de création de Duceppe**, dédié à la recherche scénique, à des résidences artistiques, des représentations intimes et des projets spéciaux, a ouvert ses portes au sein de notre complexe. Une attention particulière a aussi été apportée à la restauration et à la mise en valeur de plusieurs œuvres de notre **collection d'art public québécois** dans nos salles. Enfin, le **Musée d'art contemporain de Montréal** a lancé les travaux de son grand projet de transformation, avec l'aide financière du gouvernement du Québec et du Canada et de sa fondation et la participation active de la Place des Arts, propriétaire de l'édifice.

Grâce au travail acharné de l'équipe, un **nouveau plan de développement durable 2023-2028** a été élaboré et plusieurs initiatives – dont la mise à niveau de ses divers systèmes – se sont poursuivies pour réduire notre consommation d'énergie. Certaines pratiques en ressources humaines ont été modernisées en promouvant une culture organisationnelle basée sur des **valeurs renouvelées**. Enfin, grâce à des relations établies avec RIDEAU et l'ADISQ, la Place des Arts a été un joueur actif dans le cadre d'une initiative nationale pour **contrer la revente illégale de billets**, en initiant une campagne pour promouvoir l'utilisation de notre billetterie officielle et de celles de nos partenaires, afin de **protéger les spectateurs** en leur assurant de payer le juste prix.

ANIMER NOS ESPACES PUBLICS POUR TOUS LES CITOYENS

La Place des Arts a poursuivi son **ancrage dans la communauté** avec différentes **activités participatives pour les citoyens** développées en collaboration avec des partenaires des milieux culturels, social et éducatif. Notre partenariat avec **Danse Danse** et le **Festival JOAT** a été consolidé pour présenter gratuitement des événements de « street dance » à la fin de l'été. Nos collaborations avec les universités ont été renforcées, menant à une grande **Nuit de la poésie** [1] avec l'**UQAM** dans le cadre de la **Nuit blanche qui fut un véritable succès** et à des soirées jazz avec **les finissants de l'Université de Montréal** dans notre Salon urbain. Le projet innovateur de réalité augmentée **IN SITU** a été lancé sur l'Esplanade, en partenariat avec **Montréal en Histoires**, et notre collaboration avec le **Centre PHI** a été renouvelée. Nos équipes se sont également investies dans nos trois événements phares, le **Festival Tempéo Danse et Musique**, **Micro ouvert autochtone** et la **Fête relâche**. Au total, nos activités destinées au grand public ont permis à **plus de 31 000 participants** de se rassembler et de partager des instants inoubliables reflétant la diversité et la vitalité de notre métropole. [2]



Notre engagement envers l'inclusion dans le milieu des arts vivants s'est poursuivi à travers nos initiatives en **Art adapté** et **Art adapté jeunesse**, qui ont touché plus de **325 personnes vivant avec des besoins particuliers**. Nos **séries pour la jeunesse**, Place des Arts junior et Sons et brioches, ont célébré leurs 50 ans avec une **popularité accrue**, offrant des expériences artistiques uniques aux enfants et à leurs parents. Enfin, la Place des Arts a continué d'être un lieu d'apprentissage et de découvertes pour les jeunes à travers notre programme éducatif, qui a rejoint près de **5 700 élèves du secondaire** et leurs enseignants malgré les difficultés rencontrées par le milieu de l'éducation, complétant l'offre scolaire de nos organismes résidents. Toutes ces activités de notre secteur Éducation et Collectivités ont été rendues possibles grâce au soutien financier de la Fondation de la Place des Arts.

STIMULER L'ÉCOSYSTÈME DES ARTS VIVANTS

La **diversité** et l'**excellence de la programmation** sont des piliers fondamentaux de l'identité de notre grand complexe, et l'année qui vient de passer n'a pas fait exception à la règle, alors que **plus de 1 000 représentations et événements** ont été présentés dans nos salles et à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay.

Notre décision d'accueillir **Pub Royal, la comédie musicale des Cowboys Fringants**, de sa conception à sa présentation, s'est avérée fructueuse. Cette création québécoise signée **Les 7 Doigts de la main** et **La Tribu** a remporté un **succès retentissant** auprès des critiques et du public, attirant près de 40 000 spectateurs. [3]

Nous avons initié une **nouvelle série** afin de **renforcer l'offre en chanson et en humour francophone** avec deux directions artistiques invitées, **Laurent Saulnier** et **KO Scène**. Une quarantaine de représentations ont été présentées dans la **Salle Claude-Léveillée**, mettant en valeur le **caractère intime** de notre petite salle et attirant un public diversifié, avec un taux d'assistance de 80 %. Notre soutien à la dernière édition du concours **Ma première Place des Arts** a été bonifié alors que nous célébrions le 30^e anniversaire de la **SACEF**.



PHOTO 3: PUB ROYAL. © JF SAVARIA
PHOTO 4: MOI, DANS LES RUINES ROUGES DU SIÈCLE, PIÈCE INSPIRÉE DE LA VIE DE L'ACTEUR SASHA SAMAR EN UKRAÏNE, DUCEPPE. © DANY TAILLON

Nos **organismes artistiques résidents et diffuseurs associés** ont offert une grande diversité d'œuvres et de styles contribuant à faire de la Place des Arts un lieu où chaque membre du public trouve sa place. **Duceppe** ⁴ a proposé une expérience théâtrale captivante avec une majorité de créations québécoises présentées sur la scène du Théâtre Jean-Duceppe, mais aussi dans ses coulisses et à la Cinquième Salle. À la Salle Wilfrid-Pelletier, **Les Grands Ballets** ont poursuivi leur lancée avec de grandes œuvres classiques telles que *Cendrillon*, alors que l'**Opéra de Montréal** a continué d'innover en présentant des créations originales comme *La Reine-Garçon*, avec un livret signé Michel Marc Bouchard. L'**Orchestre Métropolitain** s'est baladé entre classiques intemporels et créations contemporaines audacieuses et a ravi le jeune public en présentant un très populaire *Passe-Partout symphonique!* **Danse Danse** a offert une programmation ambitieuse et haute en couleurs mettant en vedette de grands noms de la danse contemporaine. Le **Festival de Lanaudière** a pour sa part proposé un mélange éclectique d'artistes renommés et de nouveaux talents à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay. Par ailleurs, nos efforts en vue d'offrir une série de spectacles populaires complétant l'offre de musique classique de ce lieu enchanteur se sont poursuivis.

Du côté des festivals qui dynamisent le cœur de la ville, **Les Francos**, le **Festival international de jazz de Montréal**, le **Festival TransAmériques** et le **Festival du monde arabe** ont embrassé tous les horizons pour offrir cette année encore de riches programmations. En dépit de cette vitalité, nous ne pouvons passer sous silence la situation du **Festival Juste pour rire**, qui a dû initier des procédures pour se protéger de ses créanciers. Bien qu'elles ne reflètent pas nécessairement les perspectives pour l'ensemble de l'écosystème des festivals, ces circonstances très préoccupantes mettent les projecteurs sur les défis rencontrés par ce secteur et la nécessité de redéfinir leur modèle d'affaires. Au moment d'écrire ces lignes, la Place des Arts travaille activement avec différents joueurs afin de pouvoir proposer au public une offre en humour à l'été 2024, année de transition.

ÉCRIRE ENSEMBLE LA SUITE DE L'HISTOIRE

Dans l'ensemble, **le bilan de la dernière année est très positif** pour la Place des Arts. Cependant, les bouleversements qui touchent le milieu culturel, qu'il s'agisse de la transformation des modes de consommation, des changements sociodémographiques, de la nécessité d'ajuster nos pratiques pour faire face aux changements climatiques ou du climat économique imprévisible, par exemple, nous obligent à **faire preuve d'une grande vigilance** et à **développer une agilité opérationnelle pour faire face à ces enjeux complexes**.

Les arts vivants jouent un rôle fondamental dans notre société.

Ils offrent des occasions aux citoyens de s'exposer à la beauté et à une gamme variée de perspectives, de cultures et d'expériences humaines. Ils favorisent le bien-être individuel et contribuent à la cohésion sociale en créant des espaces où les émotions sont partagées et où les liens entre les individus se renforcent. C'est avec cette conviction inébranlable que je débute un deuxième mandat à titre de présidente-directrice générale de la Place des Arts, entourée d'une équipe forte et compétente. Je tiens à remercier le ministre de la Culture et des Communications ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur confiance.

Je veux également **exprimer ma profonde gratitude** à toutes les personnes qui ont contribué depuis ses débuts, et qui contribueront pour les années à venir au grand projet collectif de la Place des Arts : les artistes et artisans du spectacle, les producteurs, les organisations artistiques, les festivals, nos partenaires, notre Fondation, tous les employés et enfin, le public, véritable moteur de notre engagement quotidien et de nos ambitions. **Tous ensemble, nous avons le pouvoir de continuer à faire de la Place des Arts un carrefour culturel dynamique, où les arts vivants continuent de nous rassembler et d'enrichir nos vies.**

MARIE-JOSÉE DESROCHERS
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Place
des
Arts

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU 1^{ER} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024



Jean-Pierre Ferland

Texte de Jean-Pierre Ferland
Le spectacle de Jean-Pierre Ferland, intitulé "L'Osstidcho", a été présenté à la Place des Arts en janvier 1969. Ce spectacle révolutionnaire a été créé par le compositeur et musicien québécois Jean-Pierre Ferland, en collaboration avec le chorégraphe et danseur américain Robert Cunningham. Le spectacle a été inspiré par la culture autochtone et a été présenté dans plusieurs festivals de musique et de danse à travers le monde.



Frida Boccia

Texte de Frida Boccia
Frida Boccia est une chanteuse et compositrice québécoise. Elle a écrit et interprété de nombreux succès, dont "L'Osstidcho" de Jean-Pierre Ferland.



1969

1970

1971

Renee Claude

Texte de Renee Claude
Renee Claude est une chanteuse et compositrice québécoise. Elle a écrit et interprété de nombreux succès, dont "L'Osstidcho" de Jean-Pierre Ferland.

Monique Leyre



L'Osstidcho

Présenté au Théâtre de l'Opéra de la Comédie canadienne et à la Place des Arts en janvier 1969, L'Osstidcho est un spectacle révolutionnaire qui a marqué l'histoire de la musique et de la danse au Québec. Ce spectacle a été créé par le compositeur et musicien québécois Jean-Pierre Ferland, en collaboration avec le chorégraphe et danseur américain Robert Cunningham. Le spectacle a été inspiré par la culture autochtone et a été présenté dans plusieurs festivals de musique et de danse à travers le monde.

À l'occasion de son 60^e anniversaire, la Place des Arts a dévoilé *Une traversée artistique*, grande fresque ponctuée d'images de spectacles marquants, d'anecdotes vibrantes et de témoignages éloquentes dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Une réalisation de Montréal en Histoires. PHOTO © KEVIN CALIXTE

LA PLACE DES ARTS CÉLÈBRE SON 60^e ANNIVERSAIRE

60 ANS



Place
des
Arts

Le 21 septembre 1963, l'inauguration de la Grande Salle, maintenant connue sous le nom de Salle Wilfrid-Pelletier, fut l'amorce d'un formidable mouvement de promotion et de développement des arts qui a transformé le paysage culturel du Québec et de sa métropole.

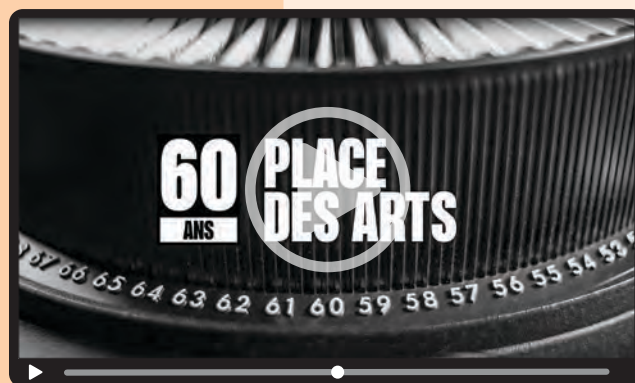
La Place des Arts a célébré son 60^e anniversaire le 21 septembre 2023 à l'occasion d'une réception réunissant quelque 215 partenaires, en présence du ministre de la Culture et des Communications, monsieur Mathieu Lacombe et de la responsable de la culture, du patrimoine, de la gastronomie et de la vie nocturne au comité exécutif de la Ville de Montréal, madame Ericka Aneus.

Pour l'occasion, une grande fresque créée par Montréal en Histoires, sorte de traversée artistique des époques ponctuée d'images de spectacles marquants, d'anecdotes vibrantes et de témoignages éloquentes d'artistes, a été dévoilée. La fresque habille tous les murs de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, près de l'entrée sur la rue Sainte-Catherine.

La Place des Arts a aussi produit, avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications, un court documentaire qui donne la parole à des historiens et des témoins privilégiés de l'histoire de cette grande institution.



PHOTO : INAUGURATION DE LA FRESQUE POUR LES 60 ANS DE LA PLACE DES ARTS © THIBAUT CARRON



VIDÉO : LA PLACE DES ARTS A 60 ANS. © PLACE DES ARTS



PHOTO © KEVIN CALIXTE

PIONNIERS NUMÉRIQUES

Une nouvelle installation a été présentée à la salle d'exposition de la Place des Arts, dans le cadre de la troisième année de son partenariat avec PHI, pour célébrer le travail de Michel Lemieux et d'Édouard Lock, deux artistes à l'avant-garde de la créativité multidisciplinaire. Mariant l'art virtuel et la danse contemporaine, l'installation mettait en lumière le film *ÉCHO* signé Édouard Lock ainsi que trois œuvres en réalité virtuelle de Michel Lemieux: *Intouché*, *Icarus* et *Invisible*. PHOTO © KEVIN CALIXTE



60 ANS DE SPECTACLES EN AFFICHES

L'exposition *60 ans de spectacles en affiches*, dirigée par Marc H. Choko, professeur émérite à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal, soulignait à la fois la richesse du design graphique au Québec — avec une sélection de 60 œuvres — et les spectacles marquants de la Place des Arts durant les six dernières décennies. PHOTO © THIBAUT CARRON



UN CLIN D'ŒIL RÉTRO SUR LA MOSAÏQUE D'ÉCRANS NUMÉRIQUES

Le 21 septembre, la Place des Arts dévoilait une nouvelle œuvre numérique aux couleurs du 60^e, réalisée spécialement pour l'occasion par le collectif montréalais Doki (Jean-Christophe Henry, Josselin Bey, Stefano Gemmellaro).

PHOTO © THIBAUT CARRON



LA PLACE DES ARTS: LE POUVOIR DE RASSEMBLER

UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX

Au cours du dernier exercice, la Place des Arts a lancé son Plan stratégique 2023-2027, qui réaffirme son rôle essentiel pour la société québécoise tout entière.

LA VISION

Point d'ancrage incontournable de la vie culturelle au Québec, la Place des Arts s'affirmera comme le carrefour civique où se rassemblent les individus de tous âges et de tous horizons pour partager les émotions et participer au dialogue social que provoquent les arts vivants d'ici et d'ailleurs.

LES VALEURS

La Place des Arts promeut une culture organisationnelle axée sur la collaboration et la bienveillance, où le personnel, passionné de contribuer à promouvoir la vie artistique et culturelle du Québec, est engagé à atteindre les objectifs d'affaires et à contribuer à la réputation d'excellence de l'organisation.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Stimuler l'écosystème des arts vivants au Québec
- Requalifier l'expérience client de la Place des Arts
- Améliorer la performance organisationnelle
- Contribuer au dynamisme de Montréal



BALAYEZ LE CODE QR POUR ACCÉDER
AU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027,
ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE
SITE WEB DE LA PLACE DES ARTS.



PHOTO © DAVID WONG

« La Place des Arts est plus que jamais ce **moteur** qui peut **rassembler la population** pour l'inviter à partager les émotions et participer au dialogue social que provoquent les arts vivants d'ici et d'ailleurs. Misons sur cette **inestimable puissance collective** pour relever positivement tous les défis qui nous attendent. »

– MARIE-JOSÉE DESROCHERS,
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PLACE DES ARTS

Une étude publiée par le **Boston Consulting Group (BCG)** en janvier 2024 permet de saisir l'ampleur de l'impact économique de l'écosystème de la Place des Arts et ses effets positifs possibles sur l'éducation et le talent, la santé et le bien-être, la fierté, la cohésion sociale, ainsi que sur la diplomatie culturelle. On y apprend notamment que l'ensemble des activités de la Place des Arts génèrent des retombées économiques notables s'élevant à 212 millions de dollars à travers son écosystème, en sus de son potentiel de contribuer à atténuer certains enjeux sociétaux au Québec.



SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

PUB ROYAL, LA COMÉDIE MUSICALE DES COWBOYS FRINGANTS

En décembre 2023, Pub Royal, une comédie musicale inspirée de l'œuvre et de l'univers des Cowboys Fringants, a vu le jour à la Place des Arts. Cette création signée Les 7 doigts de la main et présentée par La Tribu met en vedette sept chanteurs/acteurs, sept danseurs et six artistes de cirque réunis sur scène au bar le plus disjoncté du Québec : le Pub Royal. Plus de 40 000 spectateurs se sont rassemblés en décembre et en janvier au Théâtre Maisonneuve pour vivre une expérience festive en fredonnant les grands succès et les chansons plus récentes de ce groupe fétiche incontournable de la province. Le spectacle, qui a également été présenté à Paris en avril 2024, reviendra à la Place des Arts en août et décembre 2024, avant de partir à nouveau en tournée européenne en 2025.

PHOTO : PUB ROYAL. © JF SAVARIA

« Pub Royal offre une vie nouvelle à des chansons qui ont marié un groupe et son public pendant plus d'un quart de siècle. C'est une comédie musicale fort réussie mais aussi une ode sentie à l'œuvre de quatre artistes qui ont su chanter le Québec post-référendaire dans ses travers et ses petites misères. »

– SÉBASTIEN TANGUAY – LE DEVOIR



VOYAGER EN SPECTACLES

Cette année, la deuxième édition de la Série Arts et monde, présentée par la Place des Arts, en a mis plein la vue à près de 6 000 spectateurs grâce aux riches harmonies créées par Trey McLaughlin & the Sounds of Zamar, à la performance enlevante du virtuose de tabla classique Zakir Hussain — reconnu parmi les plus grands musiciens contemporains — ainsi qu'aux performances physiques à grand déploiement du groupe de tambours japonais Drum Tao. PHOTO : TREY MCLAUGHLIN ET THE SOUNDS OF ZAMAR. © KEVIN CALIXTE

LA K-POP S'INVITE À MONTRÉAL!

De passage dans la métropole pour la première fois, le groupe féminin Dreamcatcher, connu pour son style unique mélangeant des éléments de rock, de métal et de pop avec des influences gothiques et électroniques, s'est produit à la Salle Wilfrid-Pelletier en septembre. Les sept artistes du groupe de K-pop ont offert une performance hautement énergique accompagnée de projections visuelles captivantes, faisant salle comble et attirant une nouvelle clientèle à la Place des Arts.

PHOTO © KEVIN CALIXTE



SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (SUITE)

LES SOIRÉES À LA SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE : UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE EN CHANSON QUÉBÉCOISE SIGNÉE LAURENT SAULNIER

La Place des Arts a lancé une nouvelle série de spectacles mettant en valeur la chanson québécoise dans la Salle Claude-Léveillée, sa salle la plus intime. À l'invitation de la Place des Arts, **Laurent Saulnier**, qui a passé près de 25 ans à la tête de la programmation des Francos et du Festival International de Jazz de Montréal, a accepté d'insuffler sa vision à la direction artistique de ce nouveau projet.

PHOTO: L'ÉTERNELLE RENARDE. © THIBAUT CARRON



« La Salle Claude-Léveillée mérite d'être mieux connue. C'est une salle qui offre une proximité incomparable entre le public et les artistes, et une qualité d'écoute exceptionnelle. Assister à un spectacle dans un cadre aussi intime est une expérience extraordinaire. Les amateurs de musique pourront dire, comme le veut l'expression consacrée : il fallait être là ! »

– LAURENT SAULNIER, DIRECTEUR ARTISTIQUE DE LA SÉRIE

Le spectacle *L'Éternelle Renarde, sur les traces de Pauline Julien* a ouvert le bal pour faire revivre, en textes et chansons, la grande Pauline Julien. Le public a également pu applaudir Adib Alkhalidey sur scène pour son tout premier spectacle de chansons, puis Jorane et Hauterive, le duo de Mara Tremblay et Catherine Durand. Enfin, la série a marqué le grand retour sur scène de Claude Meunier après 40 ans d'absence, cette fois-ci en chanson avec un projet de musique country, *La Famille Denuy*.

PHOTO: LA FAMILLE DENUY, SPECTACLE PRÉSENTÉ PAR LA TRIBU. © SOPHIE DOYON



L'HUMOUR QUÉBÉCOIS EN VEDETTE

En cours d'année, un volet humour, développé en collaboration avec **KO Scène**, s'est ajouté à la série, mettant en lumière le talent d'humoristes québécois faisant partie de la communauté LGBTQ2S+, dont Mona de Grenoble et Tranna Wintour, ainsi que des humoristes de la relève.

PHOTO: MONA DE GRENOBLE LORS DU SHOW QUEER. © THIBAUT CARRON



DANSE DANSE : UNE SAISON QUI A ÉBLOUI LE PUBLIC

La saison 2023-2024 de Danse Danse a été une véritable célébration de la diversité et de l'innovation en danse contemporaine, avec près de 60 représentations dans différentes salles de la Place des Arts. Les spectateurs ont pu découvrir des œuvres de chorégraphes de renommée internationale tout comme de créateurs émergents, d'ici et de partout sur la planète. Parmi les moments forts de la programmation, notons le retour à Montréal de la compagnie de danse européenne Nederlands Dans Theater, avec un tryptique dont les œuvres ont captivé le public montréalais par leur technicité impeccable et leur profonde expressivité. La saison de Danse Danse comprenait également le Festival JOAT célébrant la danse de rue.

PHOTO : DANSE DANSE - NEDERLANDS DANS THEATER THE POINT BEING. © RAHI REZVANI

FÉERIE CIRCASSIENNE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Pour ses 30 ans, le Cirque Éloize a offert au Théâtre Maisonneuve le spectacle signature *Entre ciel et mer*, présentée par la Place des Arts, cette création originale qui trouvait son essence là où tout a commencé pour la compagnie, c'est-à-dire aux Îles-de-la-Madeleine. Ce spectacle — un mariage parfait entre le conte, le cirque et la musique — célébrait la fierté acadienne et québécoise. Une immersion complète dans des histoires insulaires qui ont sillonné les îles de génération en génération. Les artistes circassiens ont brillé aux côtés du conteur Cédric Landry et du groupe de musique Suroît. PHOTO: ENTRE CIEL ET MER. © THIBAUT CARRON



(NÉO)ROMANCE SOUS LES ÉTOILES

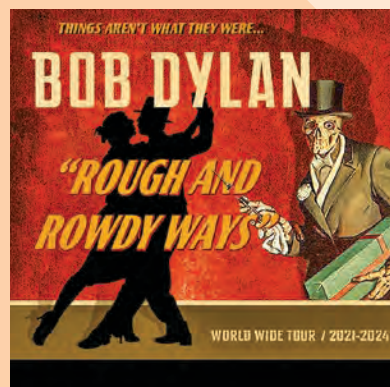
Notre Amphithéâtre Fernand-Lindsay a reçu la talentueuse pianiste et compositrice Alexandra Stréliski pour trois concerts à la fin août, venant clore la saison estivale de ce lieu unique de belle façon. Plus de 9 400 spectateurs se sont déplacés pour assister à ce spectacle en pleine nature présentant aussi le groupe Flore Laurentienne en première partie. PHOTO © AGENCE BIGJAW

SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS (SUITE)

DES LÉGENDES VIVANTES À LA SALLE WILFRID-PELLETIER

L'illustre **Bob Dylan** a fait salle comble lors de son passage à la Salle Wilfrid-Pelletier, dans le cadre de sa tournée mondiale *Rough And Rowdy Ways*, après sept ans d'absence. L'auteur-compositeur interprète a interprété une sélection de ses nouvelles chansons, démontrant son incroyable longévité et son talent artistique inégalé à 82 ans, en plus d'offrir une prestation mémorable d'une chanson du grand Leonard Cohen.

IMAGE: VISUEL DE LA TOURNÉE *ROUGH AND ROWDY WAYS* 2021-2024



Le légendaire chanteur iranien **Ebi** s'est lui aussi produit à guichets fermés dans la plus grande salle de la Place des Arts, attirant un nombre impressionnant de nouveaux spectateurs dans le complexe. Ce concert de près de trois heures a marqué un demi-siècle de la carrière musicale de cet artiste décrit comme l'un des plus grands ambassadeurs de la musique persane.

PHOTO © EMH PRODUCTIONS

La célèbre chanteuse française **Mireille Mathieu**, qui n'avait pas mis les pieds à Montréal depuis 35 ans, a célébré à la Salle Wilfrid-Pelletier le 60^e anniversaire d'une carrière qui l'a menée aux quatre coins du monde. À 77 ans, elle a su émouvoir, par la puissance de sa voix et sa justesse, les quelque 5 000 spectateurs lors de ses deux représentations.

PHOTO © JEAN-CHARLES LABARRE

Enfin, le passage des deux légendes de la comédie **Steve Martin** et **Martin Short** à la Place des Arts a été un véritable succès, attirant une foule enthousiaste à la Salle Wilfrid-Pelletier. Leur performance mémorable, alliant sketches hilarants, anecdotes personnelles et numéros musicaux, a conquis le public, démontrant leur chimie indéniable et pourquoi les deux artistes sont considérés comme des maîtres incontestés de l'humour.

PHOTO: VISUEL DU SPECTACLE *YOU WON'T BELIEVE WHAT THEY LOOK LIKE TODAY!* DE STEVE MARTIN ET MARTIN SHORT



UN ÉPICENTRE CULTUREL ANIMÉ À LONGUEUR D'ANNÉE

VIBRER GRÂCE AUX NOMBREUX FESTIVALS

Fidèles à la tradition, Les Francos, le Festival International de Jazz de Montréal et le Festival Juste pour rire/Just for laughs ont plongé le public montréalais et les spectateurs de la Place des Arts dans une ambiance rythmée et rassembleuse sur l'Esplanade ainsi que dans les différentes salles au cours de l'été 2023. Pour leur part, le Festival TransAmériques, MUTEK, le Festival du Monde Arabe de Montréal et MONTRÉAL EN LUMIÈRE — qui célébrait par ailleurs ses 25 ans — ont fait vibrer le complexe tout au long de l'année. Les différents festivals ont attiré cette année près de 115 000 personnes en salle.



PHOTOS : DANIEL BÉLANGER / LES FRANCOIS, BUDDY GUY / FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL, ALI WONG / FESTIVAL JUST FOR LAUGHS MONTRÉAL, FESTIVAL TRANSAMÉRIQUES, HATIS NOIT & YUMA KISHI / MUTEK, MIRAY DAHAB / FESTIVAL DU MONDE ARABE

CÉLÉBRER LE *STREET DANCE* À LA PLACE DES ARTS

Présenté par Danse Danse, le Festival JOAT (Jack Of All Trades), cofondé par Handy Yacinthe et Elie-Anne Ross, a animé le complexe de la Place des Arts pour une deuxième année consécutive avec des performances de « breaking », de « hip hop », de « popping » et de « krump », des concours de danse pour les jeunes et les adultes ainsi que des ateliers d'initiation à différents styles et au « beatmaking » sur l'Esplanade, attirant près de 26 000 personnes. Des classes de maître ont réuni 150 danseurs professionnels sur la scène du Théâtre Maisonneuve, alors que la Salle Claude-Léveillée a accueilli des conférences et des projections de films documentaires.

PHOTO © VICTOR LE



UN DEVOIR DE MÉMOIRE SUR L'HISTOIRE DE LA SCÈNE HIP-HOP MONTRÉLAISE

Pour souligner les 50 ans de ce style musical et mettre en valeur l'histoire hip-hop que possède Montréal grâce à sa proximité avec New York, une exposition a été présentée dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme par les danseurs et férus d'archives Martin « Cholo-B » Sanchez et Marc « Scramblelock » Sakalauskas. L'installation *Montreal loves Hip Hop* a permis à plus de 1 300 curieux de retracer les moments et lieux marquants du hip-hop montréalais au cours des dernières décennies. PHOTO © GABRIEL FOURNIER



UN ÉPICENTRE CULTUREL ANIMÉ À LONGUEUR D'ANNÉE (SUITE)



TENUE DE GALA SUGGÉRÉE

La Place des Arts a accueilli à nouveau trois grands galas culturels incontournables au Québec afin de souligner les accomplissements des artistes d'ici. Le 38^e Gala des prix Gémeaux animé par Pierre-Yves Lord, le 45^e Gala de l'ADISQ, qui fût le 18^e et dernier animé par Louis-José Houde, et la 7^e édition du Gala Dynastie animé par l'humoriste Preach ont célébré et récompensé les grands talents des industries artistiques, culturelles et médiatiques de la métropole. PHOTOS: PIERRE-YVES LORD © DROWSTER / LOUIS-JOSÉ HOUDE © JEAN-FRANÇOIS LEBLANC / PREACH © FONDATION DYNASTIE



LA SEMAINE DYNASTIE — CÉLÉBRER LES RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES DES PERSONNALITÉS ISSUES DES COMMUNAUTÉS NOIRES DU QUÉBEC

Du 20 au 27 avril 2024, la Place des Arts a eu l'honneur d'être l'hôte, pour une deuxième année consécutive, de la Semaine Dynastie, un événement mettant sous les projecteurs le talent de nombreux artistes issus des communautés noires. Cette année, en plus du Gala Dynastie présenté au Théâtre Maisonneuve et du Gala Médias présenté à la Cinquième Salle, six activités ont eu lieu au Salon urbain, rejoignant plus de 5 000 participants. PHOTO: BRUNCH DYNASTIE AU SALON URBAIN. © THIBAUT CARRON



LA REPRÉSENTATION DES AFRODESCENDANTS SUR NOS SCÈNES ET NOS ÉCRANS: QUELS PROGRÈS ?

Présenté dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs, un Entretien arts et société présenté par la Place des Arts a attiré une centaine de personnes venues entendre Emilie Nicolas, chroniqueuse au journal Le Devoir et animatrice, Mireille Métellus, comédienne, Anglesh Major, comédien et musicien, et David Laurin, directeur artistique chez Duceppe. PHOTO © KEVIN CALIXTE

DÉCOUVRIR LA NUIT SOUS UN AUTRE JOUR

LE GRAND RETOUR DE LA NUIT DE LA POÉSIE À MONTRÉAL

Le 2 mars 2024, à l'occasion de la Nuit blanche à Montréal, la Place des Arts a offert une grande Nuit de la poésie qui a séduit plus de 2 500 visiteurs. Élaboré en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal, cet événement a mis en vedette Joséphine Bacon, invitée d'honneur, ainsi que douze poètes québécois au Salon urbain. Des captations des Nuits de la poésie ayant eu lieu en 1970, 1980 et 1991, coréalisés par Jean-Pierre Masse et Jean-Claude Labrecque, ont été présentées en continu à la Salle Claude-Léveillée. PHOTO © KEVIN CALIXTE



LUMINOTHÉRAPIE

La Place des Arts, partenaire de la 14^e édition du parcours Luminothérapie offert par le Partenariat du Quartier des spectacles, a co-présenté deux œuvres sur son Esplanade : *Astera*, fleur se métamorphosant la nuit, créée par le studio de création TILT, et *Cymopolée*, tornade lumineuse et sonore produite par les artistes Benjamin Nesme et Marc Sicard. PHOTO : CYMOPOLÉE PAR LUMINARISTE.

© JALQ PHOTOGRAPHY



GRANDS DISPARUS

Le 14 octobre 2023, l'industrie du spectacle a perdu celui qui était surnommé « le père du showbusiness québécois », **Guy Latraverse**. Il était entre autres l'un des fondateurs de l'ADISQ et des FrancoFolies de Montréal. Le public a pu rendre un dernier hommage au célèbre impresario et producteur le 10 novembre 2023 au Piano nobile de la Salle Wilfrid-Pelletier.

PHOTO : GUY LATRAVERSE, 2017. © PIERRE DURY



Tout le Québec a pleuré **Karl Tremblay**, chanteur emblématique des Cowboys Fringants, décédé le 15 novembre 2023. Durant trois décennies, il aura fait chanter et vivre des moments inoubliables à toutes les générations aux quatre coins du Québec et à l'extérieur de ses frontières, laissant une empreinte indélébile sur le paysage musical québécois. PHOTO © ÉTIENNE CHAPUT



UN ÉPICENTRE CULTUREL ANIMÉ À LONGUEUR D'ANNÉE (SUITE)

INSITU : LA CULTURE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

En mai 2023, Montréal en Histoires a lancé l'application INSITU, un parcours en réalité augmentée pour découvrir les réalisations de 17 institutions culturelles majeures de la métropole. Une visite virtuelle originale et inédite à travers de grands classiques, des œuvres contemporaines, le patrimoine québécois et des performances époustouflantes! Avec quatre expériences virtuelles, la Place des Arts est au cœur du projet INSITU. À partir de l'Esplanade, les visiteurs sont invités à chanter avec Elisapie, à plonger dans une symphonie de Mozart avec l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de son chef Rafael Payare, à écouter Philippe Sly de l'Opéra de Montréal interpréter *La beauté du monde* ou Anglesh Major jouer *King Dave*, une création de Duceppe. PHOTO © MONTRÉAL EN HISTOIRES



LE FRANÇAIS, UNE LANGUE À CÉLÉBRER !

Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, est sortie de ses murs pour présenter à la Place des Arts une exposition interactive et haute en couleur sur la langue française d'ici. Une expérience inoubliable qui a fait bouger, jouer et danser pour célébrer la beauté de cette langue aux sonorités et aux nuances infinies. Un vernissage de l'exposition a eu lieu au Salon urbain le 17 mai, date d'anniversaire de Montréal, métropole francophone des Amériques, en compagnie du ministre de la Langue française, monsieur Jean-François Roberge, de madame Anne-Marie Sigouin, représentante de la Ville de Montréal et de madame Ginette Galarneau, présidente-directrice générale de l'Office québécois de la langue française. L'exposition *Le français, une langue à célébrer!* a été présentée d'avril à septembre et a attiré plus de 22 600 visiteurs.

PHOTO: LE MINISTRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, JEAN-FRANÇOIS ROBERGE, ENTOURÉ DE MARIE-JOSÉE DESROCHERS, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA PLACE DES ARTS (À GAUCHE), D'ANNE-MARIE SIGOUIN, REPRÉSENTANTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, ET D'ANNE ÉLISABETH THIBULT, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE POINTE-À-CALLIÈRE (À DROITE). © GABRIEL FOURNIER



En complément à l'exposition, un Entretien arts et société de la Place des Arts intitulé « Le français, une langue toujours vivante et inclusive ? » a permis à différents panélistes d'échanger avec l'animatrice Catherine Perrin sur leurs raisons d'avoir choisi le français comme langue d'expression dans leur quotidien. La discussion rassemblait l'auteur Simon Boulerice, la comédienne et animatrice Julie Laferrière, le sociolinguiste et professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke Wim Remysen, et l'humoriste Richardson Zéphir.

PHOTO © THIBULT CARRON

TROIS ÉVÉNEMENTS PHARES GRATUITS DE LA PLACE DES ARTS

FESTIVAL TEMPÉO DANSE ET MUSIQUE DANSER SOUS LES ÉTOILES SUR L'ESPLANADE

Pour sa 5^e édition, le Festival L'Art en soi de la Place des Arts a changé de nom et d'identité, pour devenir le Festival TEMPÉO Danse et Musique. C'est une expérience rehaussée qui a ainsi été offerte aux festivaliers, en réaménageant complètement le site pour leur permettre de vivre un moment mémorable à ciel ouvert.

Du 14 au 23 septembre 2023, six soirées de danse et musique gratuites — Bollywood, haïtiennes, disco, années 60, latines et autochtones — développées avec des artistes de différentes collectivités et animées par Philippe Fehmiu ont attiré près de 18 000 participants sur l'Esplanade. Une expérience haute en couleur qui est venue s'ajouter à l'offre touristique et culturelle de la métropole et terminer de belle façon la saison des festivals. Un sondage a par ailleurs révélé que l'expérience bonifiée du festival a été un succès, avec un taux d'appréciation de 97 %. PHOTO : SOIRÉE DANSES ET MUSIQUES HAÏTIENNES.

© THIBAUT CARRON



MICRO OUVERT AUTOCHTONE : UNE OCCASION DE FAIRE PLUS AMPLE CONNAISSANCE

La troisième édition de l'événement, orchestrée par la commissaire et chanteuse de gorge inuite Nina Segalowitz, a offert différentes activités pour mettre en lumière les cultures autochtones traditionnelles et contemporaines. Des performances musicales du groupe Twin Flames et de Katia Rock, un récital de poésie avec Joséphine Bacon, des discussions avec les auteurs Shayne Michael et Melissa Mollen Dupuis, des rencontres sous forme de livres vivants, des dégustations culinaires, une vente de livres, bijoux et autres produits, des ateliers de bricolage pour enfants et une projection de courts métrages ont attiré quelque 3500 participants (une augmentation de plus de 45 % par rapport à l'an dernier).

LEADERSHIP CHEZ LES PREMIERS PEUPLES, UNE AFFAIRE DE TRANSMISSION

Dans le cadre de l'événement Micro ouvert autochtone, un Entretien arts et société de la Place des Arts s'est intéressé au leadership culturel chez les Premiers peuples, regroupant Nina Segalowitz, artiste et commissaire, Melissa Mollen Dupuis, autrice, cinéaste et animatrice, André Dudemaine, directeur artistique de Terres en Vues et Stanley Volland, chirurgien, professeur et conférencier. PHOTO : KATIA ROCK. © THIBAUT CARRON

LA RELÂCHE À LA PLACE DES ARTS : EXPLORER SA CRÉATIVITÉ À TRAVERS LES ARTS VIVANTS

Lors de la semaine de relâche, la Place des Arts a invité les familles à venir s'amuser avec une foule d'activités culturelles gratuites. Au total, 7 164 petits et grands curieux ont pu explorer leur créativité à travers les ateliers d'initiation au cirque, les séances d'origami ou encore les ateliers de créations culinaires offerts par la Tablee des chefs, puis s'émerveiller devant le spectacle de contes *Prince Canari* et l'œuvre numérique *Conte à rebonds* projetée sur la mosaïque d'écrans. PHOTO : DE JEUNES SPECTATEURS CAPTIVÉS PAR LE SPECTACLE PRINCE CANARI. © THIBAUT CARRON



LES ORGANISMES ARTISTIQUES RÉSIDENTS DE LA PLACE DES ARTS LES GRANDS BALLETS

31 MAI AU 4 JUIN 2023
+ 8 AU 10 SEPTEMBRE 2023

Cendrillon, une nouvelle création de la chorégraphe Jayne Smeulders, a transformé la scène de la Salle Wilfrid-Pelletier en un univers magique accessible à tous, des plus petits aux plus grands. Le succès fut immédiat, et en raison de l'engouement du public, quatre représentations supplémentaires de *Cendrillon* ont été ajoutées.

La compagnie a également offert une « représentation décontractée » de *Cendrillon* pour les personnes ayant des besoins spécifiques et offert une matinée éducative gratuite de *Casse-Noisette*, accueillant 2 800 enfants de milieux défavorisés.

5 SPECTACLES

- Ultraviolet
- Cendrillon
- La Dame aux Camélias
- Casse-Noisette
- Cantata

48 REPRÉSENTATIONS

PHOTO: LES GRANDS BALLETS - CENDRILLON © SASHA ONYSHCHENKO

DUCEPPE

25 AVRIL AU 11 JUIN 2023

Avec *Le Projet Riopelle*, présenté dans le cadre des célébrations du 100^e anniversaire de Jean Paul Riopelle, Robert Lepage a rendu hommage à celui qu'il considère comme le père de la modernité artistique au Québec, l'artiste par qui est entré sur nos terres nordiques le grand souffle de la liberté créatrice de l'après-guerre. Avec l'audace qu'on lui connaît, repoussant les limites des moyens scéniques, Lepage a invité le public à découvrir, ou redécouvrir, cet imposant artiste qu'était Riopelle, à travers une expérience dont lui seul a le secret.

12 SPECTACLES

Dans des formules différentes: au Théâtre Jean-Duceppe, dans les coulisses du Théâtre* à la Cinquième Salle** et au Théâtre Maisonneuve***

- Manikanetish
- Le Projet Riopelle
- Tony vend des billets*
- Salle de nouvelles
- Lau*
- Docteur
- N'essuie jamais de larmes sans gants
- Whitehorse**
- Run de lait
- Pas perdus | documentaires scéniques***
- Chimerica
- Moi dans les ruines rouges du siècle

197 REPRÉSENTATIONS

PHOTO: DUCEPPE - LE PROJET RIOPELLE. © DANNY TAILLON

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

3 AU 11 FÉVRIER 2024

La création de l'opéra *La Reine-Garçon* s'est distinguée par une mise en scène innovante et une composition musicale originale, mélangeant influences classiques et contemporaines. En signant le livret de l'opéra, une adaptation de sa pièce *Christine, la reine-garçon*, le dramaturge québécois Michel Marc Bouchard a également retrouvé son complice, le compositeur Julien Bilodeau. Les critiques ont loué l'approche contemporaine de l'œuvre, abordant des thèmes actuels comme l'identité de genre et le pouvoir, tout en restant ancrée dans un contexte historique riche, faisant de *La Reine-Garçon* une œuvre qui repousse les limites du genre opératique.



3 SPECTACLES

- Madama Butterfly
- Les Noces de Figaro
- La Reine-Garçon

13 REPRÉSENTATIONS

PHOTO: LA REINE-GARÇON, PRÉ-GÉNÉRALE © VIVIEN GAUMAND

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN

30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2023

Présenté en collaboration avec Télé-Québec, *Passé-Partout symphonique* est le concert familial qui a marqué la saison 2023-2024 de l'Orchestre Métropolitain (OM). Les personnages favoris des tout-petits, *Passé-Partout*, *Passé-Carreau* et *Passé-Montagne*, se sont joints aux musicien·nes de l'OM pour faire découvrir la féerie des instruments et chanter des airs bien connus de l'émission phare ayant bercé plusieurs générations. Plus de 8 000 poussinots et poussinettes ont pris part à cette série de concerts, sous la direction de Mélanie Léonard, dans une mise en scène de Simon Boulerice, avec la participation des Petits Chanteurs du Mont-Royal.

15 CONCERTS

- Le pelleteur de nuages
- Chœur Métropolitain : Chœur et couleurs
- Élégance à la Kerson Leong
- Plus grands que nature
- Exploratrices symphoniques
- Rencontre au Sommet
- De solo à maestro
- Mille et un tambours
- La symphonie « Leningrad »
- *Passé-Partout symphonique*
- Des airs de fêtes
- Tout feu tout flamme
- De l'abîme aux étoiles
- Pacte avec le sable
- Songe à l'italienne

23 REPRÉSENTATIONS

PHOTO: PASSE-PARTOUT SYMPHONIQUE. © DENIS GERMAIN, ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN



SOUTENIR LE TALENT ÉMERGENT

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS : 30 ANS DE DÉCOUVERTES MUSICALES

Il y a 30 ans, à l'initiative de la Place des Arts, un nouvel organisme était créé pour assurer la promotion de la chanson francophone au Québec et au Canada : la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française, la SACEF, dont la mission est de donner un accès unique à la Place des Arts aux artistes de la relève, mais aussi à de la formation, à des ateliers et à des activités de mentorat. Aujourd'hui, avec l'appui de la Place des Arts, la SACEF propulse de nouvelles générations d'artistes d'ici par le biais de *Ma première Place des Arts*, qui a fait éclore tant de talents qui brillent aujourd'hui au Québec, au Canada et même à l'international, tels que Corneille, IMA, Catherine Major, Stéphanie Boulay, Ingrid St-Pierre, Klô Pelgag et Philippe Brach, témoignant de l'impact notable de cet événement dans le milieu artistique.

En 2023, l'autrice-compositrice-interprète Sandra Contour et le groupe Blondes Naturelles ont remporté les honneurs pour la 30^e édition du concours.

PHOTO : SANDRA CONTOUR (À GAUCHE) ET LES TROIS MEMBRES DU GROUPE BLONDES NATURELLES. © MICHEL PARENT



5@7 JAZZ AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La Place des Arts et l'Université de Montréal ont poursuivi leur collaboration pour une deuxième année en présentant une nouvelle série de cinq-à-sept musicaux gratuits. Les combos jazz des finissants de la Faculté de musique de l'Université de Montréal ont ravi plus 900 spectateurs au Salon urbain, spécialement aménagé pour l'occasion. PHOTO © GABRIEL FOURNIER



PLACE DES ARTS + UQAM : PARAMÈTRES XXIII

En janvier, la Place des Arts et l'École des arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont à nouveau mis en valeur les œuvres originales créées par des artistes de la relève dans la salle d'exposition ainsi que sur la mosaïque d'écrans de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Depuis 11 ans, cette collaboration entre les deux institutions a permis d'offrir une vitrine à plus de 200 artistes émergents. L'exposition, preuve tangible du dynamisme de l'UQAM et de l'environnement inspirant et propice à la création qu'elle offre à la relève, a attiré 4 515 visiteurs. PHOTO © GABRIEL FOURNIER



SECTEUR ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS

PROGRAMME ÉDUCATION – CRÉER LA RENCONTRE ENTRE LES JEUNES DU SECONDAIRE ET LES ARTS DE LA SCÈNE

Cette année, malgré les moyens de pression du milieu de l'éducation qui ont eu un impact sur le nombre de participants, plus de 5 690 élèves du secondaire du Grand Montréal ont participé à des ateliers pédagogiques en classe pour vivre une véritable expérience de création, avec la complicité de leurs enseignantes et enseignants, et accompagnés d'artistes-médiateurs passionnés. Ils ont par la suite pu assister à l'une des représentations de l'humoriste Richardson Zéphir ou de l'auteur-compositeur-interprète Shauit.

PHOTO DE GAUCHE ET PHOTO DU BAS: SPECTACLE DE SHAUIT. © THIBAUT CARRON
PHOTO DE DROITE: RICHARDSON ZÉPHIR. © ERIC MYRE



LE PROGRAMME ART ADAPTÉ – UN PUISSANT RÉVÉLATEUR DU POTENTIEL QUE CHACUN A EN SOI

Afin de favoriser l'inclusion sociale et culturelle de personnes vivant avec des besoins particuliers, la Place des Arts a offert une série de quatre ateliers de médiation culturelle de différentes disciplines se terminant avec une représentation publique. Cette année, 14 artistes-médiateurs ont enseigné la danse, le chant, la musique, le théâtre et l'écriture à plus de 255 participants.

Le programme Art adapté est rendu possible grâce au soutien financier de la Fondation de la Place des Arts et de ses partenaires, de la Fondation Sandra et Alain Bouchard, ainsi que de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

ART ADAPTÉ JEUNESSE

Le projet pilote Art adapté jeunesse initié par la Place des Arts a permis cette année à 70 jeunes vivant avec des besoins particuliers de s'initier aux arts de la scène en compagnie de sept artistes-médiateurs. Âgés de 7 à 18 ans, les participants ont pu profiter de six ateliers en musique, théâtre, chant ou danse, pour ensuite donner une représentation devant public.



VIDÉO : PROGRAMME ART ADAPTÉ JEUNESSE. © PLACE DES ARTS



12^e ÉDITION DE LA GRANDE PREMIÈRE DES FUTURES ÉTOILES : UN BÉNÉFICE NET DE 640 000 \$

Présentée le 6 juin 2023, la soirée-bénéfice annuelle de la Fondation de la Place des Arts, sous la coprésidence de mesdames Sylvie Chagnon et Sandra Chartrand et de monsieur Jacques Marchand, a remporté un vif succès, réunissant quelque 500 personnes des milieux des affaires et philanthropique.

L'événement, dont la direction artistique avait été confiée au violoncelliste Stéphane Tétreault, a donné lieu à un spectacle unique mettant en lumière le talent exceptionnel de jeunes artistes provenant des arts du cirque, de la musique classique, du jazz, du chant et des arts multidisciplinaires.

Les fonds recueillis lors du gala, qui témoignent de l'engagement important des gens d'affaires et des grands mécènes envers le monde culturel, permettent à la Fondation de poursuivre sa mission d'accroître l'accessibilité aux arts en soutenant les volets Éducation et Collectivités de la Place des Arts.

PHOTO : PERFORMANCE DU JEUNE ARTISTE BOBBY COOKSON. © LADISLAS KADYSZEWSKI

LA PLACE DES ARTS EN CHIFFRES

SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS EN SALLE DEVANT PUBLIC

1 006

REPRÉSENTATIONS ET ACTIVITÉS
ONT EU LIEU EN SALLE* DEVANT

976 286

SPECTATEURS ET PARTICIPANTS**

AVEC UN TAUX D'ASSISTANCE
MOYEN DE

76 %



PHOTO: SPECTACLE DU CHANTEUR EBI. © KEVIN CALIXTE

* La Cinquième Salle a été fermée du 1^{er} avril au 15 septembre 2023 aux fins de réaliser des travaux de modernisation.

** Comprend les activités ayant eu lieu à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay et 65 431 personnes ayant assisté à des cérémonies de remise des diplômes et autres événements privés présentés dans nos salles.

COLLABORATIONS
AVEC PLUS DE
205
PRODUCTEURS
ET ORGANISMES

10
ORGANISMES ET
FESTIVALS MAJEURS

DUCEPPE

LES
GRANDS
BALLETS
CANADIENS DE MONTRÉAL

OPÉRA
DE MONTRÉAL

OM

DANSE
DANSE

LE FESTIVAL DE
Ianaudière

FRANCOS
DE MONTRÉAL.

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE
JAZZ
DE MONTRÉAL

JUSTE
POUR
RIRE

OSM

54 MILLIONS
DE DOLLARS
EN BILLETTERIE*

* Volume annuel de transactions incluant tous les producteurs et productrices.

* Les données de l'OSM ne sont pas incluses dans le présent rapport annuel.

ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS

PLUS DE **40 000** PARTICIPANTS AUX SPECTACLES ET
ACTIVITÉS DE NOTRE SECTEUR **ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS**

NOTRE SALLE D'EXPOSITION
A ACCUEILLI **55 348** VISITEURS

228 ARTISTES-MÉDIATEURS ET ARTISTES
CONTRIBUTEURS AUX ACTIVITÉS
ÉDUCATION & COLLECTIVITÉS ET AUX EXPOSITIONS

TROIS ÉVÉNEMENTS PHARES

**FESTIVAL TEMPÉO
DANSE ET MUSIQUE**

**17 855
PARTICIPANTS
AUX 6 SOIRÉES
DE DANSE**

**MICRO OUVERT
AUTOCHTONE**

**3 500
PARTICIPANTS
AUX ACTIVITÉS
POUR TOUS**

LA RELÂCHE

**7 164
PARTICIPANTS
AUX ATELIERS
ET SPECTACLES
GRATUITS**

UNE GRANDE NUIT DE LA POÉSIE MARQUANT LE RETOUR
DE LA NUIT BLANCHE À LA PLACE DES ARTS A ATTIRÉ PLUS DE **2 500 PERSONNES**

5 ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ ONT ATTIRÉ PLUS DE **464 PARTICIPANTS**

5 696 ÉLÈVES DU
SECONDAIRE ET ENSEIGNANTS
ONT SUIVI DES ATELIERS EN
ÉDUCATION ESTHÉTIQUE
ET ASSISTÉ À
6 REPRÉSENTATIONS DU
PROGRAMME ÉDUCATION

257 ADULTES ET
70 JEUNES AVEC DES BESOINS
PARTICULIERS ONT PARTICIPÉ
À PLUS DE **138 ACTIVITÉS**
D'ART ADAPTÉ ET
D'ART ADAPTÉ JEUNESSE

ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS (SUITE)

PLUS DE **500** ARTISTES

ONT ÉTÉ ACCUEILLIS EN **RÉSIDENCES DE CRÉATION** ET DE **FORMATION** DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES DE LA PLACE DES ARTS, EN COLLABORATION AVEC LA SACEF ET L'ATELIER LYRIQUE DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL.

RHODNIE DÉSIR,
ARTISTE-ASSOCIÉE DE
LA PLACE DES ARTS

LE DÉVELOPPEMENT DE ***SYMPHONIE DE CŒURS,*** SPECTACLE À GRAND DÉPLOIEMENT POUR 11 INTERPRÈTES ET LES MUSICIENS DE L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN, A SUIVI SON COURS DURANT L'EXERCICE. LA CRÉATION ORIGINALE SERA PRÉSENTÉE PAR DANSE DANSE EN PREMIÈRE MONDIALE DU 4 AU 6 AVRIL 2024 À LA SALLE WILFRID-PELLETIER.

MÉDIAS SOCIAUX

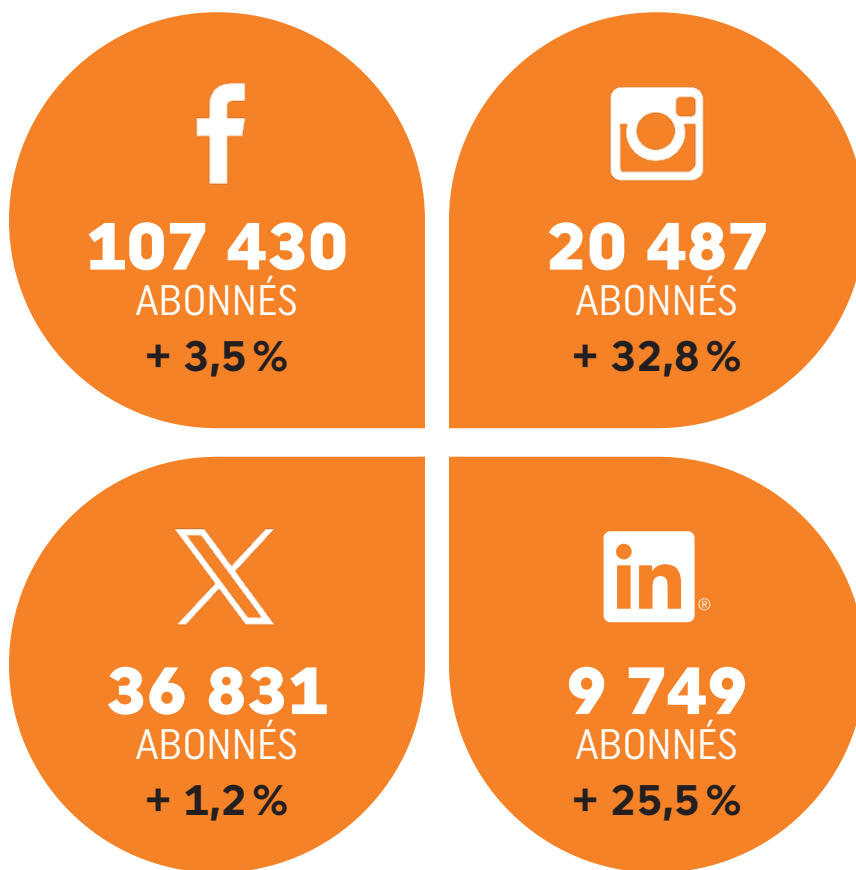


INFOLETTRE
198 765
ABONNÉS
(UNE AUGMENTATION
IMPRESSIONNANTE
DE PLUS DE 41%)

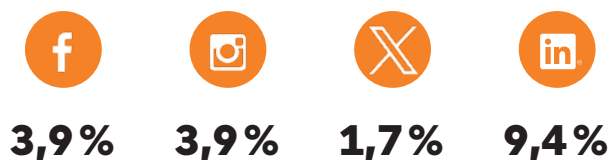
**EXCELLENT
TAUX D'OUVERTURE :**
43,9%*

* Un taux d'ouverture au-dessus de 25% est considéré comme élevé selon les normes de l'industrie.

LE NOMBRE D'ABONNÉS AUX MÉDIAS SOCIAUX DE LA PLACE DES ARTS A AUGMENTÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PARTICULIÈREMENT SUR INSTAGRAM ET LINKEDIN.



...ET LEUR TAUX D'ENGAGEMENT EST ÉGALEMENT DEMEURÉ ÉLEVÉ :



STATISTIQUES 2023-2024

DU 1^{ER} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

LES REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC DANS LES SALLES DE LA PLACE DES ARTS

SALLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS (1)	TAUX D'ASSISTANCE (2)
Salle Wilfrid-Pelletier	192	428 385	75 %
Piano noble	15	2 775	74 %
Théâtre Maisonneuve	216	232 834	76 %
Théâtre Jean-Duceppe	185	111 461	82 %
Coulisses du Théâtre Jean-Duceppe	18	1 471	89 %
Maison symphonique (3)	78	103 650	69 %
Cinquième Salle (4)	136	43 248	79 %
Salle Claude-Léveillée	140	11 801	66 %
SOUS-TOTAL	980 (5)	935 625 (6)	76 %
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	26	40 661	N/A (7)
TOTAL GÉNÉRAL	1 006	976 286	76 %

- (1) Pour les cérémonies de remise des diplômes et certaines locations privées, l'assistance est désormais comptabilisée sur le nombre des billets balayés (scan). Pour les autres événements, l'assistance continue d'être calculée sur la base des billets émis.
- (2) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la capacité totale de la salle. À noter : les critères de la capacité des salles ont été modifiés en 2023-2024, entraînant généralement une augmentation de ces capacités par rapport à ce qui était utilisé dans les calculs lors des années précédentes. Cette modification (hausse générale des capacités de salles) a par ailleurs conduit à une baisse des taux d'assistance, en comparaison avec les années antérieures.
- (3) Les concerts de l'OSM ne sont pas comptabilisés.
- (4) La Cinquième Salle a été fermée du 1^{er} avril au 15 septembre 2023 aux fins de réaliser des travaux de modernisation.
- (5) Comprend 32 cérémonies de remise des diplômes, 25 événements privés et trois galas (ADISQ, Gêmeaux et Dynastie).
- (6) Le nombre de spectateurs comprend 47 587 personnes ayant assisté à des cérémonies de remise des diplômes et 17 754 personnes ayant assisté à d'autres événements privés (tels que des premières de films et des conférences), pour un total de 65 341 personnes.
- (7) Le pourcentage d'assistance n'est pas calculé compte tenu de la particularité de la surface gazonnée de l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay.

LES REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC EN SALLE À LA PLACE DES ARTS, PAR DISCIPLINE

CATÉGORIES DISCIPLINAIRES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS (1)	PART OCCUPÉE PAR LA DISCIPLINE SUR LE TOTAL DES REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	TAUX D'ASSISTANCE MOYEN PAR DISCIPLINE (2)
Comédies musicales	56	6 %	90 480	77 %
Concerts classiques, musique vocale et instrumentale	98	10 %	107 820	71 %
Danse	121	12 %	143 859	67 %
Jazz et Blues	31	3 %	40 458	89 %
Musique populaire, chansons, variétés (3)	374	38 %	327 726	78 %
Opéra	16	2 %	34 626	79 %
Théâtre (4)	239	24 %	133 247	86 %
Divers (5)	45	5 %	57 409	65 %
TOTAL	980	100 %	935 625	76 %

- (1) N'inclut pas les spectacles et activités présentées à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay.
- (2) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport à la capacité totale de la salle. À noter : les critères de la capacité des salles ont été modifiés en 2023-2024, entraînant généralement une augmentation de ces capacités par rapport à ce qui était utilisé dans les calculs lors des années précédentes. Cette modification (hausse générale des capacités de salles) a par ailleurs conduit à une baisse des taux d'assistance, en comparaison avec les années antérieures. Enfin, les espaces réservés aux personnes à mobilité réduite ont été exclus de la capacité totale des salles, avec quelques exceptions (spectacles sur les scènes).
- (3) Inclut les projections de films, les ciné-concerts, les concerts de jeux vidéo et les conférences.
- (4) Inclut les spectacles littéraires et le conte.
- (5) Inclut les cérémonies de remise des diplômes.

ACTIVITÉS À L'AMPHITHÉÂTRE FERNAND-LINSAY ÉTÉ 2023

SPECTACLES OU ACTIVITÉS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival de Lanaudière		
Concerts	15	25 473
Soirées cinéma gratuites	5	1 529
Spectacles pop de la Place des Arts		
Sinfonia de Lanaudière	3	4 255
Alexandra Strélski	3	9 404
TOTAL	26	40 661

NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION DES SALLES DU COMPLEXE

SALLES DE SPECTACLES	REPRÉSENTATIONS DEVANT PUBLIC (1)	LOCATIONS PRIVÉES SANS PUBLIC (TOURNAGES TÉLÉ ET CINÉMA)	PRÉPARATION, RÉPÉTITIONS, DÉMONTAGE	RÉSIDENCES DE CRÉATION	TRAVAUX (2)	OCCUPATION TOTALE
Salle Wilfrid-Pelletier	192	0	163	10	21	306
Piano noble	15	0	0	0	0	15
Théâtre Maisonneuve	216	0	77	14	27	308
Théâtre Jean-Duceppe	203	0	128	0	26	329
Maison symphonique (3)	78	0	30	0	7	108
Cinquième Salle (4)	136	0	30	0	199	345
Salle Claude-Léveillée	140	0	21	9	5	164
TOTAL	980	0	449	33	285	1 575

- (1) Il peut y avoir plus d'une représentation au cours d'une même journée.
- (2) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux.
- (3) Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.
- (4) La Cinquième Salle a été fermée du 1^{er} avril au 15 septembre 2023 aux fins de réaliser des travaux de modernisation.

NOMBRE DE JOURS DE LOCATION DES ESPACES DU COMPLEXE

ESPACES PUBLICS, FOYERS ET SALONS	ACTIVITÉS, ÉVÉNEMENTS PRIVÉS ET TOURNAGES (1)	PRÉPARATION, RÉPÉTITIONS ET DÉMONTAGE	TRAVAUX	OCCUPATION TOTALE
Esplanade	167	83	4	254
Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	6	0	0	6
Foyers et salons	465	18	0	483
Salon urbain	147	14	0	161
TOTAL	785	115	4	904

- (1) Il peut y avoir plus d'une activité au cours d'une même journée.

ÉDUCATION, COLLECTIVITÉS ET ACTIVITÉS GRAND PUBLIC

ACTIVITÉS GRAND PUBLIC

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS ET SPECTATEURS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
TEMPÉO, Festival Danse et Musique	Esplanade	18	17 855	72
Micro ouvert autochtone	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	22	3 500	15
Relâche – Ateliers et spectacles gratuits	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	24	7 164	4
Nuit blanche	Salon urbain, Salle Claude-Léveillé	3	2 514	16
TOTAL		67	31 033	107

SPECTACLES FAMILLE

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Spectacles Sons et brioches	Piano noble	4	625	7
Spectacles Place des Arts junior	Cinquième Salle	8	1 784	7
TOTAL		12	2 409	14

PROGRAMME ÉDUCATION

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Spectacle	Théâtre Maisonneuve	6	5 696	28
Ateliers préparatoires	Écoles, salles de répétition de la Place des Arts	260		
TOTAL		266	5 696	28

(1) Inclut le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants qui ont assisté à des spectacles entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024. À noter, les moyens de pression du milieu de l'enseignement de l'automne 2023 ont affecté à la baisse l'assistance finale.

PROGRAMME ART ADAPTÉ

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE D'ATELIERS ET DE SPECTACLES	NOMBRE DE PARTICIPANTS (1)	NOMBRE D'ARTISTES-MÉDIATEURS
Art adapté	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	108	257	14
Art adapté jeunesse – projet-pilote		30	70	7
TOTAL		138	327	21

(1) Inclut seulement le nombre de participants et d'intervenants à ces activités.

ENTRETIENS ARTS ET SOCIÉTÉ

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS (ASSISTANCE)	NOMBRE D'INTERVENANTS (PANÉLISTES ET ANIMATRICE)
Entretiens arts et société	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, Salon urbain	5	464	21

EXPOSITIONS

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE VISITEURS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Expositions	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, salle d'exposition	14	55 348	37

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS – ÉDUCATION ET COLLECTIVITÉS

ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS ET SPECTATEURS	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Activités Grand public	31033	107
Activités et spectacles Famille	2 409 (1)	14
Programme Éducation	5 696	28
Programme Art adapté	327	21
Entretiens arts et société	464	21
TOTAL	39 929	191

(1) N'inclut pas le nombre de participants à la relâche, comptabilisés dans Activités Grand public.

RÉSIDENCES DE CRÉATION ET DE FORMATION

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE JOURS D'OCCUPATION OU DE DIFFUSION	NOMBRE D'ARTISTES BÉNÉFICIAIRES
RD Créations (Rhodnie Désir, artiste-associée de la Place des Arts)	Salle de répétition G	267	1
SACEF	Salle de répétition F	35	110
Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal	Salles de répétition (D, E, F et 1)	160	398
TOTAL		462	509

ŒUVRES NUMÉRIQUES

ACTIVITÉS	LIEUX	NOMBRE DE JOURS DE DIFFUSION	NOMBRE D'ARTISTES CONTRIBUTEURS
Œuvres numériques	Espace culturel Georges-Émile-Lapalme (mosaïque d'écrans)	365	24

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, la Société de la Place des Arts de Montréal a élaboré son Plan stratégique 2023-2027.

Le 24 avril 2023, le conseil d'administration a approuvé le plan stratégique 2023-2027 (Rés. CA 2023-13), qui fut par la suite approuvé par le gouvernement du Québec le 20 décembre 2023 en vertu du décret 1846-2023.

Vous trouverez ci-après le détail de ce Plan stratégique incluant les indicateurs, les cibles et les résultats atteints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2024.

ORIENTATION 1

STIMULER L'ÉCOSYSTÈME DES ARTS VIVANTS AU QUÉBEC

OBJECTIFS	INDICATEURS	INDICE DE DÉPART	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
A. Développer des partenariats stratégiques avec les organisations artistiques, les producteurs.trices et les festivals	Augmentation du nombre de nouvelles initiatives structurantes réalisées en partenariat	10	+1 nouveau partenariat stratégique	+ 2 nouveaux partenariats stratégiques
	Augmentation du taux d'assistance des salles	76%	+0,5% (76,5%)	0% (76%) (sans Amphithéâtre Fernand-Lindsay)* <small>* Excluant l'assistance du public sur sa surface gazonnée.</small>
	Taux d'augmentation du nombre total de billets émis	932 000	+0,5% (936 660)	+0,4% (935 625) +4,8% (976 286 en incluant l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay)
B. Faire découvrir les arts vivants aux jeunes	Taux d'augmentation de l'assistance des initiatives du volet jeune public et éducation	8 683	+2% (8 857)	-6,7% (8 105)* <small>* Les moyens de pression dans le secteur de l'éducation ont affecté à la baisse le résultat final.</small>
C. Attirer les citoyens.nes dans une perspective d'inclusivité	Taux d'augmentation du nombre de personnes participantes aux activités DEI	22 000	+2% (22 440)	+43,4% (31 548)

ORIENTATION 2

REQUALIFIER L'EXPÉRIENCE CLIENT DE LA PLACE DES ARTS

OBJECTIFS	INDICATEURS	INDICE DE DÉPART	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
D. Bonifier l'expérience virtuelle de découverte de contenus et d'achat via ses outils numériques	Taux d'augmentation du nombre de visites par année sur le site web	3 400 000 visiteurs	+0,5% (3 417 000 visiteurs)	+23,5% (4 200 000 visiteurs)
	Augmentation de la proportion des ventes de billets simples sur le site web	78%	+0,5% (78,5%)	+3,9% (81%)
E. Bonifier l'expérience client sur place	Taux net de recommandation (NPS)	N/A	Établissement de l'indice de départ	NPS : 76

ORIENTATION 3

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

OBJECTIFS	INDICATEURS	INDICE DE DÉPART	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
F. Optimiser les sources de revenus	Taux d'augmentation des revenus d'exploitation (location de salles, revenus de billetterie, services auxiliaires)	17,6 M\$	+6 % (18,656 M\$)	+22,7 % (21,6 M\$)
G. Assurer l'entretien et la mise à niveau des actifs de la Place des Arts dans le respect des principes de développement durable	Taux de réduction de la consommation d'électricité et de gaz naturel	35,8 eMWh	-3,5 % (34,55 eMWh)	-6,5 % (33,42 eMWh)
H. Aligner la culture organisationnelle avec la stratégie d'affaires	Augmentation du taux de mobilisation du personnel	N/A	Établissement de l'indice de départ	Indice de départ : 6,9 (7,1 personnel non-syndiqué et 6,7 personnel syndiqué)

ORIENTATION 4

CONTRIBUER AU DYNAMISME DE MONTRÉAL

OBJECTIFS	INDICATEURS	INDICE DE DÉPART	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
I. Contribuer à l'attractivité du centre-ville de Montréal par l'animation de son complexe	Taux d'augmentation du nombre d'activités, de représentations et d'événements publics	850	+6 % (851)	+25 % (1 063)
	Réaliser une étude sur les retombées économiques et sociales générées par la Place des Arts	N/A	Réalisation de l'étude	Étude réalisée et publiée en janvier 2024
J. Moderniser la stratégie d'hospitalité des publics et visiteurs.euses dans le quadrilatère de la Place des Arts	Taux d'augmentation de la fréquentation des espaces publics intérieurs et extérieurs	N/A	N/A	Indice de départ établi à 250 000 personnes



GOUVERNANCE

L'auteure-compositrice-interprète Marie-Jo Thério était de retour sur scène à l'automne 2023 avec son spectacle intitulé *La maline, 20 ans et quelques lunes*. Reconnue pour sa présence scénique unique et singulière, elle était accompagnée sur scène des musiciens Erik West-Millette et Bernard Falaise, ses deux fidèles complices lors de la création de l'album. PHOTO © KEVIN CALIXTE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La biographie de chacun des administrateurs de la Place des Arts (qui comprend leurs compétences eu égard au profil de compétence et d'expérience adopté par le conseil d'administration) est présentée ci-dessous:

PRÉSIDENTE



LOUISE ST-PIERRE

ÂGE
68 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, GESTION DES
AFFAIRES, LEVÉE DE FONDS
ET PHILANTHROPIE, MARKETING ET
GESTION DE MARQUE,
RESSOURCES HUMAINES

Louise St-Pierre est présidente du conseil d'administration de la Place des Arts et administratrice du conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été présidente du conseil d'administration du Domaine Forget de Charlevoix de 2017 à 2020 et a siégé au sein d'une douzaine de conseils d'administration dont Transat A.T. Elle fut présidente et chef de la direction de Cogeco Connexion de 2013 à 2016 et y a aussi occupé plusieurs postes de vice-présidente de 1999 à 2013. Elle débuta sa carrière chez IBM pour poursuivre chez DMR. En 2015 et en 2016, elle a été reconnue parmi les 100 femmes les plus influentes au Canada par le Réseau des Femmes WXN. En 2014, elle a reçu le Mercure Germaine-Gibara de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Elle fut la marraine du programme EMBA McGill-HEC 2018. Elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences administratives de l'Université McGill. Elle a reçu un Doctorat honoris causa du *Loyalist College* de l'Ontario en 2016 soulignant sa carrière en technologies et communications. En 2020, elle a obtenu sa certification IAS.A de l'Institut des administrateurs de sociétés.

NOMINATION: 10 MARS 2021 **FIN DU MANDAT:** 9 MARS 2026 – 1^{er} MANDAT

VICE-PRÉSIDENT



ÉRIC GOSSELIN

ÂGE
55 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL
PROFIL DE COMPÉTENCES
DROIT CORPORATIF ET
DES AFFAIRES

Éric Gosselin est avocat, associé et leader national du groupe de pratique du droit des affaires du cabinet McCarthy Tétrault où il pratique depuis 1995. Président du conseil d'administration de Culture pour tous, il siège également aux conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts et est Président du conseil consultatif de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald). Membre du Barreau du Québec depuis 1995 et de l'Ordre des agronomes du Québec depuis 1998. M. Gosselin est bachelier de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill (Campus Macdonald) (B.Sc.) et a obtenu sa licence en droit (LL.L) de l'Université de Sherbrooke.

NOMINATION: 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 1^{er} FÉVRIER 2026 – 2^e MANDAT

MEMBRES



MARIE-JOSÉE DESROCHERS

ÂGE
55 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
MONTRÉAL

Marie-Josée Desrochers est la présidente-directrice générale de la Société de la Place des Arts de Montréal depuis 2019.

Depuis son entrée en fonction, Marie-Josée a insufflé un nouvel élan à la Place des Arts. Son leadership collaboratif et sa vision rassembleuse ont permis de renforcer le positionnement de l'organisation, d'accroître son rayonnement, d'augmenter ses revenus de façon significative, en plus de bâtir et de consolider des partenariats structurants avec le milieu. Son approche mobilisatrice a permis le développement d'une culture organisationnelle saine et participative. Sous sa gouverne, la Place des Arts a multiplié les initiatives porteuses, dont l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027, la révision en profondeur de son plan de développement durable incluant un plan EDI, ainsi que la réalisation d'un important chantier de modernisation de son vaste parc immobilier d'intérêt patrimonial. Marie-Josée a mené la refonte du secteur Éducation et Collectivités de la Place des Arts soutenu par sa Fondation, permettant de rejoindre des dizaines de milliers de citoyens chaque année. Elle a contribué à la mise en place d'une plateforme de gestion de données, offrant aux six organismes résidents et associés un avantage considérable en termes d'intelligence d'affaires. Sous sa direction, une série de spectacles a été lancée pour valoriser davantage l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette.

Très impliquée dans son milieu, Marie-Josée est vice-présidente du C.A. et membre du comité exécutif du Partenariat du Quartier des spectacles ainsi que des C.A. du CORIM, de Synapse C et de la Fondation de la Place des Arts. Elle préside le comité consultatif de la Faculté de musique dans le cadre de la grande campagne de l'Université de Montréal et fait partie de *International Women's Forum*. Cumulant presque 30 années d'expérience en gestion dans le milieu culturel, Marie-Josée Desrochers a assumé principalement des rôles de cadre au sein de l'Orchestre symphonique de Montréal, participant activement à l'essor de cette organisation d'envergure internationale.

NOMINATION: 6 MAI 2019 **FIN DU MANDAT:** 5 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT*

* LE 20 MARS 2024, LE CONSEIL DES MINISTRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A RENOUVELÉ SON MANDAT POUR UNE DURÉE DE CINQ ANS À COMPTER DU 6 MAI 2024.

MEMBRES

**PIERRE BERNIER****ÂGE**

58 ANS

LIEU DE RÉSIDENCE

MONTRÉAL

PROFIL DE COMPÉTENCESFINANCES ET COMPTABILITÉ,
MARKETING, GESTION DE MARQUE
ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE,
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE

Pierre Bernier (ASC IAS.A), (QRD Qualified Risk Director) est consultant et occupe des postes de gestion à titre de chef des services financiers (CFO) pour des entreprises en technologie. Jusqu'à la fin de l'année 2022, il a été vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions inc. Il a aussi occupé le poste de chef de la direction de JJ Buckley Fine Wines, de vice-président principal opérations de l'Autorité des marchés financiers, de vice-président finances et administration de Divertissement Airborne inc. et de vice-président et chef des affaires financières du Groupe Pages Jaunes. Son expérience à titre d'administrateur au sein de conseils d'administration est diversifiée, il est spécialisé en gestion de risque. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC de 2009 à 2013, où il a occupé les postes de vice-président et de président du comité d'audit. Il a aussi agi à titre de président du conseil consultatif de l'Autorité des marchés financiers, de membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de vice-président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. En outre, il a été administrateur d'Orizon Mobile de 2013 à 2016 et de Media5 Corporation de 2012 à 2015, où il a aussi occupé la présidence du comité d'audit. Monsieur Bernier est titulaire d'un B.A.A. Finances de l'Université de Sherbrooke.

NOMINATION: 23 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 FÉVRIER 2024 – 2^e MANDAT

**STACY CAVERY****ÂGE**

35 ANS

LIEU DE RÉSIDENCE

BROSSARD

PROFIL DE COMPÉTENCESMARKETING ET GESTION DE
MARQUE, RELATIONS PUBLIQUES
ET COMMUNICATIONS,
ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Stacy Cavery est directrice conseil numérique au sein de l'agence Atypic. Elle possède une solide expérience en développement de stratégies numériques et sa vaste connaissance de cet univers lui confère une vision intégrée des enjeux numériques actuels. Elle est titulaire d'une maîtrise en commerce électronique de l'Université de Montréal, ainsi qu'une maîtrise en commerce international. Elle siège également sur le conseil d'administration de Fierté Montréal

NOMINATION: 8 SEPTEMBRE 2021 **FIN DU MANDAT:** 7 SEPTEMBRE 2025 – 1^{er} MANDAT

**ANNIE DEROME****ÂGE**

52 ANS

LIEU DE RÉSIDENCE

MONTRÉAL

PROFIL DE COMPÉTENCESDOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, GESTION DES AFFAIRES,
FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC
TITRE PROFESSIONNEL, MARKETING,
GESTION DE MARQUE ET ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE, IMMOBILIER

Annie Derome est vice-présidente principale, développement et investissement chez Prével. Elle est reconnue en tant que gestionnaire exécutive multidisciplinaire et cumule plus de 25 années d'expérience au sein du milieu culturel et du divertissement. Possédant une expertise chevronnée en gestion de comités de direction, finances, et en développement des affaires dans un contexte international, elle a œuvré douze ans au Cirque du Soleil et sept ans chez GSM Projet. Son parcours professionnel lui a permis de se démarquer par sa créativité, son sens analytique et sa capacité à élaborer et implanter de nouveaux modèles d'affaires, et ce, tant dans l'industrie culturelle que dans l'univers du numérique et du commerce électronique. Annie est membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles. Elle détient un baccalauréat en actuariat de l'Université Laval, ainsi qu'une certification universitaire en gouvernance des sociétés du Collège des administrateurs de sociétés.

NOMINATION: 23 MARS 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 MARS 2026 – 3^e MANDAT

**MARC GILBERT****ÂGE**

57 ANS

PROFIL DE COMPÉTENCESCOMMERCE DE DÉTAIL,
ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
ET GESTION DES AFFAIRES

Marc Gilbert est directeur général et associé sénior chez Boston Consulting Group (BCG), où il exerce dans le domaine du conseil depuis plus de vingt-cinq ans. Il dirige le bureau de Montréal, se concentrant à améliorer la compétitivité des entreprises québécoises et canadiennes sur le plan national et international. Il est le responsable mondial de la géopolitique et des répercussions commerciales au sein de la pratique Avantage mondial du BCG. Il est également un membre actif des pratiques Industriel et Consommateur.

Monsieur Gilbert est un membre actif du Centre pour l'avenir du Canada du BCG, qui a pour objectif de réunir des dirigeants du monde des affaires, du gouvernement et du secteur non lucratif pour changer les choses. À ce titre, il contribue à faire avancer le Canada en offrant ses connaissances et son expertise pour éclairer les questions les plus importantes du pays. Il se consacre également à faire progresser l'intelligence artificielle au Canada, à titre de membre du conseil chez Scale IA depuis plus de trois ans.

Avant de rejoindre BCG, Monsieur Gilbert a travaillé chez Merck & Co. Il détient un baccalauréat et une maîtrise en ingénierie de l'Université McGill, ainsi qu'un MBA d'INSEAD.

NOMINATION: 23 MARS 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 MARS 2026 – 1^{er} MANDAT

**DANIELLE LARAMÉE**

ÂGE
62 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ AVEC
TITRE PROFESSIONNEL, FISCALISTE,
GESTION DES AFFAIRES

Danielle Laramée (ASC, FCPA, FCA) est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens – Fiscalité, Canada au cabinet EY. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre des conseils d'administration du Conseil canadien des normes, de la Fondation de l'UQAM et de la Fondation des Amis de l'enfance. Mme Laramée est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'UQAM et est administratrice de sociétés certifiée.

NOMINATION: 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 1^{er} FÉVRIER 2024 – 3^e MANDAT

**ALAIN MICHAUD**

ÂGE
52 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
SAINT-LAMBERT
PROFIL DE COMPÉTENCES
FINANCES ET COMPTABILITÉ,
GESTION DES AFFAIRES,
COMMERCE DE DÉTAIL

Alain Michaud est chef de la direction financière chez WSP Global depuis février 2020. Il a préalablement occupé le poste de vice-président principal, Performance opérationnelle et initiatives stratégiques au sein de cette même organisation. Avant de se joindre à WSP, M. Michaud a été associé principal au sein du cabinet comptable PwC Canada pendant plus de 20 ans et membre des équipes de direction canadienne et québécoise. M. Michaud détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke. M. Michaud a également été nommé Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 2022.

NOMINATION: 23 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 22 FÉVRIER 2026 – 1^{er} MANDAT

**ANDRÉE NOËL**

ÂGE
74 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
ÎLE-DES-SŒURS
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET
GESTION CULTURELLE,
DROIT, LEVÉE DE FONDS ET
PHILANTHROPIE, RELATIONS
PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Andrée Noël a été membre du Barreau du Québec de 1974 à 2018. Elle a débuté sa carrière d'avocate au sein de contentieux d'entreprises privées dont A. Janin et Compagnie Ltée, Henry Birks et fils Ltée, Groupe Transcontinental, G.T.C. Ltée et Fonorola Inc. Madame Noël possède plus de trente ans d'expérience en réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications et a occupé les fonctions de présidente du Conseil canadien des normes de la radiotélévision et de conseillère régionale pour le Québec au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Elle a été membre des conseils d'administration de la Maison Saint-Gabriel, de Canal Savoir, du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, de l'Hôpital Jean-Talon et de l'Institut Philippe-Pinel ainsi que membre du Conseil du statut de la femme. Madame Noël détient un baccalauréat ès arts et une licence en droit de l'Université de Montréal.

NOMINATION: 27 MAI 2020 **FIN DU MANDAT:** 26 MAI 2024 – 1^{er} MANDAT

**VÉRONIQUE RANKIN**

ÂGE
43 ANS
LIEU DE RÉSIDENCE
QUÉBEC
PROFIL DE COMPÉTENCES
DOMAINE DES ARTS ET GESTION
CULTURELLE, ÉDUCATION,
GESTION DES AFFAIRES, LEVÉE DE
FONDS ET PHILANTHROPIE
ET RESSOURCES HUMAINES

Véronique Rankin est directrice générale du Wapikoni mobile. Avant de se joindre à l'équipe du Wapikoni, elle a participé à la création de l'organisme autochtone Puamun Meshkenu au côté du Dr Stanley Volland et a occupé les fonctions de directrice générale de ce même organisme. Depuis le début de sa carrière, Madame Rankin a principalement œuvré au sein d'organisations autochtones et du gouvernement fédéral. Ces postes l'ont amené à acquérir une solide expérience en développement organisationnel, en gestion des risques ainsi qu'en gestion de la performance et de la qualité. La sécurisation culturelle et la souveraineté narrative des peuples autochtones sont au cœur de son approche en gestion des organisations. Elle siège également sur le conseil d'administration des Productions Menuentakuan, de Kassivi media, de LOJIQ et du Collectif pour les arts et les cultures des Peuples autochtones dont elle assure la présidence. Elle est chercheuse associée de l'Observatoire des administrations publiques autochtones de l'École nationale d'administration publique. Madame Rankin est titulaire d'une maîtrise et d'un diplôme de 3^e cycle en administration publique de l'École nationale d'administration publique.

Véronique nit icinikasonan Pikogan ka ici ntaḡikian acitc ka ici opikian. (Véronique est une femme anicinape originaire de la communauté de Pikogan.)

NOMINATION: 2 FÉVRIER 2022 **FIN DU MANDAT:** 1^{er} FÉVRIER 2026 – 1^{er} MANDAT

RENSEIGNEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société de la Place des Arts de Montréal (la « Société ») est une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications du Québec (« MCC »), laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (la « *Loi sur la gouvernance* »).

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres, dont quatre (4) siègent aussi au sein du conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. La présidente du conseil peut participer d'office à toutes les réunions des comités du conseil d'administration de la Société et les membres indépendants du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. À l'exception de la personne occupant les fonctions de président-directeur général, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants. Les mandats de deux (2) administrateurs sont venus à échéance en février 2024, soit ceux de la présidente du comité de vérification et de gestion de risques, Madame Danielle Laramée, et du président du comité des ressources humaines, Monsieur Pierre Bernier. De plus, le mandat de Madame Andrée Noël viendra à échéance le 26 mai 2024. En vertu de la *Loi sur la gouvernance*, à l'expiration de leur mandat, les membres du conseil demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés.

En date du 10 mars 2021, le gouvernement du Québec a nommé Madame Louise St-Pierre à titre d'administratrice et de présidente du conseil d'administration, et ce, pour un mandat de cinq (5) ans se terminant le 9 mars 2026. Madame Marie-Josée Desrochers a été nommée membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale de la Société le 6 mai 2019 pour un premier mandat de cinq (5) ans. Le 20 mars 2024, le gouvernement du Québec a renouvelé le mandat de Madame Desrochers dans les mêmes fonctions, et ce, à compter du 6 mai 2024, pour une période additionnelle de cinq (5) ans, soit jusqu'au 5 mai 2029. À la fin du présent exercice financier, la composition du conseil d'administration est conforme aux exigences énoncées dans la *Loi sur la gouvernance*. Le conseil d'administration de la Société est composé d'une large majorité de membres indépendants (91 %) de femmes (64 %) et de deux (2) membres représentatifs de la diversité de la société québécoise ainsi que d'un membre âgé de moins de trente-cinq (35) ans au moment de sa nomination.

En tenant compte des réunions du conseil (10) et de ses comités (25), les membres ont siégé à trente-cinq (35) reprises au cours du présent exercice comparativement à vingt-six (26) reprises au cours de l'exercice précédent. L'ordre du jour de chacune des réunions du conseil d'administration et de ses comités prévoit une période de huis clos au cours de laquelle les administrateurs de la Société peuvent échanger hors de la présence de la direction. La rémunération de la présidente-directrice générale est fixée par décret. Depuis le 1^{er} avril 2023, les administrateurs sont éligibles au versement d'une rémunération établie par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives* (LQ 2022, c.19).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LOUISE SAINT-PIERRE (PRÉSIDENTE), **ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT),
PIERRE BERNIER, STACY CAVERY, ANNIE DEROME,
MARIE-JOSÉE DESROCHERS (PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE),
MARC GILBERT, DANIELLE LARAMÉE, ALAIN MICHAUD,
ANDRÉE NOËL ET VÉRONIQUE RANKIN

Le conseil d'administration a tenu dix (10) réunions au cours de l'année dont cinq (5) réunions extraordinaires. En sus des affaires courantes, il a conseillé et appuyé la direction dans la gestion de dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les activités de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et de leur soutien, et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil.

L'exercice a été marqué par l'adoption du Plan stratégique 2023-2027 de la Société qui a été soumis et approuvé par le gouvernement du Québec le 20 décembre 2023 et la présentation d'une étude sur les retombées économiques de la Place des Arts et de son écosystème préparée dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique. Il a aussi revu le profil de compétences et d'expérience du poste de président-directeur général et fait sa recommandation au gouvernement du Québec relativement au renouvellement de mandat de sa présidente-directrice générale, que ce dernier a nommé pour un nouveau mandat de cinq (5) ans. Le conseil d'administration a donné son aval à la nomination de deux nouveaux directeurs, respectivement à la gestion des immeubles et aux ressources humaines, et a été consulté dans le cadre de la modernisation de la structure organisationnelle de la Société.

En ce qui a trait au programme de maintien d'actifs, le conseil d'administration a suivi le déploiement du projet de transformation du Musée d'art contemporain (MACM), la réalisation du projet de rénovation de la Cinquième Salle et de modernisation du corridor métro qui ont été réouverts au public. Il a autorisé la conclusion du contrat de rénovation de la salle de répétition D et continué de suivre le dossier relatif à la réfection des parements d'origine des divers bâtiments du complexe de la Place des Arts. Il a approuvé certains contrats au cours de l'année, dont ceux relatifs à la refonte de son site web, à la location de ses espaces publicitaires, à l'entretien de ses équipements de transport vertical, à certains services professionnels d'architecture et d'ingénierie et à des demandes de suppléments de contrats en plus de la conclusion de nouvelles ententes et baux avec des organismes résidents et certains locataires, en plus d'assurer un suivi continu de certains dossiers.

Le conseil d'administration a maintenu une vigie des actions du plan de développement durable transitoire 2022-2023 et approuvé le plan de développement durable quinquennal 2023-2028 de la Société. Par ailleurs, il a approuvé les états financiers de la Société pour l'exercice 2022-2023, son régime d'emprunts et son budget 2023-2024, le renouvellement du contrat d'assurances commerciales et ses projections budgétaires pluriannuelles gouvernementales (COFs 2024-2029).

La direction a informé le conseil d'administration sur une base continue de la programmation en salle, des résidences d'artistes et des productions de la Société et de ses partenaires et de l'état du milieu culturel.

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE GESTION DE RISQUES

DANIELLE LARAMÉE (PRÉSIDENTE),
ÉRIC GOSSELIN ET **ALAIN MICHAUD**

Le comité de vérification et de gestion de risques a tenu six (6) réunions au cours de la période dont une réunion extraordinaire.

À la suite de la présentation du plan d'audit du Vérificateur général du Québec (VGQ) pour l'exercice financier 2022-2023 en début d'exercice, le comité a procédé à la revue des états financiers audités au 31 mars 2023 qu'il a recommandés pour approbation au conseil d'administration. En particulier, il s'est penché sur les impacts de la nouvelle norme comptable du chapitre SP3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » sur les actifs de la Société. Il a examiné les projections pluriannuelles gouvernementales (COFs 2024-2029), le régime d'emprunts 2023-2024 et le budget pour l'exercice financier 2023-2024, qui ont tous fait l'objet d'une recommandation au conseil d'administration. Le comité a aussi revu les mauvaises créances et les frais de fonction de ses dirigeants et a recommandé leur approbation par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, des mises-à-jour relativement à l'évaluation et la priorisation des risques institutionnels ont été réalisés par la direction et partagés avec le comité. Le comité a effectué un suivi du plan d'action des mesures en sécurité informatique requises par le gouvernement du Québec. La direction a aussi fourni sur une base régulière au cours de l'exercice des mises à jour sur les résultats financiers de la Société.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

ÉRIC GOSSELIN (PRÉSIDENT), **ANDRÉE NOËL** ET **VÉRONIQUE RANKIN**

Le comité de gouvernance, d'éthique et de responsabilité sociale a tenu quatre (4) réunions au cours de la période. Il a, entre autres, analysé au printemps 2023 les résultats du sondage d'autoévaluation des administrateurs pour l'année 2022-2023, qui ont par la suite été présentés au conseil d'administration, et examiné le sondage d'autoévaluation proposé aux administrateurs pour l'exercice 2023-2024. Parmi ses autres travaux, le comité a revu les résultats du plan de développement durable transitoire pour l'année 2022-2023. Le projet de Plan de développement durable 2023-2028 de la Société, qui a dû être ajusté en fonction de la stratégie gouvernementale en développement durable et certaines exigences gouvernementales, et la reddition gouvernementale prévue en lien avec celui-ci lui ont été présentés. Le comité a par la suite recommandé au conseil d'administration l'adoption du plan de développement durable 2023-2028. Les impacts et la mise en œuvre des actions requises aux fins de se conformer à la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, ont également fait l'objet de discussions. Le comité a enfin revu les règles applicables à la rémunération des administrateurs et assuré un suivi au niveau du processus de nomination lié à la fin de mandat de certains administrateurs.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

PIERRE BERNIER (PRÉSIDENT),
STACY CAVERY ET **ANDRÉE NOËL**

Le comité des ressources humaines a tenu six (6) réunions au cours de la période lors desquelles la direction lui a fourni un état de la situation générale des ressources humaines de la Société, du redéploiement des effectifs et des mouvements de personnel. Le comité a recommandé au conseil d'administration certaines révisions à la Politique sur la prévention et le contrôle du harcèlement et de la violence au travail. Il a aussi suivi le processus de dotation et recommandé des nominations aux postes de directeur de la gestion des immeubles et de directeur des ressources humaines. Un nouvel outil de recrutement en ligne de même que le plan d'action 2023-2024 en ressources humaines et un nouveau baromètre des indicateurs RH ont été discutés. Dans le cadre du processus de nomination au poste de président-directeur général de la Société, le comité a revu le profil de compétences et d'expérience de ce poste. Le bilan du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) de la Société de 2020 à 2023 lui a été soumis de même que les objectifs d'implantation de la phase suivante du PAÉE qui s'échelonnent de 2024 à 2026. Des mesures liées à la modernisation de la structure administrative de la direction de la Société ont aussi été discutées. Tout au long de l'année, le comité a également maintenu un suivi régulier de l'état des négociations relatives au renouvellement de certaines conventions collectives autorisées par le gouvernement du Québec ainsi que de certains dossiers de ressources humaines.

COMITÉ D'IMMOBILISATIONS ET D'AFFAIRES COMMERCIALES

ANNIE DEROME (PRÉSIDENTE), **ÉRIC GOSSELIN** (VICE-PRÉSIDENT),
MARIE-JOSÉE DESROCHERS, **MARC GILBERT**, **DANIELLE LARAMÉE** ET
LOUISE SAINT-PIERRE

Le comité d'immobilisations et d'affaires commerciales a tenu huit (8) réunions au cours de la période, dont deux (2) réunions extraordinaires. Le rôle de ce comité consiste notamment à réviser tout engagement de la Société qui lui est soumis pour étude, y compris les engagements relatifs à la gestion financière de la Société ou en vertu de sa *Politique de gestion contractuelle* pour recommandation pour approbation au conseil d'administration.

Ainsi, le comité a examiné les rapports de suivi des projets d'immobilisations en cours ainsi que de la maintenance et de l'opération des immeubles préparés par la direction. Au cours de la période, il a entre autres recommandé la conclusion de contrats relatifs à la rénovation de la salle de répétition D, à l'entretien des appareils de transport vertical, à l'installation de nouveaux escaliers mécaniques, à la modernisation des systèmes de sécurité, à la fourniture de services de gardiennage, à la location d'espaces publicitaires, à la refonte de son site web et la prolongation de la licence de son système de billetterie. Une présentation lui a été faite de l'étude finale sur les retombées économiques des activités de la Place des Arts et de son écosystème. Quelques demandes de suppléments de contrats ont également été soumises à l'analyse du comité aux fins de leur recommandation au conseil d'administration relativement notamment à des services d'architecture et d'ingénierie. Le comité a également été consulté dans le cadre du suivi du projet de transformation du MACM. Il a suivi l'élaboration de l'étude et de la vision du remplacement des parements de l'édifice des Théâtres et de la réfection de la façade au niveau de la rue Sainte-Catherine et de son entrée principale.

Par ailleurs, le comité a été tenu informé des conditions relatives à la conclusion, à la modification, au renouvellement et à la terminaison de certains baux relatifs à des locaux administratifs ou commerciaux et de location de salles ou de conditions de location prévues dans ceux-ci dont il a recommandé l'autorisation par le conseil d'administration lorsque requis.

COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE**(EN FONCTION DU 16 SEPTEMBRE 2022 AU 24 AVRIL 2023)****MARC GILBERT** (PRÉSIDENT),**LOUISE ST-PIERRE, ANNIE DEROME, MARIE-JOSÉE DESROCHERS ET VÉRONIQUE RANKIN**

Le mandat du comité de planification stratégique, constitué en septembre 2022, visait à accompagner la direction dans l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 de la Société, à assurer un suivi de son évolution, à en faire rapport et à recommander son adoption au conseil d'administration. Le comité s'est réuni à une (1) reprise pendant la période afin de revoir le projet final de plan stratégique,

son tableau synoptique et son texte narratif à la suite de consultations auprès du ministère de la Culture et des Communications et du Secrétariat du Conseil du trésor. Le comité a recommandé lors de cette réunion au conseil d'administration d'adopter le Plan stratégique 2023-2027 de la Société.

RELEVÉ ANNUEL DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESPONSABILITÉ SOCIALE	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DE GESTION DE RISQUES	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ D'IMMOBILISATIONS ET D'AFFAIRES COMMERCIALES	COMITÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE
Bernier, Pierre	9/10			6/6		
Cavery, Stacy	10/10			6/6		
Derome, Annie	10/10				7/8	1/1
Gilbert, Marc	9/10				5/8	1/1
Gosselin, Éric	10/10	4/4	6/6		7/8	
Laramée, Danielle	8/10		6/6		6/8	
Michaud, Alain	7/10		6/6			
Noël, Andrée	9/10	4/4		6/6		
Rankin, Véronique	8/10	4/4				1/1
St-Pierre, Louise	10/10	4/4	6/6	6/6	8/8	1/1
Desrochers, Marie-Josée	10/10	4/4	6/6	6/6	8/8	1/1

DIRECTION DE LA PLACE DES ARTS



DEVANT, DE GAUCHE À DROITE : **NORMAND DECELLES**, DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES; **CLOTHILDE CARDINAL**, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION;
STÉPHANE HOULE, DIRECTEUR DE LA GESTION DES IMMEUBLES.

DERRIÈRE, DE GAUCHE À DROITE : **MYLAINE ALBERT**, DIRECTRICE DU MARKETING, DES VENTES ET DES COMMUNICATIONS; **MAT SZEWCZYK**, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION;
MARTIN DESLAURIERS, DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ; **MARIE-JOSÉE DESROCHERS**, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE; **NICOLAS POTVIN**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES; **ESTHER CARRIER**, DIRECTRICE DE LA BILLETTERIE.

COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction, constitué de la présidente-directrice générale et de l'ensemble des directeurs de la Société, s'est réuni à quarante-quatre (44) reprises au cours de l'année. Ce comité a pour rôle d'examiner les dossiers opérationnels de la Société et les nouvelles initiatives d'affaires en plus d'être un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet d'assurer un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel, les relations avec les organismes résidents et partenaires d'affaires, la mise en marché et la communication de différentes initiatives en faveur des producteurs, les projets et la programmation, l'exécution et la planification des travaux de construction en cours et à venir, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles et les activités et priorités propres à chaque direction.

Les séances de cet exercice ont porté sur le remplacement des parements de l'édifice des Théâtres et la modernisation de l'entrée Sainte-Catherine et de la Salle Claude-Léveillée, le projet de transformation du Musée d'art contemporain de Montréal, les travaux du corridor métro, de la Cinquième Salle et de la salle de répétition D, la refonte du site web, le 60^e anniversaire de la Place des Arts, le plan de transformation numérique, le plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées, la modernisation de la perception de billets, l'ajout de bornes pour véhicules électriques dans le stationnement, le sondage de mobilisation des employés, le budget annuel, la modernisation de l'offre alimentaire, la mise en œuvre de la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, le remplacement de certains escaliers mécaniques, la nouvelle plateforme de recrutement d'employés, le renouvellement de certains baux commerciaux, la mise à jour des risques institutionnels, le plan de continuité des affaires et des mesures d'urgence, la revue des mesures de sécurité, les enjeux sociaux liés au centre-ville, la procédure d'évaluation annuelle de rendement des employés et leur formation, la mise à jour des grilles tarifaires, les assurances collectives, les processus d'accueil des producteurs, le fonctionnement et la rentabilité des bars, la reddition du plan d'action de développement durable 2023-2024 et le nouveau plan quinquennal de développement durable, l'élaboration d'un guide d'écoresponsabilité des scènes, la gestion des effectifs, les besoins en ressources informationnelles, le programme éducatif, et enfin, la collaboration et les consultations avec le Partenariat du Quartier des spectacles et divers acteurs du milieu culturel québécois, canadien et américain.

En plus des réunions régulières du comité de direction, les directeurs ont participé à plusieurs ateliers de travail dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action annuel 2023-2024.

SUIVI DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

APPLICATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT ET DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION DANS UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE DANS L'ADMINISTRATION

Le comité de la politique linguistique est présidé par la directrice du marketing, des ventes et des communications, qui est responsable de l'application de la politique et, s'il y a lieu, de suggérer des correctifs. Elle est également l'émissaire de la langue française de la Société de la Place des Arts de Montréal. Le comité compte trois autres membres, soit le secrétaire général et directeur des affaires corporatives, le directeur des finances et de l'administration, et la directrice de la billetterie. Ce comité a tenu deux rencontres au cours de l'exercice.

En conformité avec les exigences de la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec* (LQ 2022, c.14), sanctionnée le 1^{er} juin 2022, qui est venue notamment modifier la *Charte de la langue française*, le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle Politique linguistique de l'État en février 2023, qui maintient et renforce le devoir d'exemplarité de l'État afin de marquer l'importance du rôle de l'Administration dans la pérennité de la langue française.

Ce nouveau cadre juridique fait en sorte que le comité de la politique linguistique de la Société a travaillé principalement au cours du dernier exercice à l'élaboration d'une Directive particulière précisant la nature des situations dans lesquelles elle entend utiliser une autre langue que le français dans le cours de ses activités. Le comité a identifié les situations particulières d'utilisation d'une autre langue que le français et évalué l'impact des nouvelles dispositions législatives et de la nouvelle Politique linguistique de l'État sur ses opérations. À noter, l'aide-émissaire a également tenu une dizaine de rencontres individuelles avec les membres du comité de direction et de gestion de la Société, en lien avec l'élaboration de la Directive particulière. Cette Directive particulière, qui sera soumise sous peu au conseil d'administration de la Société pour adoption, remplacera la Directive générale du ministre de la Langue française relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle par l'Administration en vigueur depuis le 1^{er} juin 2023.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et atteste qu'elle diffuse les documents mentionnés à la section III du Règlement. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Un répertoire de classification des documents électroniques a été mis en place et un système de gestion intégré des documents (GID) est en cours de réalisation.

Cette année, la Société a traité une (1) demande d'accès à l'information. Cette demande a porté sur l'obtention de documents relatifs à un contrat de services.

Nombre total de demandes reçues				1
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais				
DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	
0 à 20 jours		1		
21 à 30 jours				
31 jours et plus (le cas échéant)				
TOTAL		1		
Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue				
DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)				
Partiellement acceptée		1		Articles 23 et 53 de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>
Refusée (entièrement)				
Autres				
Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable				0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information				0

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

La *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles lors de sa réunion du 19 septembre 2018, laquelle désigne le secrétaire général de la Société à titre de responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Aucune divulgation n'a été reçue par le responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. Il importe de noter que le projet de loi no. 53 *Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives* a été présenté le 15 février 2024 et est susceptible, s'il est sanctionné, de modifier le régime actuel de traitement des divulgations d'actes répréhensibles.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS PUBLICS

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société n'a été constaté. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants est joint en annexe au présent rapport et disponible sur le site placesdesarts.com dans la section Gouvernance.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

À la suite de la sanction, en juin 2022, de la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives*, les administrateurs de la Société de la Place des Arts de Montréal sont éligibles, depuis le 1^{er} avril 2023, conformément au décret gouvernemental numéro 221-2023 du 8 mars 2023, à une rémunération annuelle à titre d'administrateur du conseil d'administration de même qu'à un montant complémentaire lorsqu'ils siègent sur un ou plusieurs comités du conseil d'administration.

Rémunération des membres du conseil d'administration POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

(en dollars)

NOM DU MEMBRE	RÉMUNÉRATION VERSÉE POUR LA PARTICIPATION AU CA		RÉMUNÉRATION VERSÉE POUR LA PARTICIPATION AUX COMITÉS		AVANTAGES VERSÉS	RÉMUNÉRATION GLOBALE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE
	PRÉSIDENTE A	MEMBRE B	PRÉSIDENTE C	MEMBRE D		
Louise St-Pierre	21 200 \$			3 500 \$		24 700 \$
Éric Gosselin		10 600 \$	4 200 \$	5 600 \$		20 400 \$
Annie Derome		10 600 \$	4 200 \$	700 \$		15 500 \$
Pierre Bernier		10 600 \$	4 200 \$			14 800 \$
Andrée Noël		10 600 \$		5 600 \$		16 200 \$
Alain Michaud		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$
Véronique Rankin		10 600 \$		3 500 \$		14 100 \$
Stacy Cavery		10 600 \$		2 800 \$		13 400 \$

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ EN 2023-2024

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur.

La rémunération de la présidente-directrice générale est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. La Société n'a attribué aucune prime à la signature ou indemnité de départ au cours de l'exercice à un de ses dirigeants.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ EN 2023-2024

Rémunération des dirigeants POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

(en dollars)

NOMS DES CINQ DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS (1),(2)	FONCTIONS	RÉMUNÉRATION VARIABLE					
		RÉMUNÉRATION DE BASE VERSÉE A	RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE VERSÉE* B	RILT VERSÉ C	CONTRIBUTION AUX RÉGIMES DE RETRAITE ASSUMÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT D	AUTRES AVANTAGES VERSÉS OU ACCORDÉS E	RÉMUNÉRATION GLOBALE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE F = A+B+C+D+E
Desrochers, Marie-Josée	Présidente-directrice générale	217 003 \$	0 \$	0 \$	23 366 \$	1 314 \$	241 683 \$
Potvin, Nicolas	Secrétaire général et directeur des affaires corporatives	153 344 \$	0 \$	0 \$	17 872 \$	18 410 \$	189 626 \$
Szewczyk, Mat	Directeur des finances et de l'administration	165 427 \$	0 \$	0 \$	17 984 \$	3 060 \$	186 471 \$
Cardinal, Clothilde	Directrice de la programmation	164 687 \$	0 \$	0 \$	17 217 \$	2 308 \$	184 212 \$
Albert, Mylaine	Directrice du marketing, des ventes et des communications	164 285 \$	0 \$	0 \$	17 839 \$	1 053 \$	183 177 \$

* La Société de la Place des Arts de Montréal ne verse pas de rémunération variable.

HONORAIRES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aucuns honoraires n'ont été versés à un auditeur externe. Conformément à la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, l'auditeur externe de la Société est le Vérificateur général du Québec.

ASSURANCES COLLECTIVES

Les dirigeants de la Société souscrivent aux polices d'assurances collectives SSQ et UV assurance (Desjardins Assurances depuis le 1^{er} août 2020). Le régime SSQ vise les protections d'accident maladie, d'assurance-vie, d'assurance-salaire et d'assurance-voilage alors que le régime UV assurance (Desjardins Assurances) offre les protections d'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés (PAE) pour les dirigeants. Les taux de prime applicables sont déterminés annuellement par les assureurs et reflètent des taux de primes assumés par l'employé et par l'employeur. Les primes payées par l'employeur représentent un montant fixe pour l'assurance accident maladie, l'assurance dentaire et le programme d'aide aux employés selon la protection choisie. Les primes reflètent un pourcentage pour les protections d'assurance-salaire et d'assurance-vie.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Place des Arts a procédé, au cours de son exercice financier, aux travaux suivants :

- Maintien d'un registre de ses tarifs;
- Évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés;
- Détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics – Rapport sur la tarification

REVENUS PROVENANT DE LA TARIFICATION	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET DES SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ* JUSTIFICATION DE L'ÉCART ENTRE NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ET VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2023	IPC	6 506 337	15 629 382	42 %	41 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2023	IPC	2 779 278	2 631 002	106 %	101 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2022	REFIXATION	4 431 042	6 341 024	70 %	59 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2023 ET SEPTEMBRE 2023	REFIXATION	2 253 585	3 442 724	65 %	63 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2023	REFIXATION	7 724 576	12 830 622	60 %	59 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2023	IPC	675 489	708 299	95 %	124 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
TOTAL				24 370 307	41 583 053	59 %	56 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				19 567 467				
Programme de production et de diffusion				646 449				
Programme d'accessibilité aux arts				62 187				
Services aux producteurs				2 957 532				
Revenus financiers				1 346 808				
Autres revenus (Ristourne de taxes, vente d'énergie, publicité et divers)				1 772 876				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					2 210 425			
Programme d'accessibilité aux arts					1 312 006			
Coûts récupérés					1 698 191			
Amortissement et dette reliés au Musée d'art contemporain de Montréal					1 867 746			
Autres charges					192 099			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				50 723 626	48 863 520			

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici les renseignements relatifs aux contrats de services et la répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICES

CATÉGORIE	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	49	588 090 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	28	2 592 085 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	77	3 180 175 \$

GESTION DES EFFECTIFS (1^{ER} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024)**Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés** (1)

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES (1)	HEURES SUPPLÉMENTAIRES (2)	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES (3) = (1) + (2)	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (4) = (3) / 1 826,3	2022-2023 TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (5)	ÉVOLUTION (6) = (4) - (5)
Personnel d'encadrement	18 529		18 529	10,15	8,77	1,38
Personnel professionnel	36 754		36 754	20,12	19,50	0,62
Personnel infirmier						
Personnel enseignant						
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	221 519	4 143	225 662	123,56	116,14	7,42
Agents de la paix	45 519	4 250	49 769	27,25	28,47	-1,22
Ouvriers, personnel d'entretien et de service						
TOTAL	322 321	8 393	330 714	181,08	172,88	8,20

(1) Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

En 2023-2024, le niveau d'effectifs fixé par le Secrétariat du Conseil du trésor était de 288 555 heures.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES 2023-2024

La période 2023-2024 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs initiatives visant à renforcer la transformation numérique et la sécurité au sein de la Place des Arts. Chacune de ces initiatives contribue de manière importante à l'amélioration des ressources informationnelles de la Société, que ce soit en matière de sécurité, d'efficacité opérationnelle ou d'expérience utilisateur. Voici un aperçu des initiatives et de la valeur ajoutée apportée par chacune.

Authentification multi facteur (MFA) à tous les employés à temps partiel (bars, stationnement, accueil, billetterie, sécurité)

- Valeur induite :
 - Réduction des risques d'accès non autorisés
 - Réduction des risques de piratage et de vol de données
 - Protection accrue des données sensibles et renforcement de la conformité aux normes de sécurité

Mise en place d'une solution de sensibilisation en continu contre l'hameçonnage et de formation en cybersécurité

- Valeur induite :
 - Instauration d'une culture de vigilance et de responsabilité au sein de l'organisation en matière de cybersécurité
 - Réduction des incidents de sécurité et réduction du temps d'arrêt ainsi que des dommages potentiels en cas de violation de sécurité
 - Protection des informations sensibles de la Société

Mise en place d'une solution de réservation de bureau intégrée à l'environnement Microsoft pour les employés administratifs qui travaillent en mode hybride

- Valeur induite :
 - Utilisation optimale des espaces de travail limités
 - Amélioration de l'efficacité opérationnelle en automatisant le processus de réservation d'espaces
 - Flexibilité et collaboration accrue pour répondre aux besoins changeant des équipes

Refonte complète du site web vitrine de la Place des Arts à 65 % complétée

- Valeur induite :
 - Amélioration de l'expérience utilisateur, de la cybersécurité, simplification des processus de location des salles de spectacles et de navigation sur le site
 - Renforcement de la marque de la Place des Arts en offrant des services informatiques plus pertinents et efficaces aux citoyens.

Restructuration de l'équipe TI

- Valeur induite :
 - Optimisation de la performance de l'équipe TI : résolution de problèmes plus rapide, meilleure qualité de service, délais de projets réduits
 - Renforcement de la collaboration et de la communication avec toutes les directions à titre de partenaire d'affaires
 - Développement d'une vision stratégique alignée aux objectifs organisationnels

En résumé, la période 2023-2024 a été caractérisée par une série d'initiatives porteuses contribuant à faire progresser la Place des Arts vers ses objectifs stratégiques de transformation numérique. Chacune de ces actions a apporté une valeur significative à la Société en rehaussant la sécurité, en améliorant l'efficacité opérationnelle ou en enrichissant l'expérience utilisateur. Ces réalisations témoignent de l'engagement de l'organisation envers l'innovation, l'excellence et la satisfaction client, renforçant ainsi sa position en tant qu'institution culturelle de premier plan.



INFORMATION FINANCIÈRE

Présenté par Danse Danse, le spectacle *Message In A Bottle* mettait en vedette les 15 interprètes de la troupe britannique ZooNation: The Kate Prince Company. Une célébration exaltante de la danse, de la musique et du hip-hop, autour des grands succès du légendaire chanteur et bassiste Sting. PHOTO © KEVIN CALIXTE

RÉSULTATS FINANCIERS

DU 1^{er} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

Les postes des revenus et des charges pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été comparés à ceux du budget pour la même période. En ce qui a trait aux postes liés au bilan au 31 mars 2024, ils ont été comparés à ceux du bilan au 31 mars 2023.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'exercice financier 2023-2024 a été marqué par une dynamique positive et des résultats encourageants pour la Société, bien qu'une approche prudente dans la gestion des coûts ait été maintenue. La Société a enregistré une augmentation significative du nombre de spectacles, passant de 843 représentations l'année précédente à 1 006 représentations cette année, notamment avec la réouverture de la Cinquième Salle et certains événements phares de l'année. Une augmentation de plus de 10 % des revenus autonomes par rapport à l'exercice précédent a été observée, marquant ainsi un retour à l'équilibre financier après les années difficiles de la pandémie. Ces résultats encouragent la Société à poursuivre ses efforts de saine gestion et à continuer de bâtir sur ces bases solides pour assurer un avenir prospère à la Place des Arts.

ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE

Le 1^{er} avril 2023, la Société a mis en œuvre le chapitre SP 3 400, *Revenus* qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation de ceux issus des opérations sans obligations de prestation.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive avec retraitement des états financiers des exercices antérieurs définie dans les dispositions transitoires. L'impact de l'adoption de cette norme sur les postes et les principales hypothèses utilisées sont détaillés dans les notes aux états financiers prévues à cet effet.

EXCÉDENT DE L'EXERCICE ET EXCÉDENT CUMULÉ

Pour l'exercice financier de 12 mois clos le 31 mars 2024, la Société a enregistré un excédent d'exploitation de 87 764 \$ auquel s'ajoute une subvention pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) de 1 445 608 \$ autorisée au cours de l'exercice ainsi que l'impact de 326 734 \$ de l'adoption de la nouvelle norme SP 3400, *Revenus* pour un excédent total de 1 860 106 \$ comparativement à un déficit budgété de 373 887 \$. Il importe de rappeler que l'impact de l'adoption de la norme comptable sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations a été traité dans son excédent cumulé de l'exercice précédent à la suite de l'adoption de cette norme au 1^{er} avril 2022.

L'excédent cumulé de la Société s'élève à 12 772 166 \$ au 31 mars 2024 comparativement à 9 036 008 \$ au 31 mars 2023 avant retraitement, soit une hausse de 41%. Cette hausse découle de l'impact rétroactif

et courant de l'adoption de la norme SP 3400, *Revenus* totalisant 2 202 786 \$, de la subvention autorisée en cours d'exercice pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 1 445 608 \$ ainsi que de l'excédent d'exploitation de 87 764 \$ pour l'année 2023-24.

REVENUS

Revenus autonomes

Les revenus autonomes de la Société sont supérieurs de 15 % ou 4 M\$ par rapport au budget. Cette hausse est attribuable à une augmentation du nombre de représentations en salle (959 représentations budgétées versus un réel de 1 006 représentations), du nombre de billets émis (923 047 billets émis budgétés versus un réel de 976 286 billets émis) et des revenus auxiliaires. Les écarts des divers postes de revenus autonomes s'expliquent comme suit :

- Les revenus de location des salles sont supérieurs de 3 % ou 207 k\$ par rapport au budget en raison d'un nombre plus élevé de représentations en salles.
- Les services auxiliaires sont en hausse de 30 % ou environ 1,5 M\$ par rapport au budget. Cette augmentation découle de revenus de stationnement plus élevés qu'anticipés en raison de l'augmentation du nombre de représentations en salles par rapport au budget ainsi que d'une consommation plus importante aux bars pour certains types d'événements.
- Les revenus de billetterie sont en croissance de 12 % ou 927 k\$ par rapport au budget à la suite de la tenue d'un plus grand nombre de représentations que prévu et de ventes de billets plus élevées, ainsi qu'à l'impact de 327 k\$ dans l'année en lien avec la reconnaissance des frais de service à la suite de l'adoption de la norme SP 3400, *Revenus*.
- Les revenus de location commerciale sont supérieurs à ceux budgétés avec un écart favorable de 10 % ou 255 k\$ attribuable à un achalandage plus élevé dans nos lieux depuis la pandémie.
- Les services aux producteurs ont augmenté de 23 % ou 552 k\$ par rapport au budget en raison de l'augmentation du nombre de représentations en salles et de l'assistance.

Les autres revenus affichent une hausse de 15 % ou 493 k\$ comparativement aux prévisions budgétaires qui s'explique notamment par plus de revenus financiers en raison des taux d'intérêts plus élevés. Finalement, une contribution de 316 k\$ de la Fondation de la Place des Arts a été versée à la Société pour soutenir ses initiatives dans le secteur Éducation et Collectivité.

2023-2024 EN BREF	
Nombre de représentations en salle	1 006*
Subventions de fonctionnement et projets	5 013 837 \$
Subventions en maintien d'actifs	13 108 022 \$
Subvention OMHS	1 445 608 \$
Revenus autonomes	31 156 159 \$
Excédent d'exploitation de l'exercice	87 764 \$
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	12 772 166 \$
Trésorerie	26 901 745 \$
Ventes de billets perçues d'avance	14 673 130 \$
Immobilisations corporelles	163 060 860 \$
Dettes à long terme	94 321 219 \$

* Incluant l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay

Subventions

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 19 567 467 \$ cette année. La subvention de fonctionnement versée pendant l'exercice financier s'élève à 4 274 500 \$ représentant 14 % du budget d'exploitation.

Un total de 739 337 \$ de subventions ont été reconnues au cours de l'exercice dédiées à des projets tels que le Programme de Rehaussement en Cybersécurité, la présentation d'une série de spectacles en chanson québécoise et en humour à la Salle Claude-Léveillé ainsi que le 60^e anniversaire de la Place des Arts.

La Société a également reconnu une subvention pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 1 445 608 \$, autorisée au cours de l'exercice courant, qui compense l'impact de l'adoption de la norme comptable dans son excédent cumulé l'an dernier.

Les subventions du gouvernement pour les frais financiers et les dépenses non capitalisables s'élèvent à 4 712 766 \$. De plus, la Société a poursuivi ses investissements capitalisables en maintien d'actifs, notamment dans le cadre de la rénovation de la salle de répétition D, de la Cinquième Salle qui a rouvert en septembre 2023, de la toiture de la Salle Wilfrid-Pelletier, ainsi que du remplacement de transformateurs dans l'édifice des Théâtres.

CHARGES

Les charges sont plus élevées que budgétées de 9 % ou 4,1 M\$ en raison du nombre d'événements en hausse, de l'augmentation importante du coût de main d'œuvre et au rattrapage de certaines dépenses d'entretien, le tout dans le souci d'une gestion rigoureuse des dépenses effectuée par la Société tout au long de l'exercice financier.

- L'augmentation du poste salaires et avantages sociaux de 10 % ou 1,4 M\$ par rapport au budget s'explique par la tenue d'un plus grand nombre de représentations, le versement d'augmentations rétroactives lors du renouvellement de certaines conventions collectives durant l'exercice, ainsi que par la hausse des coûts de main-d'œuvre pour assurer la sécurité de sa clientèle et de la population dans ses lieux au cœur du centre-ville de Montréal.
- Les coûts d'exploitation des salles sont supérieurs de 26 % ou 1,1 M\$ par rapport au budget. Cet écart s'explique notamment par un coût de marchandise vendue supérieur en lien avec l'achalandage plus élevé aux bars et plus de frais de cartes de crédit en raison d'un plus grand nombre de billets vendus, ainsi que des cachets d'artistes plus élevés notamment en lien avec la présentation d'une série de spectacles en chanson québécoise et en humour à la Salle Claude-Léveillé.
- Le poste entretien et réparations des immeubles est en hausse de 19 % ou 1,3 M\$ comparativement au budget en raison de l'augmentation des interventions de maintenance et réparation des immeubles due au rattrapage d'entretien en cours depuis 2019 ainsi que par la tenue d'un plus grand nombre d'événements dans son complexe.

- Les coûts d'énergie sont en baisse de 17 % ou 459 k\$ par rapport au budget en raison de la baisse considérable de sa consommation de gaz naturel à la suite de la mise en place de pratiques de gestion énergétique dans le cadre de son plan de développement durable.
- Les charges des achats, entretien et réparation d'équipements sont plus élevées de 25 % ou 338 k\$ que budgétées en raison de la continuité d'application du plan de maintenance préventive qui prévoit des entretiens de base et obligatoires sur des équipements clés ainsi que l'implantation et la migration en infonuagique de logiciels de recrutement et de réservation de salles.
- Les charges de communication sont en hausse de 22 % ou 316 k\$ par rapport au budget notamment pour le projet de refonte de son site web et les activités entourant le 60^e anniversaire de la Société.

SERVICE DE LA DETTE

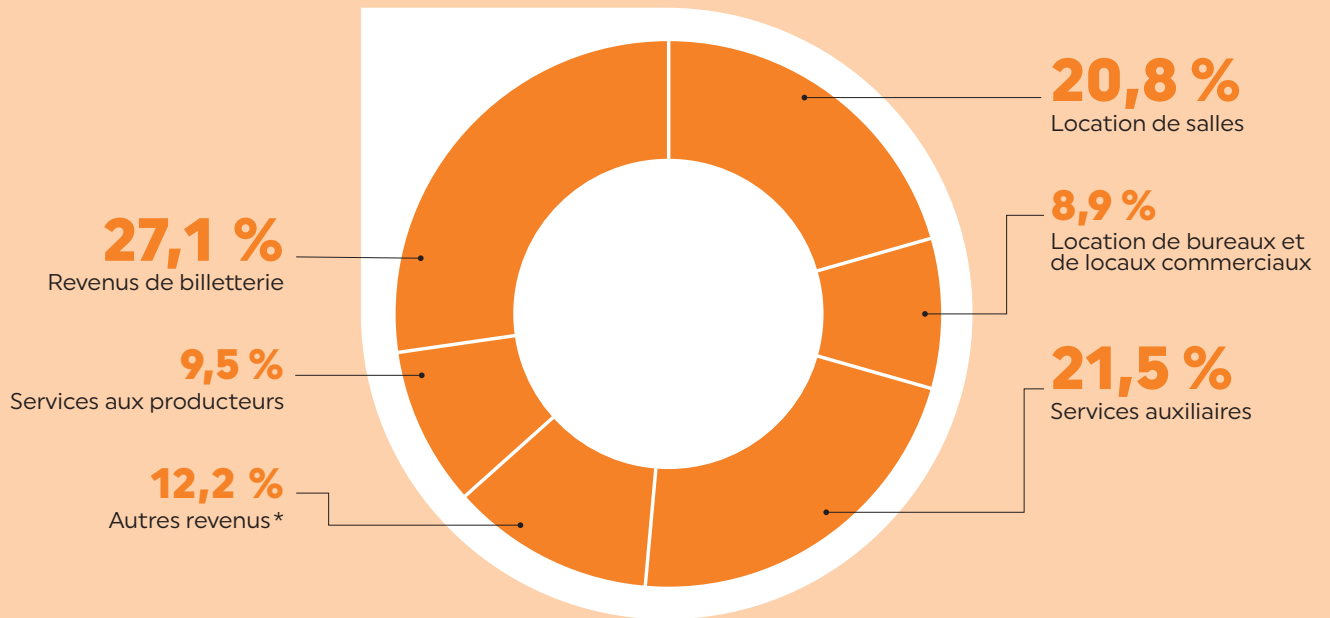
La dette à long terme de la Société au 31 mars 2024 s'élève à 94 321 219 \$ comparativement à 81 072 821 \$ à la fin de l'exercice précédent, soit une hausse de 16 % ou 13,2 M\$.

Cette dette est garantie par des subventions accordées par le gouvernement ainsi que par des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir aux paiements des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Une prolongation de la date d'échéance du régime d'emprunts jusqu'au 31 octobre 2024 a été entérinée par le conseil d'administration durant l'exercice.

MAINTIEN DE L'ACTIF

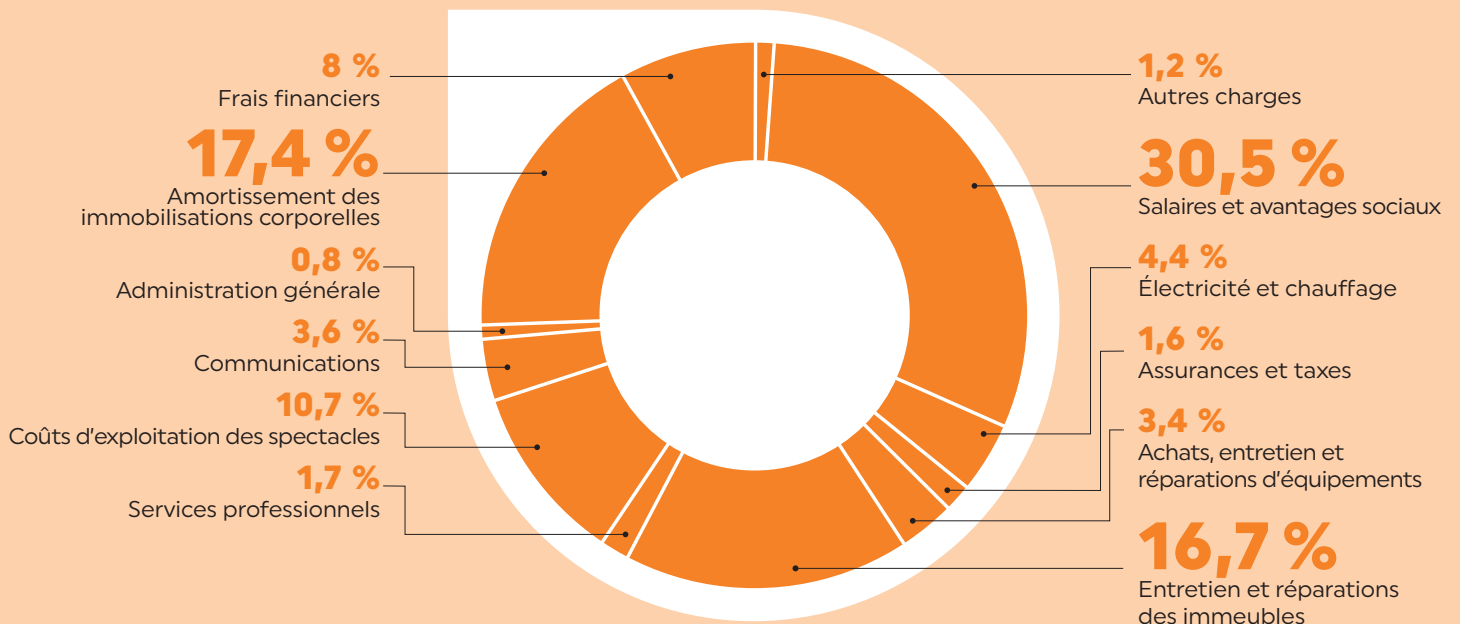
Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir les équipements et les immeubles en bon état de fonctionnement et à procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène nécessaires à la prestation d'un service de haute qualité. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, les investissements en immobilisations totalisent 17 768 638 \$ par rapport à 12 654 348 \$ pour l'exercice précédent.

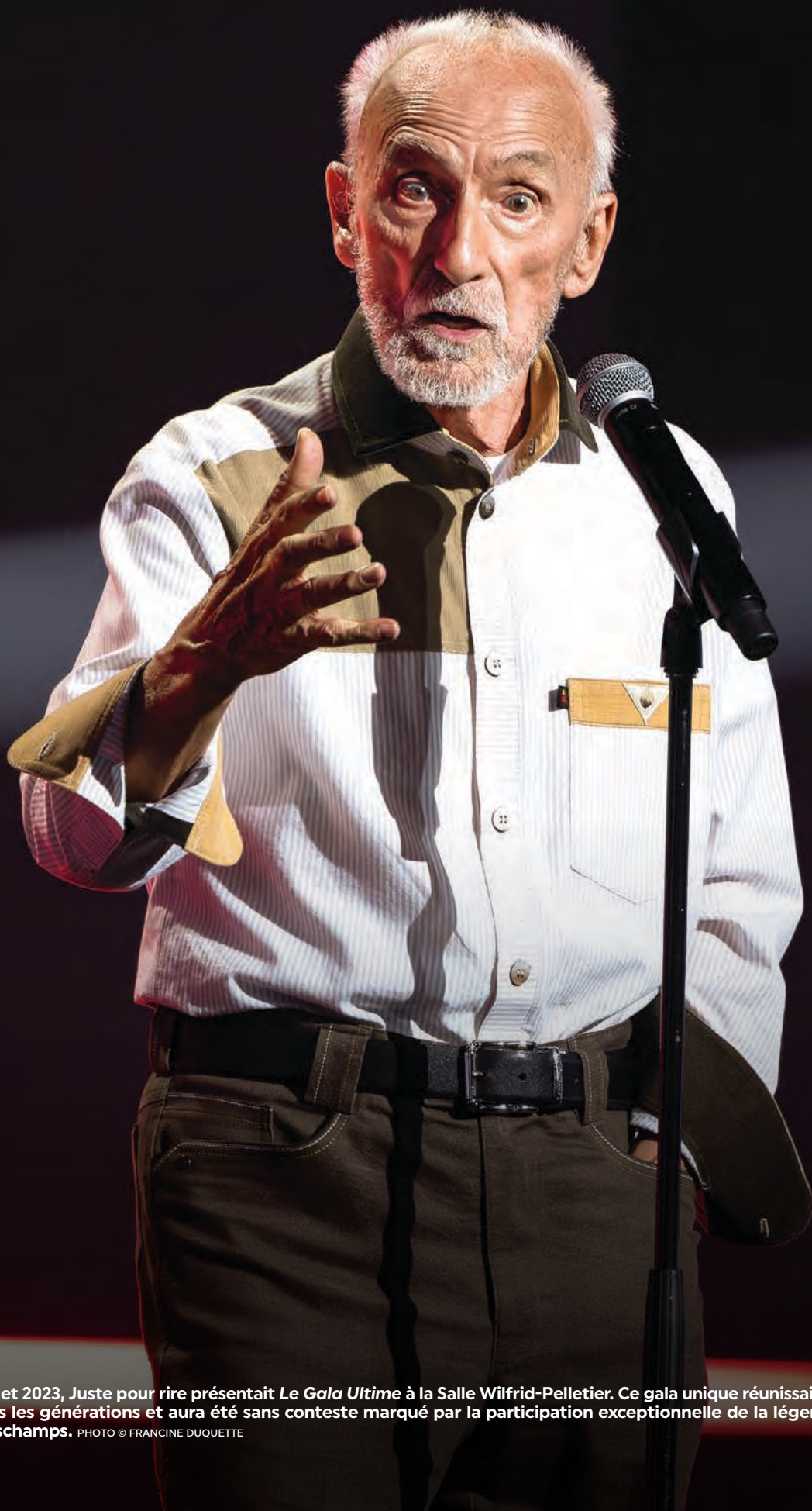
RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES



* Ristourne de taxes, vente d'énergie, publicité, revenus financiers et revenus divers.

RÉPARTITION DES CHARGES





Le 20 juillet 2023, Juste pour rire présentait *Le Gala Ultime* à la Salle Wilfrid-Pelletier. Ce gala unique réunissait des humoristes de toutes les générations et aura été sans conteste marqué par la participation exceptionnelle de la légende de l'humour Yvon Deschamps. PHOTO © FRANCINE DUQUETTE

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification et de gestion de risques dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification et de gestion de risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARIE-JOSÉE DESROCHERS
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Montréal, le 25 juin 2024



MAT SZEWCZYK, CPA AUDITEUR
DIRECTEUR, FINANCES ET ADMINISTRATION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale



RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

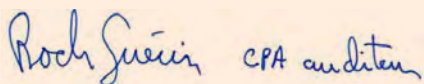
- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux revenus, expliqués à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



ROCH GUÉRIN, CPA AUDITEUR
DIRECTEUR PRINCIPAL D'AUDIT

Montréal, le 25 juin 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel (Retraité - note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	17 244 297 \$	19 567 467 \$	14 339 174 \$
Location de salles	6 299 666	6 506 337	6 130 615
Services auxiliaires	5 136 848	6 684 627	5 701 806
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 524 574	2 779 278	2 637 204
Revenus de billetterie	7 506 120	8 433 212	7 142 958
Services aux producteurs	2 405 860	2 957 532	2 731 857
Autres revenus (note 5)	3 301 760	3 795 173	3 339 287
	44 419 125	50 723 626	42 022 901
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	13 537 821	14 892 382	12 669 271
Entretien et réparations des immeubles	6 847 917	8 161 227	6 999 122
Électricité et chauffage	2 627 114	2 168 550	2 502 781
Achats, entretien et réparations d'équipements	1 333 909	1 671 665	1 354 226
Services professionnels	749 126	819 136	504 455
Communications	1 431 322	1 747 231	892 843
Coûts d'exploitation des spectacles	4 157 994	5 219 459	4 392 278
Administration générale	472 679	410 126	356 496
Assurances et taxes	731 116	804 462	699 780
Frais financiers	3 750 737	3 890 003	3 272 089
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	8 831 959	8 314 361	8 592 462
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles		192 099	25 831
Autres charges	321 318	572 819	254 634
	44 793 012	48 863 520	42 516 268
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(373 887)	1 860 106	(493 367)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	9 036 008	9 036 008	9 908 789
Modification comptable (note 3)		1 876 052	1 496 638
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ	9 036 008	10 912 060	11 405 427
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	8 662 121 \$	12 772 166 \$	10 912 060 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2024

	2024	2023 (Retraité - note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	26 901 745 \$	24 228 909 \$
Créances (note 6)	1 588 972	1 554 317
Subventions à recevoir	118 456 105	113 643 394
Stocks destinés à la revente	153 597	199 872
	147 100 419	139 626 492
PASSIFS		
Ventes de billets et revenus perçus d'avance (note 7)	16 328 491	14 752 877
Charges à payer et frais courus (note 8)	14 649 062	11 476 668
Intérêts courus à payer	731 410	509 744
Emprunts (note 9)	15 160 725	28 101 091
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	154 726 961	145 279 726
Dette à long terme (note 11)	94 321 219	81 072 821
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 12)	2 084 051	1 848 830
	298 001 919	283 041 757
DETTE NETTE	(150 901 500)	(143 415 265)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 13)	163 060 860	153 663 038
Charges payées d'avance	612 806	662 154
Coûts reportés des productions	-	2 133
	163 673 666	154 327 325
EXCÉDENT CUMULÉ	12 772 166 \$	10 912 060 \$

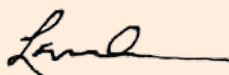
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 15)

DROITS CONTRACTUELS (note 16)

ÉVENTUALITÉS (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



LOUISE ST-PIERRE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



DANIELLE LARAMÉE
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET GESTION DE RISQUES

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel (Retraité - note 3)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(373 887) \$	1 860 106 \$	(493 367) \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(17 768 638)	(12 654 348)
Amortissement des immobilisations corporelles	8 831 959	8 314 361	8 592 462
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles		192 099	25 831
Réévaluation de l'obligation de mise hors service		(135 644)	67 885
	8 831 959	(9 397 822)	(3 968 170)
Acquisition des charges payées d'avance		(1 521 831)	(1 094 069)
Utilisation des charges payées d'avance		1 571 179	983 881
Acquisition des coûts reportés des productions		(410 677)	(2 133)
Utilisation des coûts reportés des productions		412 810	-
		51 481	(112 321)
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE	8 458 072	(7 486 235)	(4 573 858)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLIE	(145 291 317)	(145 291 317)	(140 338 045)
Modification comptable (note 3)		1 876 052	1 496 638
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉE		(143 415 265)	(138 841 407)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(136 833 245) \$	(150 901 500) \$	(143 415 265) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023 (Retraité - note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Déficit) de l'exercice	1 860 106 \$	(493 367) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 314 361	8 592 462
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(8 876 463)	(8 789 648)
Subvention du gouvernement du Québec - Dépenses non capitalisables	(963 164)	(592 181)
Perte à la radiation d'immobilisations corporelles	192 099	25 831
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	99 577	91 640
	626 516	(1 165 263)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	(34 655)	(309 051)
Subventions à recevoir	(1 951 084)	(409 006)
Stocks destinés à la revente	46 275	(119 170)
Ventes de billets et revenus perçus d'avance	1 575 614	(405 566)
Charges à payer et frais courus	659 722	872 349
Subventions reportées du gouvernement du Québec	555 060	413 708
Charges payées d'avance	49 348	(110 188)
Coûts reportés des productions	2 133	(2 133)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 528 929	(1 234 320)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(15 255 966)	(10 938 968)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	29 340 239	27 884 341
Augmentation des emprunts	11 908 182	3 515 577
Remboursement des emprunts	(24 848 548)	(25 598 259)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	16 399 873	5 801 659
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	2 672 836	(6 371 629)
Trésorerie au début de l'exercice	24 228 909	30 600 538
Trésorerie à la fin de l'exercice	26 901 745 \$	24 228 909 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	-	691 055 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	1 320 755 \$	754 949 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2024

01 CONSTITUTION ET OBJETS

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités avec les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. L'excédent, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

FONDATION DE LA PLACE DES ARTS

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. La Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle et qui favorisent entre autres la sensibilisation des publics aux arts de la scène, le développement de nouveaux publics, l'éducation et l'accessibilité aux arts de la scène.

Au cours de l'exercice, la Fondation a soutenu les initiatives de la Société pour favoriser l'accessibilité aux arts de la scène, notamment pour les familles et les jeunes publics et de plus, a contribué à l'avancement des activités éducatives et communautaires de la Société.

Puisque la Fondation n'est pas contrôlée par la Société, les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le pourcentage d'achèvement des travaux en cours liés aux immobilisations corporelles, la provision pour mauvaises créances et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtisses est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtisses n'est prévu.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises ont un impact négligeable à la fin de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les créances à recevoir et les subventions à recevoir sont classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les ventes de billets perçues d'avance, les créditeurs et frais courus, les salaires à payer, les congés de maladie et les congés de vacances à payer, les intérêts courus à payer, les emprunts et la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

REVENUS

Les principales sources de revenus et les méthodes comptables afférentes sont décrites ci-dessous :

SUBVENTIONS

Les subventions définies comme des paiements de transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

REVENUS DE LOCATION

Les revenus de location constituent des opérations avec obligations de prestation.

Les revenus sont constatés progressivement, à mesure que la Société remplit son obligation de prestation de mettre des salles ou des locaux à la disposition du locataire. Ces revenus sont donc constatés de façon linéaire sur la durée de l'événement prévu au contrat ou de l'entente de location.

VENTES DE BIENS ET SERVICES

Les revenus provenant de la vente de biens et services constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles la Société doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus de billetterie, ainsi que les revenus de services aux producteurs liés à la billetterie, sont constatés lorsque que la Société remplit son obligation de prestation, soit lors de la vente du billet.

Les revenus tirés des services auxiliaires provenant des ventes de bar sont constatés lorsque la Société remplit son obligation de prestation, soit au moment de la vente.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus tirés des services auxiliaires provenant des revenus de stationnement sont constatés progressivement, soit à mesure que les services ont été rendus.

RISTOURNE DES TAXES

Les revenus de ristournes de taxes sont constatés au fur et à mesure de la facture des revenus taxables.

REVENUS FINANCIERS

Les revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

ACTIFS FINANCIERS

TRÉSORERIE

La trésorerie se compose des soldes bancaires, et le cas échéant, du découvert bancaire.

STOCKS DESTINÉS À LA REVENTE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

PASSIFS

CONGÉS DE MALADIE ET DE VACANCES À PAYER

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés de maladie accumulés et les vacances accumulées seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

02 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

L'évaluation initiale de la valeur comptable est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle, comptabilisée dans les frais financiers, pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de la Société sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans ⁽¹⁾
Améliorations et réparations aux bâtisses	10 à 40 ans
Équipement et accessoires de scène	10 à 25 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

⁽¹⁾ Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtisses sont amortis sur une durée de 64 à 93 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

03 MODIFICATIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLE NORME COMPTABLE

SP 3400, Revenus

Le 1^{er} avril 2023, la Société a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400, *Revenus* qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »). Les principaux éléments du nouveau chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier;
- La Société doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'elle remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque la Société a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

03 MODIFICATIONS COMPTABLES (SUITE)

Pour les opérations avec contrepartie, la Société doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Société détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive avec retraitement des états financiers des exercices antérieurs. Ceci a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les soldes suivants :

	2023
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
Passifs	
Ventes de billets et revenus perçus d'avance	(1 876 052)
Dette nette	(1 876 052)
Excédent cumulé	1 876 052
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ	
Revenus	
Revenus de billetterie	379 414
Déficit de l'exercice	(379 414)
Excédent cumulé au début de l'exercice	1 496 638
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	1 876 052
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	
Dette nette au début de l'exercice	(1 496 638)
Déficit de l'exercice	(379 414)
Dette nette à la fin de l'exercice	(1 876 052)

04 SUBVENTIONS

	2024	2023
Subventions du gouvernement du Québec		
- Fonctionnement	4 274 500 \$	1 618 300 \$
- Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	8 876 463	8 789 648
- Frais financiers et dépenses non capitalisables	4 712 766	3 734 935
- Subvention pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	1 445 608	-
- Autres subventions	258 130	196 291
	19 567 467 \$	14 339 174 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, le montant de revenus provenant des subventions pour les projets spéciaux s'élève à 739 337 \$ (2023 : 487 114 \$). La Société a également reconnu une subvention pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 1 445 608 \$ (2023 : 0 \$), autorisée au cours de l'exercice courant, qui compense l'impact de l'adoption de la norme comptable dans son excédent cumulé l'an dernier.

05 AUTRES REVENUS

	2024	2023
Ristourne de taxes	1 092 546 \$	1 004 396 \$
Vente d'énergie	488 581	534 369
Commandites et publicité	186 907	208 558
Revenus financiers	1 346 808	839 139
Contribution de la Fondation de la Place des Arts	316 323	500 000
Revenus divers	364 008	252 825
	3 795 173 \$	3 339 287 \$

06 CRÉANCES

	2024	2023
Créances à recevoir	1 511 633 \$	1 500 516 \$
Provision mauvaises créances	(47 408)	(53 989)
Divers	124 747	107 790
	1 588 972 \$	1 554 317 \$

07 VENTES DE BILLETS ET REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2024	2023 (Retraité - note 3)
Ventes de billets perçus d'avance	14 673 130 \$	13 285 216 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	771 245	702 054
Revenus perçus d'avance - Améliorations locatives	561 732	596 997
Dépôts de location et autres	322 384	168 610
	16 328 491 \$	14 752 877 \$

08 CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Créditeurs et frais courus	12 212 711 \$	9 596 891 \$
Salaires et avantages sociaux à payer	1 226 958	647 978
Charges sociales à payer	13 042	177 587
Congés de maladie à payer	259 592	224 190
Congés de vacances à payer	936 759	830 022
	14 649 062 \$	11 476 668 \$

09 EMPRUNTS

En vertu d'un décret daté du 25 octobre 2023 (2023 : 22 mars 2023), la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en octobre 2024 (2023 : octobre 2023), lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme et ce, pour un montant n'excédant pas 142 804 432 \$ (2023 : 134 120 490 \$). De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000 \$ dont le solde est inutilisé au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.

Au 31 mars 2024, la Société a des emprunts à court terme de 15 160 725 \$ (2023 : 28 101 091 \$) auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec au taux des acceptations bancaires à trois mois majorés de 0,02 % soit de 5,01 % le 31 mars 2024 (2023 : 4,50 %), échéant le 31 octobre 2024, pour procéder à des travaux et achats d'équipements pour maintenir en bon état ses actifs. Des remboursements des intérêts sur les emprunts d'une valeur de 844 941 \$ (2023 : 0 \$) ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts précité auprès du Fonds de financement, la ministre de la Culture et des Communications élabore et met en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

10 SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	145 279 726 \$	141 001 319 \$
Subventions octroyées au cours de l'exercice	18 323 698	13 068 055
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(8 876 463)	(8 789 648)
Solde à la fin de l'exercice	154 726 961 \$	145 279 726 \$

11 DETTE À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2024	2023
4,05 % remboursable par versements annuels en capital de 548 3672 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2034	5 457 900 \$	- \$
4,10 % remboursable par versements annuels en capital de 1 807 606 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2033	18 001 476	-
3,65 % remboursable par versements annuels en capital de 656 683 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2032	5 237 459	-
3,63 % remboursable par versements annuels en capital de 2 777 237 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2032	24 891 792	27 647 177
2,88 % remboursable par versements annuels en capital de 193 066 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2031	1 538 135	1 729 678
1,33 % remboursable par versements annuels en capital de 438 782 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030	3 060 666	3 496 427
2,31 % remboursable par versements annuels en capital de 1 575 691 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	7 855 594	9 422 389
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 1 279 224 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	6 375 167	7 645 478
3,01 % remboursable par versements annuels en capital de 787 962 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	3 140 489	3 922 944
2,78 % remboursable par versements annuels en capital de 1 345 697 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	5 365 762	6 703 185
3,47 % remboursable par versements annuels en capital de 48 607 \$ jusqu'au 27 décembre 2027	194 100	242 541
2,45 % remboursable par versements annuels en capital de 613 991 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	1 836 662	2 447 187
1,13 % remboursable par versements annuels en capital de 56 123 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	168 196	224 168
2,08 % remboursable par versements annuels en capital de 3 081 087 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2026	9 222 637	12 287 956
2,25 % remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2025	1 975 184	2 960 600
1,89 % remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ échue le 19 mars 2024	-	981 776
1,85 % remboursable par versements annuels en capital de 70 168 \$ échue le 1 ^{er} mars 2024	-	70 091
2,96 % remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ échue le 1 ^{er} septembre 2023	-	1 291 224
	94 321 219 \$	81 072 821 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2025	16 199 203 \$
2026	16 199 203
2027	15 210 124
2028	11 458 923
2029	9 276 657
2030 et les suivants	26 315 627
	94 659 737 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts sur billets contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des emprunts sur billets. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 18 917 851 \$ (2023 : 15 084 771 \$) et un refinancement de la dette long terme en emprunt de 0 \$ (2023 : 5 891 239 \$) ne sont pas présentés à l'état de flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

12 OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent principalement le désamiantage des bâtisses. Les autres obligations liées à la mise hors service sont relatives au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers qui se retrouvent à l'intérieur des bâtisses.

ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

	2024			2023
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	1 455 509 \$	393 321 \$	1 848 830 \$	1 825 075 \$
Charge de désactualisation (Frais financiers)	82 715	16 862	99 577	91 640
Révision des estimations	161 698	(26 054)	135 644	(67 885)
Solde à la fin	1 699 922 \$	384 129 \$	2 084 051 \$	1 848 830 \$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES

Le désamiantage des bâtisses dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 82 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

	2024		2023	
	DÉSAMIANTAGE	AUTRES	DÉSAMIANTAGE	AUTRES
Taux d'actualisation	5,08 %	4,51 %	5,68 %	4,29 %
Période d'actualisation restante	De 41 ans à 70 ans	20 ans	De 42 ans à 71 ans	21 ans
Taux d'inflation	2,57 %	2,05 %	2,93 %	3,04 %
Total estimatif des dépenses non actualisées	4 876 501 \$	589 854 \$	4 539 563 \$	589 854 \$

13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	BÂTISSÉS	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSÉS	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	31 MARS 2024 TOTAL	31 MARS 2023 TOTAL
Coût des immobilisations										
Solde d'ouverture	7 722 948 \$	144 840 533 \$	212 380 735 \$	10 978 026 \$	444 163 \$	2 135 918 \$	1 359 545 \$	4 145 813 \$	384 007 681 \$	372 556 730 \$
Acquisitions	-	-	15 676 612	1 202 404	7 575	292 970	120 984	468 093	17 768 638	12 654 348
Dispositions et radiations	-	(1 488 941)	(1 513 405)	(9 589)	-	(79 330)	-	(123 219)	(3 214 484)	(1 135 512)
Réévaluation de l'obligation de mise hors service	-	135 644	-	-	-	-	-	-	135 644	(67 885)
Solde de clôture	7 722 948	143 487 236	226 543 942	12 170 841	451 738	2 349 558	1 480 529	4 490 687	398 697 479	384 007 681
Amortissement cumulé										
Solde d'ouverture	-	80 232 664	139 314 354	4 936 738	277 740	957 645	1 070 232	3 555 270	230 344 643	222 861 862
Amortissement de l'exercice	-	3 025 153	4 100 780	626 029	42 235	149 451	196 844	173 869	8 314 361	8 592 462
Dispositions et radiations	-	(1 488 941)	(1 513 405)	(9 589)	-	(10 450)	-	-	(3 022 385)	(1 109 681)
Solde de clôture	-	81 768 876	141 901 729	5 553 178	319 975	1 096 646	1 267 076	3 729 139	235 636 619	230 344 643
Valeur comptable nette - 31 mars 2024	7 722 948 \$	61 718 360 \$	84 642 213 \$	6 617 663 \$	131 763 \$	1 252 912 \$	213 453 \$	761 548 \$	163 060 860 \$	
Valeur comptable nette - 31 mars 2023	7 722 948 \$	64 607 869 \$	73 066 381 \$	6 041 288 \$	166 423 \$	1 178 273 \$	289 313 \$	590 543 \$	153 663 038 \$	

Parmi les acquisitions, un montant de 7 524 927 \$ (2023 : 5 012 255 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 23 067 326 \$ (2023 : 24 043 230 \$), constituées de 21 271 299 \$ (2023 : 23 245 058 \$) en améliorations et réparations aux bâtisses, 624 247 \$ (2023 : 92 369 \$) en équipement et accessoires de scène, 715 817 \$ (2023 : 620 160 \$) en autres équipements, 55 532 \$ (2023 : 0 \$) en matériel informatique, ainsi que 400 431 \$ (2023 : 85 643 \$) en logiciels informatiques.

14 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Société participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élèvent à 687 914 \$ (2023 : 589 969 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5 % du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevée à 22 123 \$ au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 (2023 : 15 695 \$).

15 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2030 pour des services d'entretien et d'informatique pour un montant total de 5 148 832 \$ au 31 mars 2024 (2023 : 2 057 369 \$). Les paiements minimums en vertu de ces contrats s'établissent comme suit :

2025	2 519 464 \$
2026	1 475 795
2027	447 688
2028	212 958
2029	182 418
2030 et les suivantes	310 509
	5 148 832 \$

16 DROITS CONTRACTUELS

La Société dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2037 pour des services de location de bureaux, locaux commerciaux et espaces de stationnement à venir. La Société a contracté, entre autres, une entente de service renouvelable annuellement avec le Musée d'art contemporain de Montréal. Les droits minimums exigibles de la Société pour les exercices 2025 à 2027 incluent respectivement des montants de 1 240 110 \$, 1 281 344 \$ et 108 230 \$ reliés à cette entente.

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2025	3 239 011 \$
2026	2 967 461
2027	1 510 536
2028	1 305 404
2029	1 210 871
2030 et les suivants	4 832 901
	15 066 184 \$

Au 31 mars 2023, les droits minimums exigibles de la Société totalisaient 14 776 542 \$.

17 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie, des créances et des subventions à recevoir. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associées aux créances à recevoir sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est la suivante :

	2024	2023
Trésorerie	26 901 745 \$	24 228 909 \$
Créances à recevoir (note 6)	1 511 633	1 500 516
Subventions à recevoir	118 456 105	113 643 394
	146 869 483 \$	139 372 819 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit, puisque la direction évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. La Société ne détient aucun actif en garantie des créances. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la direction croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ses créances est minime. La Société établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques de ses clients. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les créances dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La plupart des créances sont âgées de moins de 90 jours et un montant de 143 561 \$ (2023 : 223 510 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces créances seront recouvrées. Au 31 mars 2024, une provision de 47 408 \$ (2023 : 53 989 \$) pour mauvaises créances a été comptabilisée.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir du gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions liées aux immobilisations. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

17 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2024. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

Au 31 mars 2024

Ventes de billets perçues d'avance
Créditeurs et frais courus
Salaires, congés et avantages sociaux à payer
Intérêts courus à payer
Emprunts
Dettes à long terme

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	14 673 130 \$	- \$	- \$	14 673 130 \$
Créditeurs et frais courus	10 682 119	1 530 592	-	12 212 711
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	2 423 309	-	-	2 423 309
Intérêts courus à payer	731 410	-	-	731 410
Emprunts	15 160 725	-	-	15 160 725
Dettes à long terme	19 148 222	59 495 131	28 777 615	107 420 968
	62 818 915 \$	61 025 723 \$	28 777 615 \$	152 622 253 \$

Au 31 mars 2023

Ventes de billets perçues d'avance
Créditeurs et frais courus
Salaires, congés et avantages sociaux à payer
Intérêts courus à payer
Emprunts
Dettes à long terme

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets perçues d'avance	13 285 216 \$	- \$	- \$	13 285 216 \$
Créditeurs et frais courus	8 848 074	748 817	-	9 596 891
Salaires, congés et avantages sociaux à payer	1 702 190	-	-	1 702 190
Intérêts courus à payer	509 744	-	-	509 744
Emprunts	28 101 091	-	-	28 101 091
Dettes à long terme	17 737 755	52 336 947	20 487 006	90 561 708
	70 184 070 \$	53 085 764 \$	20 487 006 \$	143 756 840 \$

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus financiers que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024 sont de 1 346 808 \$ (839 139 \$ en 2023). Ainsi, si les autres variables demeuraient constantes, les revenus financiers pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt puisque la Société n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance. De plus, les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

18 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente directrice-générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

19 ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

20 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2023 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

ANNEXES



Le chanteur -M- a ouvert les Francos de Montréal 2023 avec deux soirées à guichets fermés à la Salle Wilfrid-Pelletier.

PHOTO © VICTOR DIAZ LAMICH

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

PRÉAMBULE

La Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société ») a pour mission d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'arts de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Considérant que les membres du conseil d'administration et les dirigeants et de la Société doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés en vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces documents établissent des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs et aux dirigeants de la Société;

Considérant que la Société s'est dotée d'outils nécessaires pour assurer la mise en application du présent code;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée des dispositions législatives ou réglementaires précitées;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

CHAPITRE I DÉFINITIONS

1. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent:

« **Administrateur** »: désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement;

« **Code** »: désigne le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants de la Société de la Place des Arts de Montréal;

« **Comité d'éthique** »: désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;

« **Conflit d'intérêts** »: désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle qui est de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice d'une fonction et à la poursuite des buts de la Société ou à l'occasion de laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition. Le fait d'être un membre actif ou un administrateur de la Fondation de la Place des Arts ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts en vertu du présent Code;

« **Conseil** »: désigne le conseil d'administration de la Société;

« **Dirigeant** »: désigne le président-directeur général de la Société, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil, notamment le secrétaire général;

« **Entreprise** »: signifie l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services;

« **Information confidentielle** »: signifie toute donnée, information ou renseignement (y compris tout renseignement

personnel) ayant trait aux activités de la Société, à ses partenaires ou ses clients, de nature stratégique, financière, commerciale ou personnelle qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un employé, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque, de compromettre la réalisation d'une opération ou d'un projet auquel la Société ou un de ses partenaires participe;

« **Loi** »: désigne la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

« **Personne liée** »: désigne toute personne liée à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption;

Aux fins du présent Code, lui sont également liés, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur ou le Dirigeant détient directement ou indirectement 10 % ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une Personne liées ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement ainsi que toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;

« **Premier Dirigeant** »: désigne le président-directeur général et exclut les autres Dirigeants;

« **Règlement** »: désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) adopté en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;

« **Règlement de régie interne** »: désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;

« **Secrétaire général** »: désigne le secrétaire général de la Société qui agit à titre de secrétaire du Conseil;

« **Secrétaire responsable des emplois supérieurs** »: désigne le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

CHAPITRE II**DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

2. Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de sa mission, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
3. Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société.
4. Le présent Code est établi conformément à la Loi, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.

CHAPITRE III**PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE**

5. L'Administrateur ou le Dirigeant, dans le cadre de son mandat, est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficient, équitable et efficace des objectifs de la Société prévus à sa loi constitutive et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

6. Le Dirigeant et l'Administrateur sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues dans la Loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'Administrateur ou de Dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

Dans l'éventualité où le Dirigeant est membre d'un ordre professionnel, ce dernier est tenu de respecter les règles de déontologie et les normes d'exercice propres à sa profession. En cas de divergence entre une disposition du présent Code et une règle prévue au Code de déontologie ou aux normes d'exercice de sa profession, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent. Le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

7. Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit parfaire ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
8. L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au Conseil et à ses comités.
9. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.

10. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.
12. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donateur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués selon le cas aux Administrateurs et aux Dirigeants sont des outils de travail nécessaires à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage indu ou une rétribution.

13. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.
14. L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit la communiquer qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des Informations confidentielles auxquelles il a accès.
15. L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.
16. L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres Entreprises peut parfois se trouver en situation de Conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne le prévoit pas, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans une autre Entreprise risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.
17. Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.
18. L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'Information confidentielle.

19. Après avoir cessé d'exercer son emploi ou ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle.

20. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
21. Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
22. Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique élective doit en informer le Secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
23. Le président du Conseil ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit renoncer à ses fonctions au sein de la Société.

CHAPITRE IV

DEVOIRS ET OBLIGATIONS EU ÉGARD AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

SECTION I – PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

24. L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation pouvant mettre en cause sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence conférée par le pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par tout engagement qui l'empêche de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

25. Le Premier Dirigeant ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation ne peut avoir lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 26, 27, 29 et 32 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 26, 27, 29 et 32.

SECTION II – DÉNONCIATION ET ABSTENTION

26. L'Administrateur ou le Dirigeant qui est partie à un contrat avec la Société; ou qui a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise ayant conclu un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise, doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question liée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

27. La divulgation requise à l'article 26 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion:
- au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude;
 - suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un;
 - suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu; ou
 - suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.
28. Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 immédiatement après:
- avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion;
 - avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée; ou
 - être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

29. L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 26 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.
30. Les articles 26 à 29 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant.
31. L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
32. L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours de sa nomination et avant le 30 avril de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes:
- le nom de toute Entreprise publique dont les titres sont cotés en bourse ou sur un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 1% des valeurs mobilières ou des parts, incluant des parts sociales;
 - le nom de toute Entreprise privée dont les titres ne sont pas transigés sur une bourse ou un marché boursier organisé dans laquelle il détient plus de 10% des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales;
 - le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif; et
 - le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, administrateur, dirigeant ou contrôleur financier;
 - à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association ou organisme y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou détient une influence significative.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de manière confidentielle.

- 33.** Le vote d'un Administrateur exercé en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 32, ne peut être déterminant.
- 34.** Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 26 à 32 au Secrétaire général qui les transmet au Comité d'éthique si cela s'avère requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.
- De plus, le Secrétaire général avise le président du Conseil et le Comité d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 26 à 32 dès qu'il en a connaissance.
- 35.** L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance de l'identité des sociétés ou Entreprises à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un de ses comités concernant leurs activités.
- 36.** Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou d'une Entreprise déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 35, le Secrétaire général applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'Annexe 1 du présent Code.
- 37.** L'Administrateur qui est membre du comité de vérification et des finances du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable en lien avec les travaux du comité.

SECTION III – DISPENSES

- 38.** Le présent Code ne s'applique pas :
- à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement;
 - à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition;
 - à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale;
 - à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société;
 - à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs; ou
 - à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

CHAPITRE V

APPLICATION DU CODE

- 39.** Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Chaque Administrateur et Dirigeant s'engage à en prendre connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait lui être fournie quant à son application. Il doit de plus signer annuellement une déclaration relative à son adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité d'éthique.

- 40.** Dans les trente (30) jours de sa nomination au poste d'Administrateur ou de Dirigeant, celui-ci doit compléter et remettre au président du Conseil et au Secrétaire général l'attestation contenue à l'Annexe 2.
- 41.** Le Secrétaire responsable des emplois supérieurs est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des Administrateurs.
- 42.** Aux fins de l'application de ce Code, le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société.
- 43.** Le Comité d'éthique peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées.
- Le Secrétaire général appuie le Comité d'éthique dans cette fonction.
- 44.** Le Comité d'éthique peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter la teneur de son avis aux termes contenus dans la demande.
- 45.** Le Comité d'éthique doit :
- réviser régulièrement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation;
 - engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du Code;
 - assurer la formation des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code;
 - donner son avis et fournir son soutien au Conseil et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique;
 - traiter toute demande liée à l'interprétation ou au contenu du présent Code;
 - faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.
- 46.** Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.
- 47.** Le Comité d'éthique et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs qui lui font état, de bonne foi, de tout manquement ou violation au présent Code. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la Loi ou le tribunal l'exige.
- 48.** Le Secrétaire général assiste le Comité d'éthique et le président du Conseil dans leurs travaux relatifs à l'application du présent Code.
- Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.
- 49.** L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité d'éthique.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
 - b) la description de la violation;
 - c) la date ou la période de survenance de la violation;
 - d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
- 50.** Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
- 51.** Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.
- 52.** Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité d'éthique est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.
- 53.** Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité d'éthique, aux conditions suivantes:
- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
 - b) l'avis a été déposé auprès du Conseil;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

CHAPITRE VI

PROCESSUS DISCIPLINAIRE

- 54.** S'il en vient à la conclusion qu'il y a eu contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes:
- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement;
 - b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.
- Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le Secrétaire responsable des emplois supérieurs visé à l'article 41, la sanction est imposée par le Secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier; dans ce cas, le Secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur pour une période d'au plus trente (30) jours.
- 55.** L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.
- L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les sept (7) jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité d'éthique. Il peut également demander d'être entendu par le Comité d'éthique à ce sujet.
- 56.** Dans le cas d'une contravention à l'article 25, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.
- 57.** L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.
- 58.** Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 34, ne peut être déterminant.

CHAPITRE VII

ENTRÉE EN VIGUEUR

- 59.** Le présent Code est entré en vigueur le par résolution 2018-09 de la réunion du conseil d'administration du 23 avril 2018. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002, le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012.

ANNEXE 1

PROCÉDURE DE DÉLIBÉRATIONS RELATIVE AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

De façon à gérer les situations potentielles de Conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le Secrétaire général de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « Société »):

- 1.** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou de l'un de ses comités comporte la possibilité d'un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'Administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire général:
 - a) doit en informer le président du Conseil dès qu'il en a la connaissance;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'Administrateur concerné;
 - c) ne transmet pas à l'Administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du Conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'Administrateur concerné.
- 2.** En tout temps, ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un Conflit d'intérêts ou une apparence de Conflit d'intérêts concernant un Administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire général qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.
- 3.** Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un Administrateur, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire général en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.
- 4.** Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un Administrateur peut en discuter avec le président du Conseil ou avec le Conseil avant toute délibération sur le sujet pouvant être susceptible de constituer un Conflit d'intérêts.
- 5.** La présente procédure s'applique également en effectuant les adaptations nécessaires au Premier Dirigeant et à tout Dirigeant participant aux délibérations du Conseil.

ANNEXE 2

DÉCLARATION D'ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

SUIVI DES ACTIONS / PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ORIENTATION 1 METTRE EN PLACE DES PRATIQUES DE GESTION EXEMPLAIRES

SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD*	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.6.1 / Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation énergétique de nos bâtiments	Pourcentage de réduction des émissions de GES liées à la consommation énergétique de nos bâtiments du Complexe de la Place des Arts par rapport à l'année précédente Mesure de départ: année 2021-2022 2 967 tonnes de CO ² équivalent	-2%	ATTEINTE -58%

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Mesure exercice 2021-2022 – 2 967 tonnes de CO² équivalent

Mesure exercice 2022-2023 – 1 783 tonnes de CO² équivalent

Mesure exercice 2023-2024 – 1 235 tonnes de CO² équivalent

Au moment de l'établissement du plan de développement durable, la mesure de départ de l'exercice 2022-2023 n'était pas connue. Une optimisation des systèmes de production de chaleur a entraîné une baisse significative du nombre de tonnes de CO² au cours de l'exercice 2022-2023. Nous observons donc une réduction de 58 % des émissions GES liées à la consommation énergétique entre les exercices 2021-2022 et 2023-2024 (31 % de moins d'émissions GES liées à la consommation énergétique entre 2022-2023 et 2023-2024).

SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.6.2 / Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et rénovation	2. Exécuter des projets de construction de manière écoresponsable	Proportion annuelle des chantiers de construction ayant des pratiques écoresponsables en matière de revalorisation des déchets Mesure de départ : 100 %	100 %	ATTEINTE 100 %

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

La Société a requis dans la réalisation de trois projets majeurs des exigences en matière de pratiques écoresponsables et de revalorisation de déchets de construction (réfection du corridor métro, remplacement des transformateurs et modernisation de la Cinquième Salle). Depuis le début de chantier du Musée d'art contemporain dont nous sommes propriétaires, nous avons reçu des registres mensuels de gestion et de valorisation des déchets de démolition.

SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.7.1 / Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	3. Rehausser la certification IOR+ du niveau Performance à Performance +	Proportion de la surface des bâtiments du complexe de la Place des Arts attestés IOR+ de niveau Performance + Mesure de départ: Certification Performance sur 100 % des bâtiments du complexe de la Place des Arts	s.o.	ATTEINTE

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

La Société détient déjà la certification IOR+ niveau Performance pour le complexe de la Place des Arts. Cette certification est toujours en cours et sera renouvelée à l'automne 2024. Les démarches pour obtenir la nouvelle certification niveau Performance+ débiteront au cours du prochain exercice financier.

SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.7.1 / Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	4. Améliorer la gestion des matières résiduelles de nos activités	Proportion annuelle du volume des matières résiduelles valorisé (selon les cibles de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et les règlements de la Ville de Montréal) Mesure de départ: s.o. Nouvel indicateur. Étude de caractérisation réalisée à l'été 2023	s.o.	ATTEINTE Indicateur de départ établi à 48,2% des matières résiduelles valorisées

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

L'étude de caractérisation des déchets menée au cours du présent exercice nous a permis de connaître les volumes et les taux de valorisation des matières résiduelles collectées dans le complexe de la Place des Arts. L'indicateur de départ (à la suite de la réalisation l'étude de caractérisation) a été établi, soit une proportion annuelle du volume des matières résiduelles valorisé de 48,2% (taux de mise en valeur réel).

* Stratégie gouvernementale de développement durable.

ORIENTATION 1 METTRE EN PLACE DES PRATIQUES DE GESTION EXEMPLAIRES (SUITE)

SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.4.1 / Accroître la part des acquisitions responsables	5. Accroître la part d'acquisitions responsables dans nos achats	Proportion des acquisitions intégrant des composantes responsables en \$ (selon les critères écoresponsables du gouvernement) Mesure de départ: s.o. Nouvel indicateur	20%	ATTEINTE 100%
<p>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS La totalité de nos achats réalisés dans le cadre d'appels d'offres, d'un montant de 10,3 M\$ au cours de l'exercice 2023-2024, comporte au moins un indicateur d'acquisition responsable du gouvernement du Québec. De ce total, 43% des fournisseurs représentant 4,5 M\$ d'achats indiquaient avoir pris connaissance de la politique de développement durable de la Société ou d'avoir adopté une politique de développement durable.</p>				
SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.1.1 / Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	6. Évaluer la durabilité des interventions structurantes	Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de durabilité Mesure de départ: 2 évaluations réalisées en 2022-2023 (soit 50% des interventions identifiées)	50%	N/A
<p>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS Nous n'avons pas identifié au cours du présent exercice de projets structurants susceptibles de faire l'objet d'une évaluation.</p>				
SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.8.1 / Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	7. Électrifier le parc de véhicules utilitaires du complexe de la Place des Arts	Proportion de véhicules électriques sur l'ensemble du parc Mesure de départ 2023: 66% (1 véhicule utilitaire (essence), 2 véhicules utilitaires (100% électrique à batterie))	66%	ATTEINTE 66%
<p>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS Nous avons maintenu la flotte actuelle et n'avons pas augmenté le nombre de véhicules visés par l'indice de départ.</p>				
SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024
5.5.1 / Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	8. Implanter des pratiques de gestion responsable des outils numériques	Amélioration annuelle de notre indice de maturité numérique et de ses deux indicateurs par rapport à l'année précédente Adaptabilité aux utilisateurs (AU) : 51% Performance organisationnelle (PO) : 36,5%	AU 53% PO 41,5%	ATTEINTE AU 61,5% PO 64,4%
<p>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS La mesure de maturité numérique a été réévaluée en mars 2024 et la Société a obtenu les résultats suivants: Indice de maturité numérique: 63% Adaptabilité aux utilisateurs (AU): 61,5% Performance organisationnelle (PO): 64,4%</p>				

ORIENTATION 2 INCARNER LES VALEURS D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ, D'INCLUSION, DE SÉCURITÉ ET D'ÉCORESPONSABILITÉ

SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
5.8.2 / Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'autosolo des employés de l'État	9. Soutenir la transition de nos employés vers la mobilité durable	Maintenir la part modale des déplacements des employés (déplacements domicile-travail) faits autrement qu'en auto solo Mesure de départ 2023: 80% des employés utilisent les transports collectifs ou actifs pour leurs trajets domicile-travail (sondage réalisé auprès des employés)	80%	ATTEINTE 80%
<p>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS La Société continue de respecter l'indicateur de départ et par des campagnes et initiatives vise à privilégier la mobilité durable. Ses employés ont été encouragés à participer au sondage sur les déplacements des employés de l'État en mars 2024 qui servira aux actions futures en la matière. La Société planifie la création d'un espace pour un parc de vélos extérieur et des espaces dédiés aux motos dans son stationnement.</p>				
SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
3.2.1 / Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	10. Faire découvrir les arts vivants aux jeunes	Taux d'augmentation de l'assistance aux initiatives du volet jeune public et éducation par rapport à l'année précédente Mesure de départ: 8 348 en 2022-2023	2%	ATTEINTE 2%
<p>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS 8 105 étudiants ont participé aux initiatives du volet jeune public et éducation pendant l'exercice. Ce nombre aurait été supérieur n'eût été de l'impact des moyens de pressions des enseignants de l'automne 2023.</p>				
SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
3.2.1 / Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel	11. Attirer les citoyens et citoyennes dans une perspective d'inclusivité	Augmentation du nombre de personnes participantes aux activités DEI (Diversité, égalité et inclusion) par rapport à l'année précédente Mesure de départ: 22 000 en 2022-2023	2%	ATTEINTE 43%
<p>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS La cible a été largement surpassée par la présence de 31 360 personnes aux activités suivantes: 17 855 Festival TEMPÉO Danse et Musique + 3 500 Micro ouvert autochtone + 7 164 relâche + 2 514 Nuit blanche + 257 Art adapté + 70 Art adapté jeunesse.</p>				

ORIENTATION 3 AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOTRE ÉCOSYSTÈME PAR L'INNOVATION ET LA COLLABORATION

SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
1.1.3 / Accélérer le développement des filières vertes et des technologies propres	12. Développer des initiatives environnementales avec les partenaires de l'écosystème de la Place des Arts	Nombre d'initiatives de collaboration avec des partenaires de l'écosystème de la Place des Arts chaque année Mesure de départ: 0	1	ATTEINTE 1
SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS Nous avons mis en œuvre un plan de verdissement de l'Esplanade de la Place des Arts en collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles.				

4. FAIRE RAYONNER LA PLACE DES ARTS COMME MILIEU DE VIE

SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTION	INDICATEURS	CIBLE 2023-2024	RÉSULTAT 2023-2024
2.1.2 / Améliorer l'état de situation des espèces fauniques et floristiques du Québec	13. Participer à la préservation du patrimoine naturel du site de l'Amphithéâtre Fernand Lindsay	Nombre d'initiatives visant la préservation/ restauration du patrimoine naturel du site de l'Amphithéâtre Fernand Lindsay Mesure de départ: 1 initiative en 2022-2023	1	ATTEINTE 1
SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS Nous avons réalisé une étude de caractérisation de la flore et de la faune du site et de ses abords au cours de l'exercice.				

CALENDRIER, DES ACTIVITÉS

SAISON 2023-2024



AVRIL 2023

Salle Wilfrid-Pelletier evenko

Aladdin
Nils Frahm – Music for

Fédération CJA
RSJ Philanthropy of Federation
CJA – Fundraising Gala with
Maxim Galkin

La Maison Fauve
Alexandra Strélski –
Néo-Romance

Productions Martin Leclerc
Daniel Lavoie – Tension Attention
– 40 ans

Adamo – C'est ma vie

Attila Glatz Concert Productions
Harry Potter et les Reliques de la
Mort – Partie 1 en concert

Donald K Donald
Une soirée avec ... Chris de Burgh
& Band – Ses chansons, histoires
et succès

La Tribu
Garou – Première montréalaise

EMH Productions
Ebi – The Love Project

**École de technologie
supérieure ÉTS**
Remise de diplômes

Théâtre Maisonneuve
Gala Dynastie
7^e édition – Gala Dynastie

Productions Stéphane Laforest
Sinatra – Bublè Ballroom

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ÉDUCATIF –
MATINÉES SCOLAIRES
Sam Faye et D-Track / Au rythme
des mots / Queen Ka et Amélie
Prévost – Fol ouvrage / Tentacle
Tribe / Ghost

Groupe Phaneuf
Simon Leblanc – Déjà

Danse Danse
Rubberband – Reckless
Underdog

**Orchestre Philharmonique
du Québec**
Orchestre symphonique de
Longueuil, Mad Hatter – Le
Chapelier Fou

Société de la Place des Arts
SÉRIE ARTS ET MONDE
Social Tango Project

Agence Station Bleue
Brel – Le spectacle

La Tribu
Pub Royal

Les Grands Ballets
Ultraviolet – Cocktail

Maison symphonique
Orchestre Métropolitain
Le pelleteur de nuages
Le pelleteur de nuages –
Matinée scolaire
Chœur Métropolitain:
Chœur et couleurs
Élégance à la Kerson Leong

Institut du cancer de Montréal
14^e édition du Concert contre le
cancer, La musique de Céline,
symphonique!

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Manikanetish

Manikanetish – Matinées
scolaires

Réception bouchon – Cocktail

Tony vend des billets
Le Projet Riopelle
Le Projet Riopelle – Événement
bénéfice annuel

Salle Claude-Léveillée

**Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française**

WEEK-END DE LA
CHANSON QUÉBÉCOISE
Laurie et Adam – Frère et sœur /
Junior Sandaire – C'est beaucoup
mieux! / Yazid – Mauvaise Passe
/ Gérald Gagnon – Paradis
Décimal

Martin Duford – Rêveur /
David Höff

Steven Levac – Session
acoustique

Simon Marin – Panorama
Acoustique / Ancolie –
Les ébranlements

Société Pro Musica
LES MÉLODÎNES
Laurianne Houde et
Philippe Gagné

Musico Spectacles
Roxane Bruneau – Flashback

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Spectacle

Salon urbain

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers

RUBBERBANDance Group
Cocktail

Société de la Place des Arts
ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ
Le français, une langue toujours
vivante et inclusive ?

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
Pointe-à-Callière: Le français,
une langue à célébrer !

MAI 2023

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Madama Butterfly

Productions GFN
Star Wars – Le retour du Jedi
en ciné-concert

Kashamara Productions
Dragon Ball Symphonic
Adventure Concert

Les Grands Ballets
Cendrillon – Générale

Piano nobile

Montréal en Histoires
INSITU – Lancement du parcours

**Atelier lyrique de l'Opéra
de Montréal**
Atelier lyrique de l'Opéra
de Montréal

Théâtre Maisonneuve

Les Grands Ballets
Ultraviolet

**École de technologie supérieure
ÉTS**
Remise de diplômes

Johnny Showtime
Queen – It's a Kinda Magic

Management Encore
Fabien Cloutier – Délicat

Groupe Entourage
Michel Fugain fait Bandapart

**Orchestre Philharmonique
du Québec**
Concert du Printemps –
Fondation Famille Le Blanc

HEC Montréal
Remise de diplômes

Ballet Divertimento
Ballet Divertimento

evenko
Herb Alpert et Lani Hall
en concert

Madeleine Peyroux &
Martha Wainwright

Productions 6e Sens
Lise Dion – Chu rendue là

**The Jane Goodall Institute
of Canada**
Une soirée avec Jane Goodall –
Conférence spectacle

**Partenariat du Quartier
des spectacles**
Congrès Global Cultural
Districts Network

Festival TransAmériques
Oona Doherty – Navy Blue

Maison symphonique
**Concours musical international
de Montréal**

Finale du CMIM – Violon 2023
Causerie pré-concert

**Orchestre symphonique
des jeunes de Montréal**
Résurrection – Symphonie n° 2
de Mahler

Collège Durocher Saint-Lambert
Le temps est bon

Les Violons du Roy
Handel – Chœurs et feux
d'artifices royaux

École de musique Vincent-d'Indy
Conservatoire de la musique de
la Montérégie – Du Classique
au Jazz

**Orchestre Philharmonique et
Chœur des Mélomanes**

La symphonie de la mer
Cocktail

Ensemble Caprice
Messe en Si mineur de Bach

Orchestre symphonique de Laval
Symphonie n° 3 de Saint-Saëns

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Le Projet Riopelle

Salle Claude-Léveillée

**Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française**

WEEK-ENDS DE LA
CHANSON QUÉBÉCOISE
Joseph Boonen – Paysage / Gary
sans chapeau – Les Extrêmes /
Tomy Paré & Alex et Caro / Le
Panda – Bienvenue sur Air Mollo /
Julie Fournier – Comme je suis /
Guillaume Lafond – Acoustique /
Emmanuelle Boucher / Ramzi
Blue / Mélina Lequy / Francesca
Gagnon – Une musique aux
étoiles / IZA – Sortilèges / Tamara
Weber et Paul Cargnelo

Arleen Thibault Conteuse
Fille de laitier

Société Pro Musica
LES MÉLODÎNES
Nicolas Ellis et Philippe
Prud'Homme

Julien Valiquette
Lancement

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers
Spectacles

Esplanade

Montréal en Histoires
INSITU

Société de la Place des Arts
Alexandra Strélski – Prestation
surprise

**Partenariat du Quartier
des Spectacles**
Œuvres interactives en
démonstration

Salon urbain
**Fondation de l'institut
universitaire en santé mentale
de Montréal**

Activité bénéfice – Cocktail

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers

Opéra de Montréal
Madama Butterfly – Première,
Cocktail

Société de la Place des Arts
Vernissage de l'exposition
Pointe-à-Callière – Cocktail

Zoya Tavangar – Exposition

Zoya Art Studio

Cocktail

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
Pointe-à-Callière, Le français,
une langue à célébrer !

JUIN 2023

Salle Wilfrid-Pelletier

Collège Regina Assumpta
Remise de diplômes

**Festival International de Jazz
de Montréal**

George Benson
Damn Right Farewell –
Buddy Guy

Franco de Montréal*M – En Réalité*

Louise Attaque

*Daniel Bélanger – Mercure en mai***Les Grands Ballets***Cendrillon***Université Concordia***Remise de diplômes***Piano nobile****Ministère de la Culture et des Communications***Conférence de presse***Théâtre Maisonneuve****Collège Charles-Lemoyne***Remise de diplômes***Collège Vanier***Remise de diplômes***CY School of Ballet***2^e gala de bienfaisance de ballet – Grâce à vous***Festival International de Jazz de Montréal***Brad Mehldau Trio**Hiroimi – The Piano Quintet**Shifting Sands – Avishai Cohen Trio***Festival TransAmériques***Oona Doherty – Navy Blue***Fondation de la Place des Arts***Gala – Grande première des futures étoiles***Franco de Montréal***Isabelle Boulay – D'Amérique et de France**Aldebert – Enfentillages**Michel Rivard – Le tour du bloc – 50 ans de chansons**Louane**Qu'est-ce qu'on a fait de nos rêves? – Hommage à Sylvain Lelièvre**Richard Séguin – Les liens des lieux***Management Encore***Arnaud Soly***Podium Productions***WDSF Breaking for Gold***Maison symphonique****Association des orchestres de jeunes de la Montérégie***Concert de fin de saison***Chœur Classique de Montréal***Chœur Classique de Montréal, Israël en Égypte de Haendel***Festival de musique de chambre de Montréal***Obsession: Tchaïkovski et sa muse, Concert inversé***Festival international de Jazz de Montréal***Natalia Lafourcade***Orchestre classique de Montréal***Le feu et la glace***Orchestre Métropolitain***Exploratrices symphoniques**Cocktail***AtkinsRealis***Cocktail***Théâtre Jean-Duceppe****Duceppe***Le Projet Riopelle***Salle Claude-Léveillée****Ledudeart***Roger Ferber et ses chanteurs***Société pour l'avancement de la chanson d'expression française***WEEK-END DE LA CHANSON QUÉBÉCOR**Genticorum – Au cœur de l'aube / Jofroi – Et ton rire un oiseau / Jocelyn Bigras – Inopiné / Louis-Dominique Lévesque – Que je me souviens / Sam T et Emmanuel Travis***Théâtre Maisonneuve****Festival international de Jazz de Montréal***Songs From Other Places – Stacey Kent Trio**Anouar Brahem Quartet**SYML**Portas tour – Marisa Monte**Chucho Valdés**John Pizzarelli***Immina Films***Le temps d'un été – Première de film***Just for Laughs***The RP4 Hosted by Russel Peters**The Jacke Whitehall Gala**The Eddie Izzard Gala**The Mae Martin Gala**The Leslie Jones Gala***Maison symphonique****Festival international de Jazz de Montréal***Chris Botti**Melody Gardot**Dominique Fils-Aimé***Orchestre de la francophonie***Virtuosité et passion***Festival Juste pour rire***Le Grand Concert Improvisé avec Arnaud Soly**Association québécoise du cor**Spectacle de musique classique***Théâtre Jean-Duceppe****Festival Juste pour rire***Mama***Salle Claude-Léveillée***Rouso – De l'iceberg à Rosemont***D.D.A. Productions***Claude Lemesle – Le grand parolier de la chanson française***Festival Juste pour rire***Rapides et dangereux***Just for Laughs***Gina Yashere – The Woman King of Comedy**Debra DiGiovanni**Judy Gold**River Butcher**Arthur Simeon**Tom Ballard – It is I**Gianmarco Soresi**Josie Long – Re-Enchantment**A Very Mark Forward***Esplanade****Festival international de Jazz de Montréal***Location privée***Montréal en Histoires***INSITU***Festival Juste pour rire***Location privée***Salon urbain****Juste pour rire***Cocktail***Salle d'exposition****Société de la Place des Arts***Pointe-à-Callière – Le français, une langue à célébrer !***Amphithéâtre Fernand-Lindsay****Festival de Lanaudière***Rafaël Payare et l'OSM – 9^e symphonie de Beethoven**Rafaël Payare et l'OSM – Concerto n° 2 de Rachmaninov**Richard Galliano, Quatuor Molinari & Éric Lagacé – Bach, Mozart, Legrand, Piazzola, Galliano**Les Violons du Roy & Jonathan Cohen – Symphonies parisiennes de Haydn**Les Arts Florissants & William Christie – Partenope de Handel**NYO USA & Sir Andrew Davis – Berlioz, Barber, Coleman**Les Grands Ballets Canadiens – Quatre saisons de Vivaldi**Cappella Mediterranea & Leonardo Garcia Alarcón – L'Orfeo de Monteverdi**Constantinople – Il Ponte Di Leonardo**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Schumann & Strauss**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov**Orchestre métropolitain et Yannick Nézet-Séguin – Concerto n° 3 de Rachmaninov*

AOÛT 2023

Salle Wilfrid-Pelletier**Tandem.mu***Notre-Dame-de-Paris***Orchestre symphonique de**

Mutek
Avision 1
Avisions 2

Salle Claude-Léveillée

David Marino
David Marino

Danse Danse
Festival JOAT – Moncell Durden –
Intangible Roots, film

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**
Société de la Place des Arts
VIRÉE CLASSIQUE
Spectacles

Esplanade
Montréal en Histories
INSITU

Danse Danse
Festival JOAT

Salon urbain
**Orchestre symphonique
de Montréal**
VIRÉE CLASSIQUE
Salon d'instruments

Omer Adam
Cocktail

Salle d'exposition
Société de la Place des Arts
Pointe-à-Callière – Le français,
une langue à célébrer!

Amphithéâtre Fernand-Lindsay
Festival de Lanaudière
Rafaël Payare et l'OSM –
Stravinski & Glière
Rafaël Payare et l'OSM – Wagner
& Schumann
Orchestre métropolitain et
Yannick Nézet-Séguin –
Concerto n° 1 de Chopin

La maison fauve
Alexandra Strélski

Productions Stéphane Laforest
Boogie Wonder Band
Les grandes dames de la chanson

SEPTEMBRE 2023

Salle Wilfrid-Pelletier
F7 Entertainment Group
Dreamcatcher World Tour –
Apocalypse from us

Les Grands Ballets
Cendrillon

Productions Martin Leclerc
Led Zeppelin Symphonique

Opéra de Montréal
Les noces de Figaro
Les noces de Figaro – Activité
jeunesse

Théâtre Maisonneuve
Danse Danse
Festival JOAT – Classes de maître
Ballets Jazz de Montréal –
Essence

Université de Montréal
Faculté de musique de
l'Université de Montréal –
Ron Carter en concert

**Académie canadienne du cinéma
et de la télévision**
Gala des prix Gémeaux

HEC Montréal
Remise de diplômes

Productions Micheline Sarrazin
Fred Pellerin – La descente
aux affaires

Ciné Testament
Testament – Première de film

Maison symphonique
Productions GFN
Vivaldi (enregistrement)

Ensemble ArtChoral
Une soirée viennoise

Orchestre Métropolitain
Conférence
Tutti – Journée de la culture

Les Violons du Roy
De Venise à Paris – La Seine en
fête de Vivaldi
Les Violons du Roy – Causerie

Théâtre Jean-Duceppe
Duceppe
Salle de nouvelles

Salle Claude-Léveillée
Danse Danse
Festival JOAT – Hip Hop &
Popcorn

**Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française**
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Auditions

Productions Transcend.e
Leverage for Mountains –
Love out of the Dark

Les Productions Grande Plume
Manu Militari – De la parole
aux actes

Association Rideau
Assemblée générale annuelle

Société de la Place des Arts
LES SOIRÉES À LA SALLE
CLAUDE-LÉVEILLÉE
L'Éternelle Renarde
Adib Alkhalidey – Sale Arabe
en thérapie

Cinquième Salle
Productions Martin Leclerc
Sophie Faucher et Marc Hervieux
– Une voix pour être aimée :
Maria Callas

Jean Félix Mailloux
Cordâme – Fabula femina

La Tribu
Dumas – Cosmologie

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**
Festival Quartiers Danses
Spectacle

Pamplemousse Média
Retour vers la culture – Tournage

Société de la Place des Arts
ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ
60 ans de la Place des Arts :
Souvenirs d'artistes

Esplanade
Danse Danse
Festival JOAT

Montréal en Histories
INSITU

Société de la Place des Arts
Festival TEMPEO

Salon urbain
**Partenariat du Quartier
des spectacles**
Cocktail – 20^e anniversaire

**Académie canadienne du
cinéma et de la télévision**
Gala des prix Gémeaux –
Cocktail

Association RIDEAU
Conférence

Opéra de Montréal
Cocktail

TVA Films
Cocktail

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers

Salle d'exposition
Société de la Place des Arts
Pointe-à-Callière – Le français,
une langue à célébrer!
Centre PHI – Pionniers
numériques

OCTOBRE 2023

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Les noces de Figaro

Get it Promotions
Steve Hackett Genesis Revisited –
Foxtrot at 50

evenko
Blue Rodeo
Nick Cave – Live in North America
Bob Dylan – Tournée Rough And
Rowdy Ways

Attila Glatz Concert Productions
Harry Potter et les reliques de la
mort, 2^e partie

Apadana Entertainment
Shahram Shabpareh – The Last
Tango in Montreal

Blü Dog Media
Zaz – Organique Tour

Les Grands Ballets
La Dame aux camélias

Piano nobile
Les Agents Doubles Productions
Parapapam – conférence de presse

Société de la Place des Arts
SONS ET BRIOCHES
Opéra – Jeunesses musicales
du Canada
L'histoire de Babar – Jeunesse
musicales du Canada

Théâtre Maisonneuve
**Orchestre Philharmonique
du Québec**
La 9^e de Beethoven, de Haïti
à Jérusalem

Maison4tiers
Première de film –
Les jours heureux
Première de film –
La légende du papillon

Multi Media Management
Gigi D'Alessio

Groupe Phaneuf
Simon Leblanc – Déjà

evenko
Anoushka Shankar
Game Grumps – Tournament
of gamers
Raffi

Dives Producciones
Flamenco Passion

Productions Martin Leclerc
Dirty Dancing en concert

Multicolore
Mission inclusion – Ici et ailleurs

TL Production
Tango Libre – Tangologie

Portage
Remise de diplômes

Musical Event Solutions
Legends of Motown

Université de Montréal
Faculté de médecine de
l'Université de Montréal –
Remise de diplômes

Maison symphonique
Francis Choinière
Cocktail

Orchestre Métropolitain
De solo a maestro –
Conférence pré-spectacle

Ensemble Caprice
Le Gloria de Vivaldi

Productions GFN
Ariella & Le Concerto pour
piano n° 2 de Rachmaninov

Théâtre Jean-Duceppe
Duceppe
Salle de nouvelles
Salle de nouvelles – Matinée
scolaire
Salle de nouvelles – Fondation
Duceppe
Docteur
Docteur – Matinée scolaire

Salle Claude-Léveillée
Steve Normandin
Édith Piaf – L'icône méconnue –
Le spectacle

Société de la Place des Arts
SOIRÉE À LA SALLE
CLAUDE-LÉVEILLÉE
Le show Queer

Vertiges
Vertiges en solos

**Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française**
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Quart de finale 1/
Quart de finale 2

Productions Martin Leclerc
Dominique Morneau – Toucher le
fantôme pour le faire disparaître

Productions Andréanne Martin
Divertichiantes – Le projet stérone

Tandem.mu
Don Juan – Conférence de presse

Cinquième Salle
La Tribu
Dumas – Cosmologie
Productions 6e Sens
Daniel Lemire

Productions Martin Leclerc
Julie Daoust et Renaud Paradis – Brel & Barbara – Héros fragiles
Guylaine Tremblay – J'sais pas comment, j'sais pas pourquoi
Luce Dufault – Dire combien je t'aime

Martine St-Clair – Les retrouvailles
Ils étaient dix d'Agatha Christie

Société de la Place des Arts
Marie-Jo Thério – La Maline, 20 ans et quelques lunes

evenko
Eydis Evensen

Amnistie Internationale Canada francophone
Soirée bénéfice – Faire briller les droits humains

Orchestre national de jazz de Montréal
Bendik Hofseth

Danse Danse
Skeels Danse – Past Rooms

ERA Environmental
Paymon Vegh – A Night of Funk and Soul

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme
Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers
Spectacle

Esplanade

Montréal en Histoires
INSITU

Partenariat du Quartier des Spectacles
HUB Montréal – Œuvres interactives

Salon urbain

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers

Parknet
Exposition

Productions Martin Leclerc
Marie-Denise Pelletier – Lancement

Maison4tiers
Cocktail

Tamara Zimmerman
Cocktail

Sayaspora
Sayaspora

Pamplemousse Média
Tournage – Retour vers la culture spécial ADISQ

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
Centre PHI – Pionniers numériques

NOVEMBRE 2023

Salle Wilfrid-Pelletier
ADISQ

45° Gala de l'ADISQ – Événement télévisé

Opéra de Montréal
Gala

Groupe Phaneuf
Simon Leblanc – Déjà

1000202122 Ontario
Alireza Ghorbani

Les Productions Gregory
7

Université McGill
Remise de diplômes

HEC Montréal
Remise de diplômes

Juste pour rire
Disney en ciné-concert – Un rêve est un souhait

Université Concordia
Remise de diplômes

Just for Laughs
Steve Martin & Martin Short – You Won't Believe What They Look Like Today!

Piano noble

ADISQ
45° Gala de l'industrie de l'ADISQ – Cocktail

Société de la Place des Arts
Événement public commémoratif
Guy Latraverse

Fonds de recherche du Québec
Événement

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse
Akram Khan Company – Jungle Book reimagined

Kidd Pivot – Assembly Hall

École de technologie supérieure ÉTS
Remise de diplômes

Société de la Place des Arts
Cirque Éloize – Entre Ciel et Mer

Pamplemousse Média
Tournage La Revue culturelle 2023

Festival du Monde Arabe de Montréal
Roots of flamenco

Immina Films
Ru – Première de film

Juste pour rire
Jean-Marc Parent – Utopie

evenko
Geddy Lee – My Effin' Life in conversation (spectacle conférence)

Bobby Bazini – Pearl

Management Encore
Fabien Cloutier – Dédicé

Productions Stéphane Laforest
Martin Levac, Rick Hugues et Matt Grou – Série symphonique pop – Gala Rock Symphonique

Maison symphonique
Orchestre Métropolitain
Mille et un tambours

La symphonie Leningrad, Tournage

La symphonie Leningrad, Cocktail

Passe-Partout symphonique – Matinée scolaire

Orchestre Philharmonique et Chœur des Mélomanes
Beethoven Symphonie n° 9

Orchestre Philharmonique du Québec
Gino Vannelli Symphonique

Université de Montréal
Daphnis et Chloé de Ravel

Festival Bach de Montréal
Reinhard Goebel et l'Orchestre du Festival Bach Montréal – Cocktail

Armenian National Philharmonic Orchestra
Spartacus in Montreal

Productions GFN
Les 9 – Nocturne

Conservatoire de musique de Montréal
La première Symphonie de Sibelius

Les Productions Analekta
Angèle Dubeau & La Pietà – Phillip Glass, Ludovico Einaudi

AtkinsRealis
Événement privé – Gregory Charles

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
Docteur

Docteur – Matinée scolaire
Run de lait

Salle Claude-Léveillée

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS 30^e ÉDITION

Quart de finale #3 / Quart de finale #4 / Spectacle des lauréats / Quart de finale #5 / Quart de finale #6 / Dévoilement des demi-finalistes

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
FESTIVAL COUP DE CŒUR FRANCOPHONE
Du Haut des Airs Canada 2023 – Spectacle

Société de la Place des Arts
LES SOIRÉES À LA SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE
Le show Queer

Jorane en duo
Daniel Boucher – À grands coups de tounes, vol. 2 / Solo

Société de la Place des Arts
MICRO OUVERT AUTOCHTONE
Projection de courts métrages en continu

Sandie Morency
Lancement

Festival du Monde Arabe de Montréal
Miray Dahab – Mes Légendes
Nazih Borish – Damas – Cordoue, la route des cordes

Théâtre du Tsar
Justin Guitard – En chair et en gloss

La chorale chinoise de pays de rêve de Montréal
Gala de charité

Management Encore
P-O Forget – En rodage

Productions Martin Leclerc
Louise Latraverse – L'amour crisse

Productions KOSCÈNE
Jey Fournier – Ma Captation

Cinquième Salle
Festival du Monde Arabe de Montréal

Ensemble Golshan – La Perse t'appartient

Mais Harb

Koum Tara

Myriam Beldi – Écoute ma voix

Société de la Place des Arts
PLACE DES ARTS JUNIOR
La Croustade – L'après-midi tombe quand tes biscuits se ruinent

Productions Martin Leclerc
Julie Daoust et Renaud Paradis – Brel & Barbara – Héros fragiles

Orchestre national de jazz de Montréal
Hommage à Wayne Shorter (1933-2023)

La Tribu
Dumas – Cosmologie

Iryna Alekseeva
Ian Maksin – Amor Renatus (L'Amour renaît)

Danse Danse
Anne Plamondon

100Lux
Festival 100Lux 2023 – Inertwine

Duceppe
Whitehorse

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Société de la Place des Arts
MICRO OUVERT AUTOCHTONE
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Atelier

Esplanade

Montréal en Histoires
INSITU

Partenariat du Quartier des spectacles
Luminothérapie

Salon urbain

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers

Groupe BOD
Cocktail

Université de Montréal
Cocktail

Société de la Place des Arts
ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ
Leadership chez les Premiers peuples; une affaire de transmission

Société de la Place des Arts et UQAM
5@7 Jazz

AtkinsRéalis
Cocktail

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
Centre PHI – Pionniers numériques

DÉCEMBRE 2023

Salle Wilfrid-Pelletier

Attila Glatz Concert Productions
Home Alone en concert

Productions GFN
Distant Worlds – Musique de Final Fantasy

evenko
Chelsea Handler – Little Big Bitch
Pierre Lapointe – Chansons hivernales

Les Agents Doubles Productions
Parapapam

Les Grands Ballets
Casse-Noisette

Casse-Noisette – Matinée éducative

Piano noble

TVA
Tournage spécial

Opéra de Montréal
Événement de reconnaissance donateurs

Théâtre Maisonneuve

La Tribu
Pub Royal – La comédie musicale des Cowboys Fringants

Roch Voisine – Hélène 25 ans – Conférence de presse

Danse Danse
Kidd Pivot – Assembly Hall
La Danse sur les routes – Panel

Agence Station Bleue
Les 4 saisons d'André Gagnon Symphonique

Maison symphonique
Orchestre Métropolitain
Passe-Partout symphonique
Des airs de fêtes

Musicor Spectacles
La musique de Céline – Conférence de Presse – L'expérience symphonique
La musique de Céline – L'expérience symphonique

Productions GFN
Lyrico – Noël à l'opéra

Ensemble Caprice
Messie de Haendel

Théâtre Jean-Duceppe

Duceppe
N'essuie jamais de larmes sans gants

Gregg Musique
Nicolas Noël – Le cristal du temps

Salle Claude-Léveillé
Société de la Place des Arts
LES SOIRÉES À LA SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE
Hauterive

L'Éternelle Renarde, sur les traces de Pauline Julien

Le show Queer – Spécial des Fêtes

École nationale de l'humour
3^e sortie publique des humoristes – Cuvée 2024

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Demi-finale – Auteur-compositeur-interprètes

Productions Martin Leclerc
Dominique Morneau – Toucher le fantôme pour le faire disparaître
Noël avec Joe Bocan

Suzanne Moussette
Bruno René – SombrePasSage: Dans le Monde des Chacals

La Boussole des Arts
Souvenirs de Noël

David Marino
David Marino – Christmas

Cinquième Salle

Duceppe
Whitehorse

Espace culturel Georges-Émile-Lapalme
Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Spectacle

Esplanade
Montréal en Histories
INSITU

Partenariat du Quartier des spectacles
Luminothérapie

Salon urbain
Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers

Orchestre Métropolitain
Cocktail

Société de la Place des Arts
Formation interne

Aon Risk Solutions
Cocktail

Salle d'exposition
Société de la Place des Arts
Centre PHI – Pionniers Numériques

JANVIER 2024

Salle Wilfrid-Pelletier
Attila Glatz Concert Productions
Hommage à Vienne – Le concert du Nouvel An

Danse Danse
Résidence Rhodnie Désir

1000202122 Ontario
Homayoun Shajarian, Anoushiravan Rohani Live à Montréal – Be Range Seda

La Tribu
Philippe-Audrey Larrue St-Jacques – Enfant du siècle

Productions GFN
Warner Bros. Discovery – Bugs Bunny at the Symphony

La maison fauve
Alexandra Strélski – Néo-Romance

evenko
The Musical Box – Selling England By The Pound

École de technologie supérieure ÉTS
Remise de diplômes

Piano noble
Société de la Place des Arts
SONS ET BRIOCHES
Le petit capuchon rouge

Théâtre Maisonneuve
La Tribu
Pub Royal – La Comédie musicale des Cowboys Fringants

Groupe Paneuf
Simon Leblanc – Déjà

Agence Station Bleue
Brel ! Le spectacle

Festival Nuits d'Afrique
Soledad Barrio et Noche Flamenca – Searching For Goya
Chœur Classique de Montréal
Rutter : Gloria, Requiem et Magnificat

La société de la promotion culturelle industrielle d'Amérique du Nord
La 8^e Feng Hua Xue Yue – Gala du Nouvel An Chinois à Montréal

Danse Danse
Tanzmainz / Sharon Eyal – Soul Chain

Société de la Place des Arts
SÉRIE ARTS ET MONDE
Drum Tao – 30^e anniversaire

Maison symphonique
Orchestre de l'Agora
Jean-Michel Blais et l'Orchestre de l'Agora – Aubades symphonique

Ensemble Art Choral
Hallelujah – Méloodies intemporelles pour l'âme

Orchestre Métropolitain
Tout feu tout flamme

Orchestre symphonique de Montréal
Tournage

Festival International de Jazz de Montréal
Brad Mehldau

Productions GFN
Uta Lemper – De Berlin à Broadway

Théâtre Jean-Duceppe
Duceppe
Chimerica
Chimerica – Matinée scolaire

Salle Claude-Léveillé
Société de la Place des Arts
LES SOIRÉES À LA SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE
La Famille Denuy
Anne-Sarah Charbonneau – Amour Propre

Cinquième Salle
La Tribu
Mehdi Bousaidan – Mouton Dumas – Cosmologie

Groupe Phaneuf
Louis-José Houde – Spectacle privé pour le Fan Club
Michèle Desrochers – Pelote

Créativité Québec
François Gérin-Lajoie et Luc Sirois – Conférence TED x ED

Société pour l'avancement de la chanson d'expression française
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Finale

Productions Martin Leclerc
Stéphane Brulotte et Normand D'amour – La dérape – L'histoire d'un blues band (national slide)

Espace Culturel Georges-Émile-Lapalme
Société de la Place des Arts
Mois de l'Histoire des noirs – Conférence de presse

Esplanade
Partenariat du Quartier des spectacles
Luminothérapie

Montréal en Histoire
INSITU

Salon urbain
Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers

Salle d'exposition
Société de la Place des Arts et UQAM
Paramètres XXIII
60 ans de spectacles en affiches

FÉVRIER 2024

Salle Wilfrid-Pelletier
Opéra de Montréal
La Reine-Garçon

Productions Martin Leclerc
Mireille Mathieu – 60 ans d'amour

Productions GFN
Game ON! Musique de jeu symphonique

Groupe Entourage
Michel Fugain fait Bandapart

Piano noble
Opéra de Montréal
Lancement de saison

Théâtre Maisonneuve
Société de la Place des Arts
SÉRIE ARTS ET MONDE
Trey McLaughlin & The Sounds of Zamar

La Troupe artistique Phoenix Huayun de Montréal
Gala Nouvel an chinois au Canada 2024

Danse Danse
Minuit quelque part
Fondation de Danse Margie Gillis – Littérature du corps
Sankofa Danzafro / Rafael Palacios – Detrás del Sur: Danzas para Manuel

Duceppe
Pas perdus – documentaires scéniques

Groupe Entourage
Nicole – Les chansons d'une vie

Centre de services scolaire de Montréal
Conférence

LAO Productions

Ludovick Bourgeois – Les BB
par Ludovick Bourgeois

Spectra Musique

David Goudreault – En marge
du texte

Maison symphonique**École FACE**

Orchestre symphonique FACE –
Joyeux 25^e anniversaire

Orchestre Métropolitain

De l'abîme aux étoiles
Tutti – Activité éducative
Pacte avec le sable

**Conservatoire de musique
de Montréal**

Hommage à François Dompierre

Les Violons du Roy

Fauré & Duruflé, deux Requiem

**Orchestre Philharmonique
et Chœur des Mélomanes**

Carmen – Bizet

Productions GFN

Les Quatre Saisons de Vivaldi

Théâtre Jean-Duceppe**Duceppe**

Chimerica

Moi, dans les ruines rouges du
siècle

Salle Claude-Léveillée

Productions Martin Leclerc
Louise Latraverse – L'amour crisse

Société de la Place des Arts

LES SOIRÉES À LA SALLE
CLAUDE-LÉVEILLÉE
Luc de Larochellière et Sylvain
Quesnel – Paroles pour cordes
sensibles

La Famille Denuy

Alphé Gagné – 1/16, spectacle de
blagues en construction

Christophe Dupéré – Malhabile

P-O Forget – En rodage

Société Pro Musica

LES MÉLODINES
Piano symphonique – Duo
Rosemarie Duval-Laplante et
Jean-Michel Dubé

David Marino

Valentine's with David Marino

Cinquième Salle

Productions Martin Leclerc
ils étaient dix d'Agatha Christie
Hommage à Sylvain Lelièvre –
Qu'est-ce qu'on a fait de
nos rêves ?

Marie-Denise Pelletier – Sous
ma peau de femme

Allegra Foundation

Bach avant dodo – Le Château
fantastique

Groupe Phaneuf

Louis-Josée Houde – Spectacle
privé pour le Fan Club

Michelle Desrochers – Pelote

Les Agents Doubles Productions

Vladimir Kornéev – La vie en Piaf

Les Productions Stéphane**Laforest**

Série symphonique pop – Gala
des amoureux

**Orchestre national de jazz
de Montréal**

Marianne Trudel & Yannick Rieu

Elsa Dance School

Gala du Nouvel An chinois 2024

Ballet Divertimento

Signature

PPS Danse

Perles

Société de la Place des Arts

PLACE DES ARTS JUNIOR
Ariane DesLions et sa
quincaillerie musicale –
La Fabricolerie

Victor Hugo Uribe

Tango Laura Cadabon

Montréal en lumière

Kid Koala- The Storyville
of Mosquito

**Espace Culturel
Georges-Émile-Lapalme****Société de la Place des Arts**

PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers
Spectacles

Esplanade**Partenariat du Quartier
des spectacles**

Luminothérapie

Salon urbain**Société de la Place des Arts**

Tournage – Fondation
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Ateliers
ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ
Représentation des
afrodescendants sur nos scènes
et nos écrans

Opéra de Montréal

Cocktail

Gala Dynastie

Conférence de presse

Fonds 1804

Cocktail

Salle d'exposition

Société de la Place des Arts
60 ans de spectacles en affiches

MARS 2024

Salle Wilfrid-Pelletier

Montréal en lumière
Lisa Leblanc – Symphonique

evenko

Brit Floyd – P.U.L.S.E

Pretty Woman – The Musical

Danse Danse

Message in A Bottle

Lancement de saison

MGP Live

Sonic Symphony

Productions Martin Leclerc

Queen Symphonie

Théâtre Maisonneuve

Musique Spectacles
Bruno Pelletier – Miserere –
25^e anniversaire

Management Encore

Mario Jean – Les imparfaits
bonheurs... et autres tutti quanti
de la vie

Entract Films

French Girl – Première de film

Les Grands Ballets

Cantata
Lancement de saison

Danse Danse

Nederlands Dans Theater –
Programme triple

Société de la Place des Arts

PROGRAMME ÉDUCATION
Richardson Zéphir –
Matinées scolaires
Shauit – Matinées scolaires

Binôme Productions

Katherine Levac – L'homme
de ma vie

Société de la Place des Arts

SÉRIE ARTS ET MONDE
Tisra – Zarki Hussain avec
Debopriya Chatterjee et
Sabir Khan

Groupe Phaneuf

Simon Gouache – Live

Maison symphonique**Société Radio-Canada**

Tournage Téléjournal

Orchestre Métropolitain

Songe à l'italienne

**Conservatoire de musique
de Montréal**

Grand concert 80^e anniversaire

**Association des orchestre
de jeunes du Québec**

Concert Gala du XXI^e Festival

Théâtre Jean-Duceppe**Duceppe**

Moi, dans les ruines rouges du siècle
Nuit Blanche

Salle Claude-Léveillée**Société de la Place des Arts**

LES SOIRÉES À LA SALLE
CLAUDE-LÉVEILLÉE
Mélanie Couture – En rodage
Pascal Cameron – En rodage
Sinem Kara

Liliane Blanco-Binette – Lion

L'Éternelle Renarde, sur les traces
de Pauline Julien

La Famille Denuy

Mona de Grenoble – De la poudre
aux yeux

Tommy Néron – En rodage

Société de la Place des Arts

Projections Nuits de la poésie –
de 1970, 1980 et 1991

Société Pro Musica

LES MÉLODINES
Piano symphonique –
Zhan Hong Xiao

Les Productions Grande Plume

Manu Militari – De la parole
aux actes

**Société pour l'avancement de la
chanson d'expression française**

WEEK-ENDS DE LA
CHANSON QUÉBÉCOR
Ema Landry – Sans faire de
vagues

Cinquième Salle**Montréal en lumière**

Kid Koala – The Storyville
of Mosquito

Productions Martin Leclerc

Sophie Faucher et Marc Hervieux –
Une voix pour être aimée :
Maria Callas

Bachelor

Le Nœud

Gregg Musique

Arthur L'Aventurier – Les trésors
du Maroc

Société de la Place des Arts

PLACE DES ARTS JUNIOR
Les origines du bing bang
Puzzle Théâtre – Bonne nuit !

Danse Danse

Sofia Nappi – Komoco – IMA

Kashamara Productions

Stardew Valley – Festival
of Seasons

Ewood

Born To Rise World Tour

**Orchestre national de jazz
de Montréal**

Quintet de saxophones

Productions KOSCÈNE

Louis Morissette – Sous Pression

**Espace culturel
Georges-Émile-Lapalme**

Société de la Place des Arts
PROGRAMME ART ADAPTÉ
Spectacle

Esplanade**Partenariat du Quartier
des spectacles**

Luminothérapie

Jacy Storfer

Tournage

Salon urbain**Société de la Place des Arts**

Nuit Blanche – Nuit blanche
de la poésie avec l'UQAM

PROGRAMME ART ADAPTÉ

Ateliers

RELÂCHE L'ART EN SOI

Ateliers, spectacles

ENTRETIEN ARTS ET SOCIÉTÉ

La danse, en révolution ?

Orchestre Métropolitain

Cocktail

Communauté femme de sagesse

Conférence

Salle d'exposition**Société de la Place des Arts**

60 ans de spectacles en affiches

ORGANISMES ARTISTIQUES RÉSIDENTS, DIFFUSEURS ASSOCIÉS ET PARTENAIRES

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires qu'elle remercie. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et participants et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

COMPAGNIES RÉSIDENTES

Duceppe
Les Grands Ballets
Opéra de Montréal
Orchestre Métropolitain

DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse
Festival de Lanaudière
Société pour
l'avancement de la
chanson d'expression
française (SACEF)

ARTISTE ASSOCIÉE

Rhodnie Désir

FESTIVALS

Festival Bach de
Montréal
Festival de musique de
chambre de Montréal
Festival du Monde Arabe
de Montréal
Festival International
de Jazz de Montréal
Festival international
de la littérature
Festival Nuits d'Afrique
Festival JOAT
Festival Juste pour rire /
Just for Laughs
Festival Quartiers Danses
Festival TransAmériques
Les Francos de Montréal
MONTRÉAL EN LUMIÈRE
MUTEK

PRODUCTEURS

1000202122 Ontario
100Lux
Académie canadienne
du cinéma et de
la télévision
ADISQ
Agence Station Bleue
Allegra Foundation
Amnistie internationale
Canada francophone
Aon Risk Solutions
Apadana Entertainment
Arleen Thibault
Conteuse
Armenian National
Philharmonic Orchestra
Association des
orchestres de jeunes
de la Montérégie
Association des
orchestres de jeunes
du Québec
Association québécoise
du cor

Association
professionnelle
des diffuseurs de
spectacles - RIDEAU

Atelier lyrique de
l'Opéra de Montréal

AtkinsRéalis

Attila Glatz Concert
Productions

Ballet Divertimento

Binôme productions

Blü Dog Media

Choeur classique
de Montréal

Ciné Testament

Collège
Charles-Lemoyne

Collège Durocher

Saint-Lambert

Collège Regina

Assumpta

Collège Vanier

Communauté femme

de sagesse

Concours musical

international

de Montréal

Conservatoire de

musique de Montréal

Créativité Québec

CY School of Ballet

D.D.A. Productions

Danse Danse

David Marino

Dives Productions

Donald K Donald

École de musique

Vincent-d'Indy

École de technologie

supérieure ÉTS

École FACE

École nationale

de l'humour

Elsa Dance School

EMH Productions

Ensemble ArtChoral

Ensemble Caprice

Entract Films

ERA Environmental

evenko

Ewood

F7 Entertainment Group

Fédération CJA

Fondation de la

Place des Arts

Fondation de l'Institut

universitaire en santé

mentale de Montréal

Fonds 1804 pour la

persévérance scolaire

Fonds de recherche

du Québec

Get it Promotions

Gregg Musique

Groupe BOD

Groupe Entourage

Groupe Phaneuf

HEC Montréal

Immina Films

Institut du cancer

de Montréal

Iryna Alekseeva

Jacy Storfer

Jean Félix Mailloux

Johnny Showtime

Julien Valiquette

Kashamara Productions

La Boussole des Arts

La chorale chinoise de

pays de Rêve Montréal

La Maison Fauve

La Société de Promotion

Culturelle Industrielle

d'Amérique du Nord

La Tribu

La Troupe artistique

Phoenix (Huayun)

de Montréal

LAO Productions

LedudeArt

Les Agents Doubles

Productions

Les Productions

Analekta

Les Productions

Grande Plume

Les Productions Gregory

Les Violons du Roy

Logic-Contrôle

Maison4tiers

Management Encore

MGP Live

Ministère de la Culture et

des Communications

MONARQUE

Productions

Montréal en Histoires

Multi Media

Management

Multicolore

Musical Event Solutions

Musior Spectacles

Office québécois de

la langue française

Orchestre classique

de Montréal

Orchestre de la

francophonie

Orchestre de l'Agora

Orchestre national

de jazz de Montréal

Orchestre

Philharmonique

du Québec

Orchestre

Philharmonique et

Choeur des Méliomanes

Orchestre symphonique

de Laval

Orchestre symphonique

de Montréal

Orchestre symphonique

des jeunes de Montréal

Pamplemousse Média

Parknet

Podium Productions

Portage

PPS Danse

Productions 6e Sens

Productions

Andréanne Martin

Productions GFN

Productions KOSCÈNE

Productions

Martin Leclerc

Productions

Micheline Sarrazin

Productions

Stéphane Laforest

Productions Transcend.e

Roussomusique

RUBBERBANDance

Group

Sandie Morency

Sayaspora

Société Pro Musica

Société Radio-Canada

Spectra Musique

Steve Normandin

Suzanne Moussette

Tamara Zimmerman

Tandem.mu

The Jane Goodall

Institute of Canada

Théâtre du Tsar

TL Production

TVÀ

Université Concordia

Université de Montréal

Université McGill

Vertiges

Victor Hugo Uribe

Voss Events

WestBeth Entertainment

Zoya Art Studio

PARTENAIRES

Association de Montréal
pour la déficience
intellectuelle

Association
multiethnique pour
l'intégration des
personnes handicapées

Autisme Montréal

CENTRE AU PUIITS

Centre Champagnat

Centre de jour Rêv'avenir

Centre de services

scolaire de la Pointe

de l'île

Centre de services

scolaire de Laval

Centre de
services scolaire

Marguerite-Bourgeois

Centre de services

scolaire de Montréal

Centre de services

scolaire Marie-Victorin

Centre d'éducation et

d'action des femmes

de Montréal

Centre François-Michelle

Centre PHI

Centre social d'aide

aux immigrants

Conseil des arts et des

lettres du Québec

École Gadbois

École Jacques-Ouellette

École Saint-Enfant-Jésus

École Saint-Pierre-Apôtre

Éditions Hannenorak

Éditions Scholastic

English Montreal

School Board

Fondation INCA

La Table ronde du Mois

de l'histoire des Noirs

La Tablée des Chefs

La Virée Classique OSM

Les Impatients

Lester B. Pearson

School Board

MONTRÉAL EN LUMIÈRE

Office des personnes

handicapées

du Québec

Parrainage Civique

Montréal

Partenariat du Quartier

des spectacles

Musée Pointe-à-Callière

Présence Autochtone

Regroupement pour la

Trisomie 21

Santé mentale Québec

Rive-Sud

Un Prolongement à la

Famille de Montréal

Université de Montréal –

Faculté de musique

UQAM – Faculté

de l'éducation et

formation spécialisées

UQAM – Faculté des

arts (département

d'études littéraires

et département de

musique)

UQAM – Faculté des arts

visuels et médiatiques

UQAM – Faculté des

sciences de l'éducation

Wapikoni mobile



TD
FESTIVAL
INTERNATIONAL
JAZZ

JAZZ

BOULEVARD

À MANGER ICI

CLUB
MONT
RÉAL

CLUB
MONT
RÉAL

TD

CLUB
MONT
RÉAL



ECF



CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC 2024
ISBN : 978-2-550-97932-6 (IMPRIMÉ) ISBN : 978-2-550-97933-3 (PDF)
RAPPORT ANNUEL 2023-2024 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS

SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 1Y9
PLACEDESARTS.COM

LA PLACE DES ARTS A 60 ANS

HISTORIENS, URBANISTES ET ACTEURS DU
MILIEU CULTUREL PARTAGENT LEUR VISION
DE LA PLACE DES ARTS ET SON HISTOIRE.

BALAYEZ LE CODE QR POUR VISIONNER LA VIDÉO.



PLACEDESARTS.COM